

COMMISSION DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DE PARIS

DIAGNOSTIC DE L'OFFRE ET DES BESOINS DE PRÉVENTION



The background of the page is a dark blue field filled with a repeating pattern. The pattern consists of the word "PARIS" in a light blue, sans-serif font, positioned between stylized sunburst or starburst motifs. These motifs are composed of numerous thin, light blue lines radiating from a central point, creating a textured, geometric effect.

PARTIE I

DIAGNOSTIC

SOCIO-

DÉMOGRAPHIQUE

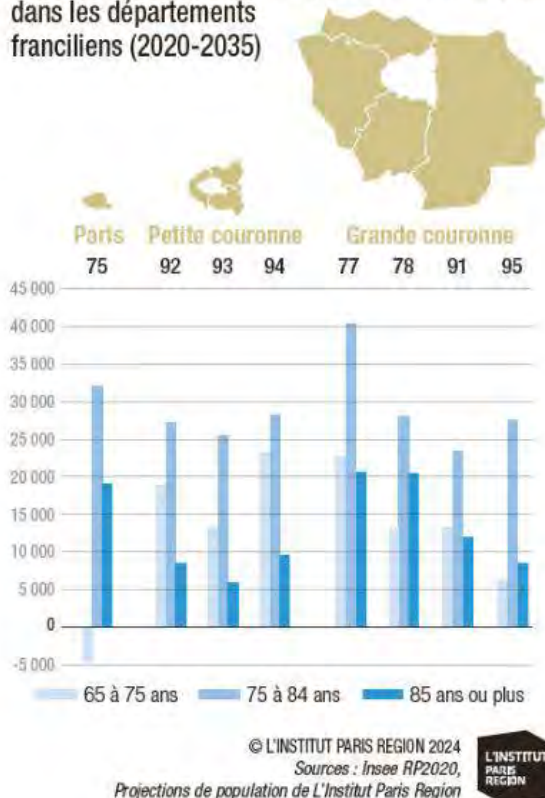
Un vieillissement de la population parisienne à deux vitesses

Une population plus jeune que la moyenne nationale dont le vieillissement se poursuit mais à un rythme plus faible, exclusivement porté par les seniors les plus âgés.

Paris se caractérise par une population plus jeune qu'au niveau national. D'après l'INSEE, au 1er janvier 2022, Paris compte 481 426¹, habitants soit 22,7% de la population totale du territoire, contre 27,2% au niveau national². Cette caractéristique est confirmée sur des tendances récentes, la population sénior parisienne présentant une croissance mesurée entre 2016 et 2021 (+0,7%), sans commune mesure avec les chiffres de l'ensemble de la population française (+10,6%).



Évolution de la population âgée de 65 ans ou plus dans les départements franciliens (2020-2035)



Un vieillissement marqué jusqu'en 2030 mais inégal selon les tranches de population :

Les projections de population à horizon 2050 construites sur le modèle Omphale, envisageaient, en 2018, un vieillissement de la population parisienne encore **marqué jusqu'en 2030** et qui concernerait avant tout les 75 ans et plus, tandis que les 60-74 ans présenteraient une dynamique de décroissance sur la période 2030-2050³.

Ces éléments peuvent, cinq ans plus tard, être complétés, les dernières analyses issues des recensements de population permettant d'envisager un ralentissement de la croissance des seniors plus marqué et

¹ Insee, Recensement de population 2022, exploitation principale.

² Insee, Bilan démographique, 2022

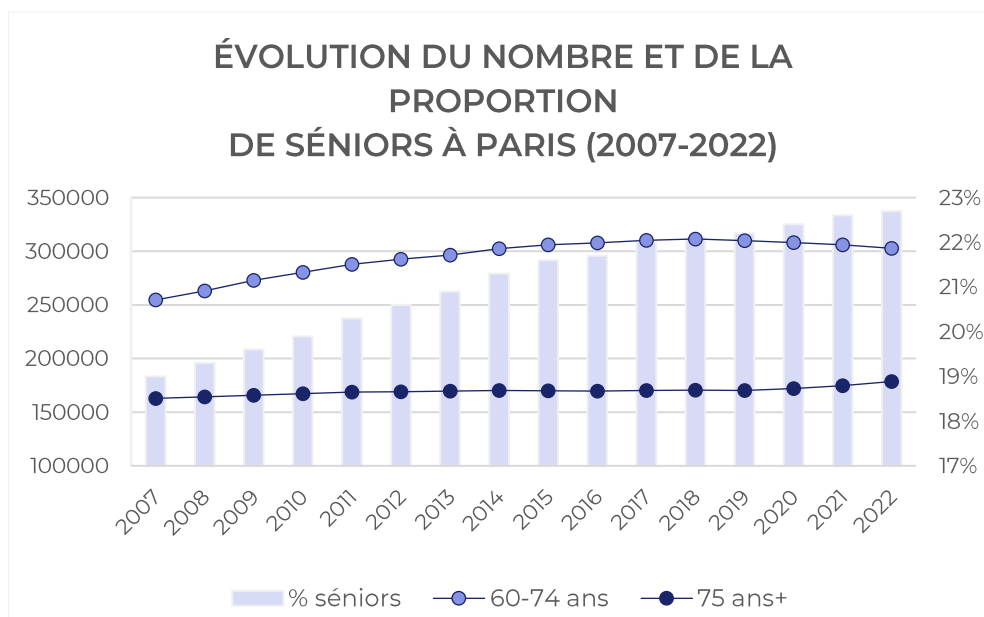
³ Insee Analyses Île-de-France, n°83, 2018.

précoce qu'envisagé dans l'étude précédemment citée. Les dernières données disponibles à date tendent même à montrer que la tranche de population 60-74 ans a déjà entamé une phase de décroissance. Ces perspectives sont en partie confirmées par les projections réalisées par l'Institut Paris Région sur la période 2020-2035. Le territoire parisien se démarque ainsi des autres départements franciliens avec un vieillissement à deux vitesses : décroissance pour les 65-75 ans, et croissance pour les seniors les plus âgés. Paris constitue le seul département, dans cette étude prospective, à présenter une diminution sur l'une de ses tranches de population seniors, tout en présentant des taux de croissance pour les deux tranches les plus âgées plus importante que l'ensemble des départements de petite couronne⁴.

L'exploitation sur le temps long des données

cette tendance est installée depuis 2018, date à laquelle le nombre de 60-74 ans habitant à Paris commence à diminuer, lorsque la tranche des 75 ans et plus poursuit sa croissance. Malgré ces deux trajectoires différentes, la population senior globale est en hausse à Paris, et son poids dans l'ensemble de la population parisienne croît également :

- La faible croissance du nombre de seniors à Paris est exclusivement portée par les plus de 75 ans, dont la progression fait plus que compenser la diminution observée chez les 60-74 ans ;
- La décroissance démographique observée pour l'ensemble de la population parisienne conduit le groupe « seniors » à présenter un poids de plus importante malgré une croissance faible.



populationnelles confirment également que

L'espérance de vie à la naissance à Paris demeure plus élevée que la moyenne nationale : 82 ans pour un homme et 86,7

ans pour une femme (respectivement 80,1 et 85,7 pour la France métropolitaine)⁵. Cette espérance de vie a connu une chute brutale

⁴ Vieillir, et alors ?, Cahier n°182, Institut Paris Région, 2025.

⁵ Insee, Décès et mortalité, chiffres provisoires pour 2024.

en lien avec la crise COVID avant de repartir à la hausse dès 2021. Toutefois, et contrairement aux hommes, l'espérance de vie des femmes demeure, en 2024 et à Paris, inférieure à son niveau de 2019.

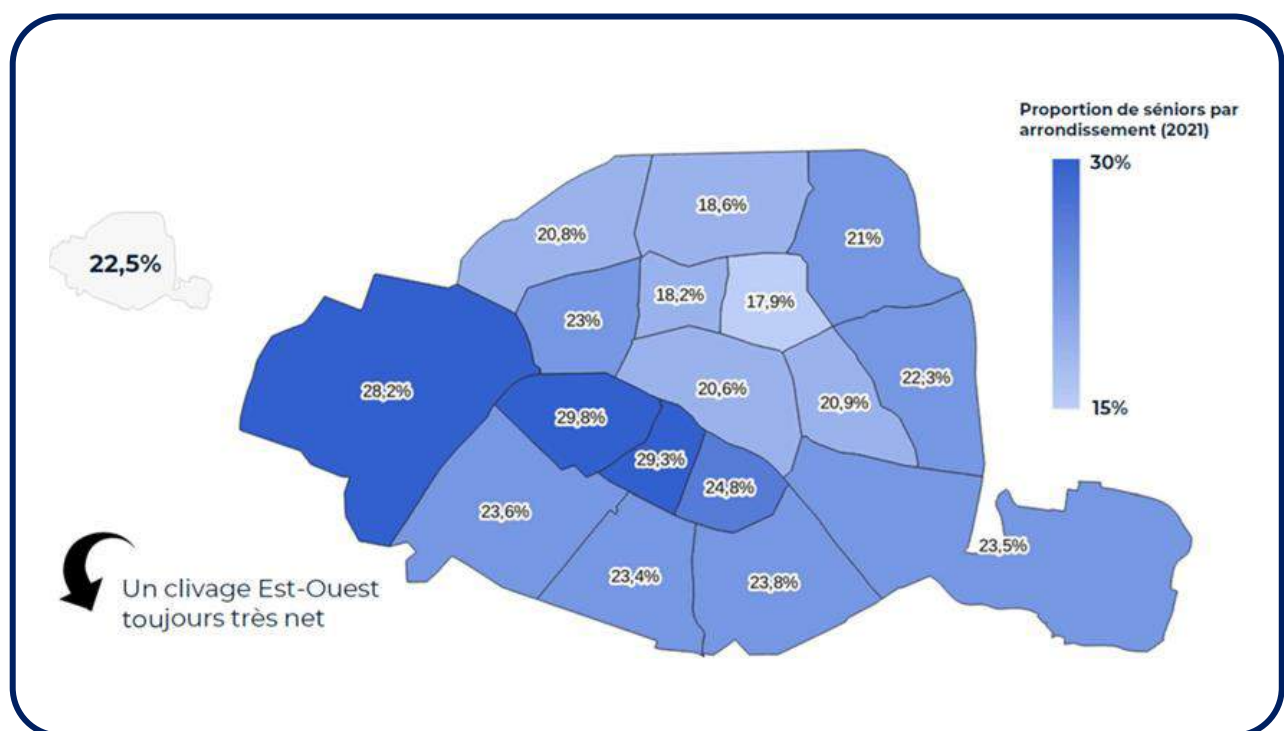
De façon logique, les femmes demeurent plus nombreuses dans la catégorie seniors que les hommes, constituant 57,5% des 60 ans et plus.

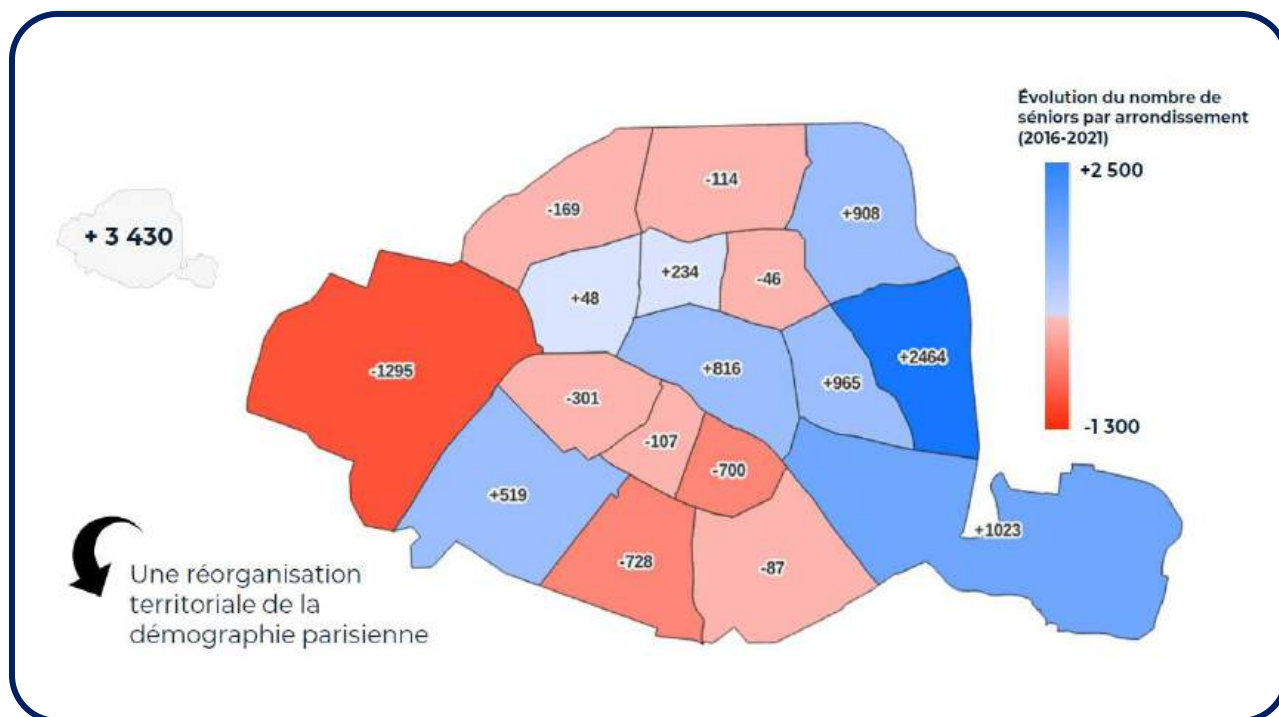
Des disparités territoriales toujours très fortes mais une recomposition démographique

La proportion de seniors demeure très différente dans chaque arrondissement, avec l'existence d'un clivage Est-Ouest, historique, toujours très marqué. Les 6^e, 7^e et 16^e arrondissements présentent ainsi les

proportions de seniors les plus élevées de la capitale (proches des 30%), tandis que certains arrondissements du Nord-Est demeurent en-deçà des 20%.

Toutefois, en tendance, on observe des évolutions permettant d'envisager une réorganisation démographique progressive, les trois arrondissements cités plus hauts présentant, entre 2016 et 2021, une diminution du nombre de seniors, contrairement à certains arrondissements de l'Est dont le rythme de croissance des plus de 60 ans est particulièrement important. Bien que le nombre de seniors soit, au niveau parisien, en augmentation, le nombre d'arrondissements présentant une diminution (9) est plus important que ceux présentant une croissance (8) sur cette même période. On assiste donc progressivement à un rattrapage démographique de l'Est, dont la population, en moyenne toujours plus jeune, présente une dynamique de vieillissement plus marquée que l'Ouest parisien.





Des seniors parisiens de plus en plus dépendants, et pour beaucoup, isolés

Des seniors autonomes mais en risque de perte d'autonomie

Particulièrement complexe à saisir et quantifier, le nombre de seniors en perte d'autonomie est, traditionnellement, rapproché du nombre d'allocataires des aides à l'autonomie, en particulier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Cette donnée est, toutefois, loin de dresser un portrait exhaustif et fidèle de la prévalence de la perte d'autonomie dans la population seniors, car elle renvoie également à des biais évidents, liés notamment aux conditions d'attribution de l'aide (incitatif ou non, ce qui peut conduire différents types de population à y être sous-représentés) et, de façon évidente, à

l'existence d'un non-recours important, qui ne permet pas de travailler sur des échantillons importants.

Au niveau national, 7% des personnes de plus de 60 ans vivant à domicile seraient en perte d'autonomie en 2021, avec des disparités importantes selon les territoires. Ce taux est plus important dans les départements les plus pauvres ou moins bien dotés en places d'hébergement ; Paris ne figure toutefois pas parmi les départements dont le taux est le plus élevé.

L'enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS) de la DREES, renouvelée en 2021, présente des résultats intéressants⁶. A Paris, 60 400 personnes de plus de 60 ans présenteraient un état de santé « mauvais ou très mauvais », soit 12,8% des seniors, similaire au niveau national (12,5%). En revanche, les seniors dont l'état de santé est jugé « très bon » y sont présents en plus grande proportion que la moyenne nationale (18% contre 15,2%).

⁶ DREES, Enquête vie quotidien et santé, 2021.

Ces éléments sont corroborés par d'autres indicateurs, à l'image des difficultés déclarées pour la marche : 12,3% des plus de 60 ans parisiens déclaraient rencontrer de grandes difficultés pour marcher ou monter un escalier, ou ne pas pouvoir du tout, contre 14,3% au niveau national⁷. 22 700 seniors rencontreraient toutefois des difficultés très importantes ou absolues pour sortir de chez elles (4,8%, légèrement plus faible que la moyenne nationale à 5,6%). Par ailleurs, les seniors parisiens sont en proportion moins nombreux que la moyenne nationale à avoir recours à une aide de professionnels : 9% contre 11,1% au niveau national.

Mais, les personnes reconnues « dépendantes » sont en augmentation constante, et avec le vieillissement encore à venir de la population, les seniors parisiens seront de plus à plus nombreux à connaître des situations de dépendance (32 000 personnes d'ici 2030 contre 28 000 en 2016). En 2019, dans la ville de Paris, on dénombre déjà 26 445 personnes en perte d'autonomie, bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). 62% des bénéficiaires de l'APA résident à domicile (16 210 personnes), les autres étant en établissement d'hébergement (10 235 personnes). En comparaison, en France, 59% des bénéficiaires touchent l'APA-domicile. La moitié de ces bénéficiaires parisiens de l'APA-domicile étaient répertoriés GIR 4 (Groupes Iso Ressources), 19% en GIR 2 et 3% en GIR1 (le plus dépendant).

Des seniors vivant à domicile et qui se retrouvent seuls avec l'âge :

A Paris, plus de 90% des seniors parisiens vivent à domicile. La propriété demeure le statut d'occupation le plus représenté parmi la population senior : elle concerne 54,2% des ménages de plus de 65 ans en 2020, et ne gagne que quelques points si on se concentre sur les 80 ans et plus (58,8%), tandis que le logement social représentait respectivement 22,1 et 18,7% des situations de ces deux catégories de ménages. La géographie du statut d'occupation des logements des ménages seniors répond, logiquement, à celle du logement social, plus ou moins représenté selon les arrondissements et quartiers⁸.

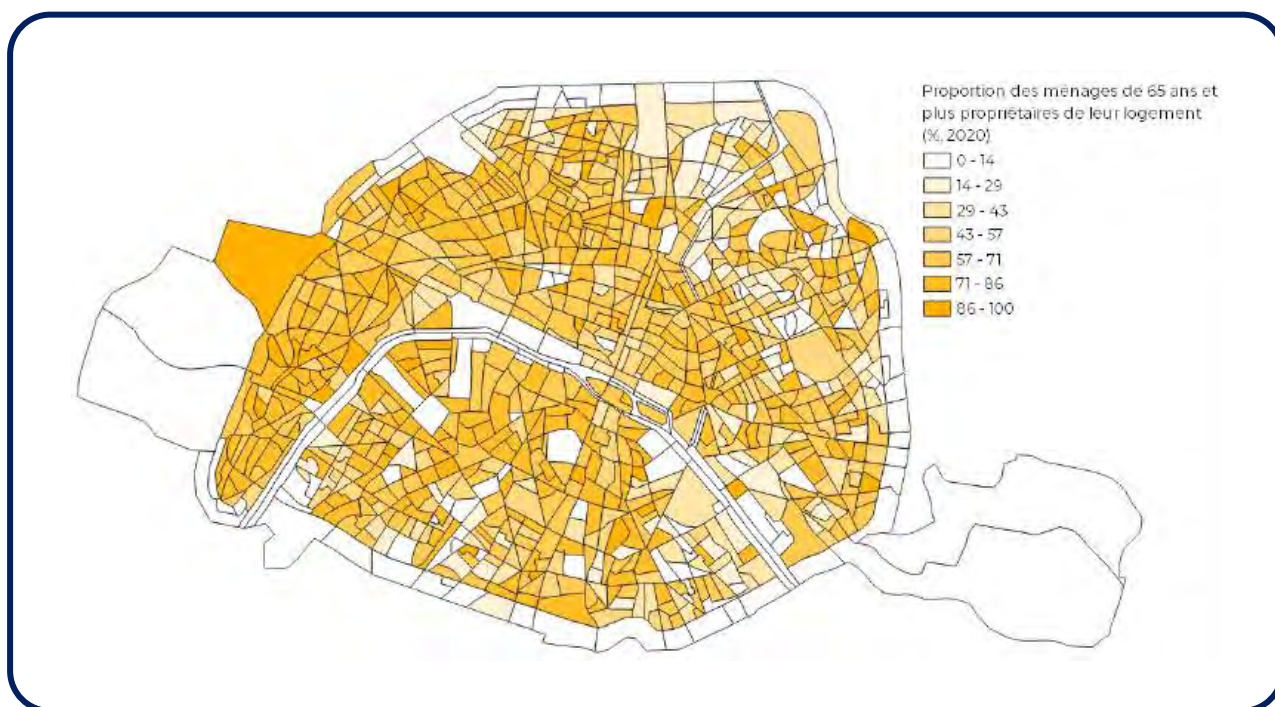
Pour certains ménages, les parcours domiciliaires peuvent présenter une très grande stabilité sur le long terme. Ainsi, 28,3% des ménages de 65 ans et plus occupaient leur logement depuis plus de 40 ans en 2020. Ce chiffre atteignait 44,4% pour les 80 ans et plus.

La même année, près de 63% des ménages de 65 ans et 69% de ceux de 80 ans et plus n'étaient composés que d'une seule personne. Non seulement la solitude domiciliaire s'accroît avec l'âge (souvent liée à la disparition du conjoint), mais elle présente également une géographie complexe, certains quartiers et arrondissements présentant des proportions assez différenciées, avec des écarts entre territoires plus flagrants pour l'ensemble de la catégorie seniors que pour la sous-catégorie des 80 ans et plus.

⁷ Le fait que la population nationale soit en moyenne plus âgée que la population parisienne, et que les seniors de plus de 75 ans y soient mieux représentés dans la catégorie « seniors » ne peut expliquer à lui seul ces écarts dans les limitations fonctionnelles déclarées : en 2021, l'écart de proportion des plus de 75 ans entre Paris et la moyenne nationale était inférieur à un point (8,2% à Paris contre 9,17% au niveau national).

⁸ En particulier, la propriété est sous-représentée dans le Nord-Est et l'ensemble des Portes de Paris, mais également dans certains quartiers identifiés ayant fait l'objet d'opérations de promotions immobilière plus récente, avec une maîtrise d'ouvrage par la collectivité parisienne ou des bailleurs sociaux : le Quartier de la Gare et la ZAC Paris Rive Gauche (13^e) ou le Quartier Javel (15^e) par exemple.

Statut d'occupation des ménages seniors : les propriétaires majoritaires mais des disparités infra-territoriales très fortes.



De fortes inégalités de niveaux de vie et un grand nombre de retraités précaires

Un taux de pauvreté en croissance chez les seniors alors qu'il stagne pour l'ensemble de la population :

D'après les données de l'INSEE de 2021 pour Paris, le taux de pauvreté au seuil de 60% chez les seniors de 60 à 74 ans est de 17%, et de 12% pour ceux âgés de plus de 75 ans (INSEE, 2021) ; dans la population parisienne, ce taux s'élève à 16%. Ce phénomène est plus prégnant que sur le reste du territoire français, où le taux de pauvreté au seuil de 60% des seniors de 65 à 74 ans est de 10%, et celui des plus de 75 ans de 11,3%. On observe donc que, contrairement à la moyenne nationale, les jeunes seniors sont, à Paris, sensiblement plus touchés par la pauvreté que ceux qui sont plus âgés, mais également beaucoup plus que les individus de la même classe d'âge (60-74 ans) pour l'ensemble de la France.

Il y a près de 10 ans, selon les données fournies par l'INSEE pour l'année 2012 (INSEE, 2013), le taux de pauvreté au seuil de 60% pour l'ensemble des Parisiens s'élevait également à 16% – proportion qui n'a donc pas évolué de manière significative au cours de la décennie. En revanche, sur la même période, on voit que la proportion de seniors en situation de pauvreté a augmenté puisqu'en 2012, 15% des 60-74 ans étaient concernés (soit +2 points de pourcentage entre 2012 et 2021) ainsi que 9% des plus de 75 ans (soit +3 points).

Au sein même du territoire parisien, **d'importantes disparités en termes de revenus** et de taux de pauvreté sont à relever. En effet, en fonction de l'arrondissement où ils résident, les seniors présentent des taux de pauvreté et d'intensité de pauvreté très variables.

Les 18^e (25%), 19^e (23%), 20^e (22%), et 10^e (21%) arrondissements présentent les taux de pauvreté les plus élevés du territoire parisien chez les 60-74 ans : tous les autres affichent un taux inférieur à 20% pour cette

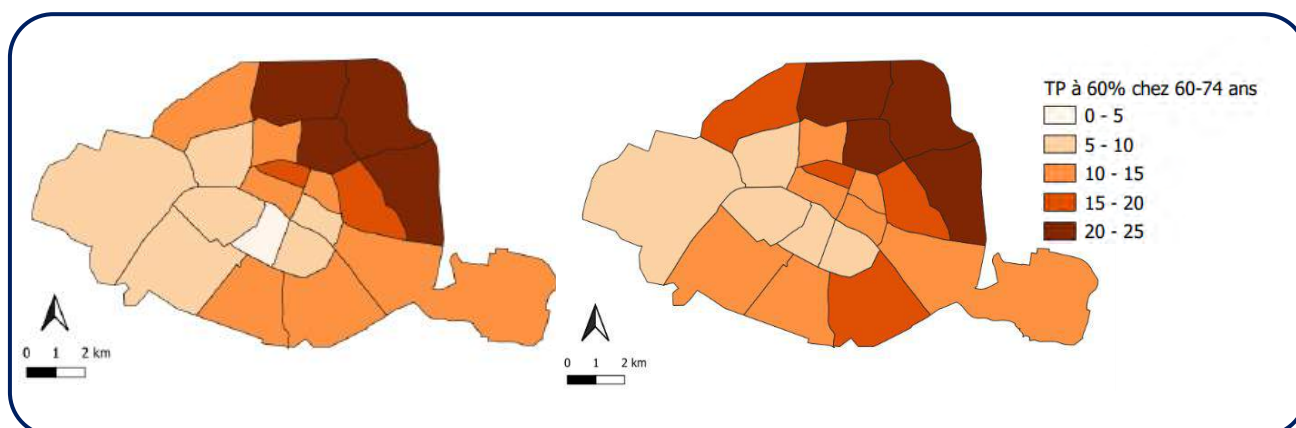
classe d'âge. A l'inverse, les 6^e, 7^e (8%), 8^e (9%), 5^e et 6^e (10%) sont les arrondissements les moins touchés par la pauvreté. Certains arrondissements présentent donc des proportions de 60-74 ans pauvres près de 3 fois plus importantes que d'autres, révélant des inégalités socio-territoriales profondes.

Pour les **plus de 75 ans**, les constats que l'on peut établir sont relativement similaires, si ce n'est que cette catégorie est légèrement moins touchée par la pauvreté. Les arrondissements où les taux de pauvreté au seuil de 60% sont les plus élevés demeurent

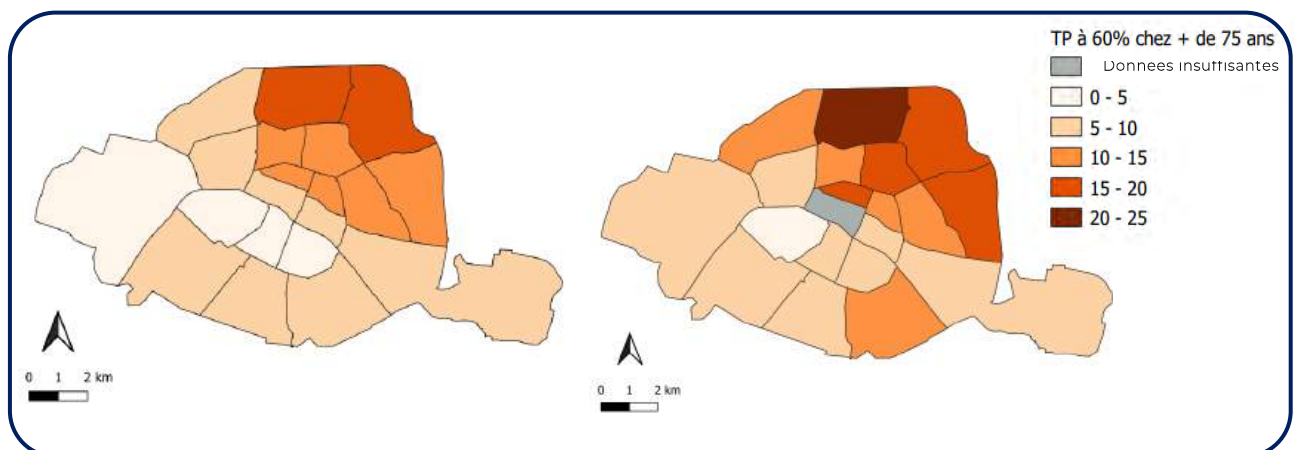
les 18^e (21%), 19^e (20%), 20^e et 10^e (19%) ; ceux qui le sont les moins sont également les 7^e (5%), 6^e (6%), 16^e, 5^e (7% pour les deux) et 8^e (8%). **Les écarts entre arrondissements sont encore plus marqués pour cette catégorie d'âge**, certains territoires présentant des taux de pauvreté quatre fois plus élevés que d'autres.

Par ailleurs, une analyse dynamique permet de montrer qu'**en dix ans, la situation s'est dégradée pour les deux tranches d'âge (60-74 et plus de 75 ans) et pour l'ensemble des arrondissements parisiens.**

Taux de pauvreté au seuil de 60% des séniors parisiens de 60-74 ans (2012-2021)



Taux de pauvreté au seuil de 60% des séniors parisiens de plus de 75 ans (2012-2021)



Répartition des revenus au sein de la catégorie « séniors pauvres »

Un éclairage intéressant sur la répartition des revenus au sein de la population des séniors précaires, dont les revenus sont inférieurs à 60% du revenu médian, peut être apporté par un indicateur supplémentaire : l'intensité de la pauvreté, qui permet de calculer l'écart entre le revenu moyen des séniors pauvres d'un territoire donné, et le seuil de pauvreté⁹.

Pour les 60-74 ans, les arrondissements où cette intensité est la plus faible sont les 14^{ème} (0,227), 1^{er} (0,248) 19^{ème} (0,249) et le 10^{ème} (0,254), soit certains des territoires présentant les taux de pauvreté les plus élevés du territoire, quand la moyenne parisienne pour cette catégorie de population est de 0,268. Cela signifie qu'une part importante des 60-74 ans vivant sous le seuil de pauvreté dispose, dans ces arrondissements, de revenus proches de la limite de ce même seuil (60% du revenu médian) et que les individus très pauvres sont, en proportion, moins nombreux¹⁰.

C'est également ce que l'on peut déduire en observant les revenus médians de ces séniors pauvres, qui sont les plus élevés de la capitale (au-dessus de 10 300 euros par an), ainsi que les taux de pauvreté au seuil de 40 et 50%, beaucoup plus faibles que le TP60, qui montrent que de nombreux individus se situent entre 50% et 60% du revenu médian, juste en-deçà du seuil de pauvreté. Pour le 14^e arrondissement, par

exemple, si 13% des 60-74 ans sont en dessous du taux de pauvreté au seuil de 60%, 5 le sont en dessous du seuil de 40% ; ainsi, 8% des 60-74 ans disposent de revenus compris entre 40 et 60% du revenu médian de l'arrondissement, mais seulement 5% disposent de moins de 40% du revenu médian.

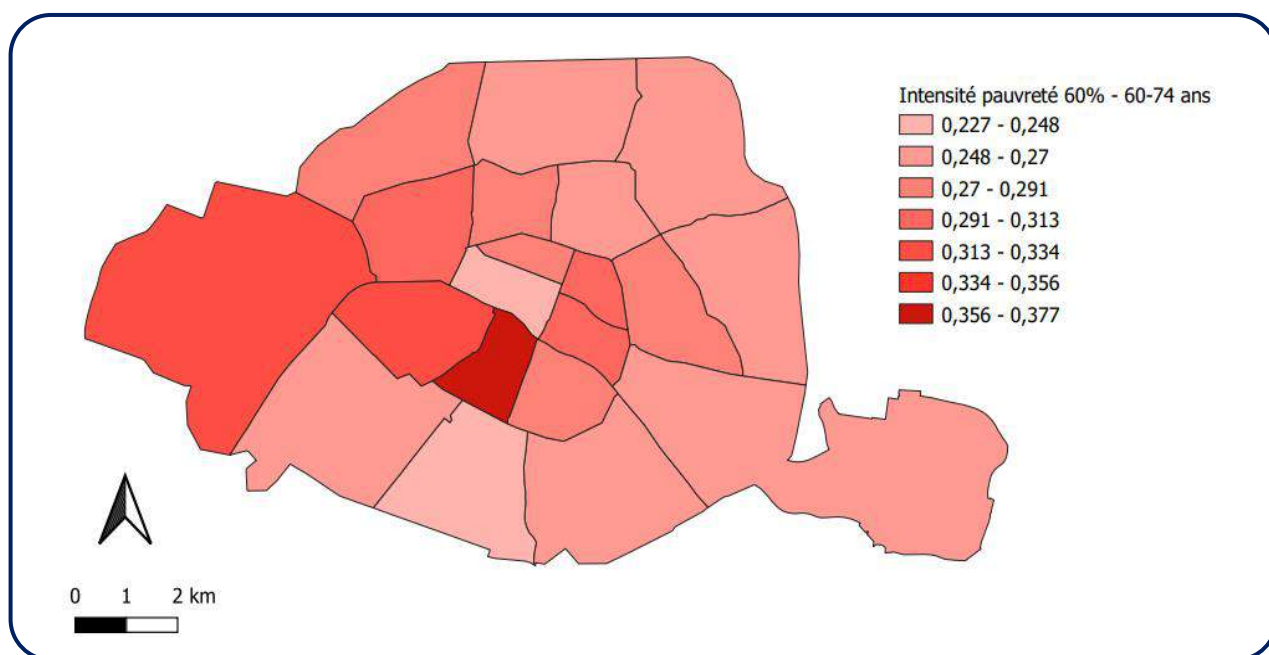
A contrario, les arrondissements comptant les intensités les plus élevées sont ceux qui présentent pourtant les taux de pauvreté au seuil de 60% les plus bas, à savoir les 6^{ème} (0,377), 16^{ème} (0,334), 7^{ème} (0,33) et 8^{ème} (0,31). Ainsi, bien que les séniors de 60 à 74 ans pauvres soient proportionnellement moins présents sur ces territoires, ils disposent néanmoins de revenus plus éloignés du seuil de pauvreté et figurent donc parmi les « plus pauvres » de la catégorie « séniors parisiens de 60 à 74 ans pauvres ». C'est ce que met aussi en lumière l'observation de leurs revenus médians, qui sont les plus faibles de toute la Ville (entre 8630 et 9560 euros par an), ainsi que les taux de pauvreté au seuil de 40 et 50%, qui révèlent que la majorité des individus de 60 à 74 ans pauvres y résidant sont bien en deçà du seuil de pauvreté. Par exemple, pour le 6^{ème} arrondissement, si 8% de cette population sont considérés comme pauvres, à 60% du seuil, 5% le sont encore à 40% : plus de la moitié des 60-74 ans sous le seuil de pauvreté à 60% se trouvent également sous le seuil à 40% du revenu médian.

⁹ On obtient alors un chiffre variant de 0 à 1 ; plus celui-ci est élevé, plus la répartition des revenus au sein de cette catégorie de population indique que l'écart au seuil de pauvreté est important, et qu'une part plus significative de personnes pauvres dispose de revenus très inférieurs au seuil de pauvreté.

¹⁰ En valeur absolue, toutefois, ces mêmes arrondissements peuvent comporter beaucoup plus d'individus en très grande précarité. **En proportion**, le

6^e arrondissement, par exemple, compte bien plus de pauvres aux revenus très bas que le 19^e : en revanche, le 19^e arrondissement comptant bien plus de pauvres de manière globale, même si ceux ayant des revenus bien en-deçà du seuil de pauvreté représentent une part moins importante que ceux dont les revenus sont plus proches de la limite, les plus pauvres peuvent s'avérer plus nombreux en valeur absolue que dans le 6^e.

Intensité de la pauvreté chez les séniors parisiens de 60-74 ans (2021)



En synthèse, une intensité de pauvreté faible n'induit pas nécessairement l'absence de populations très pauvres dans un arrondissement donné, mais une répartition globale en proportion moins favorable à la très grande précarité dans une catégorie d'âge donnée, et inversement. Ainsi, le 19ème présente une intensité de pauvreté

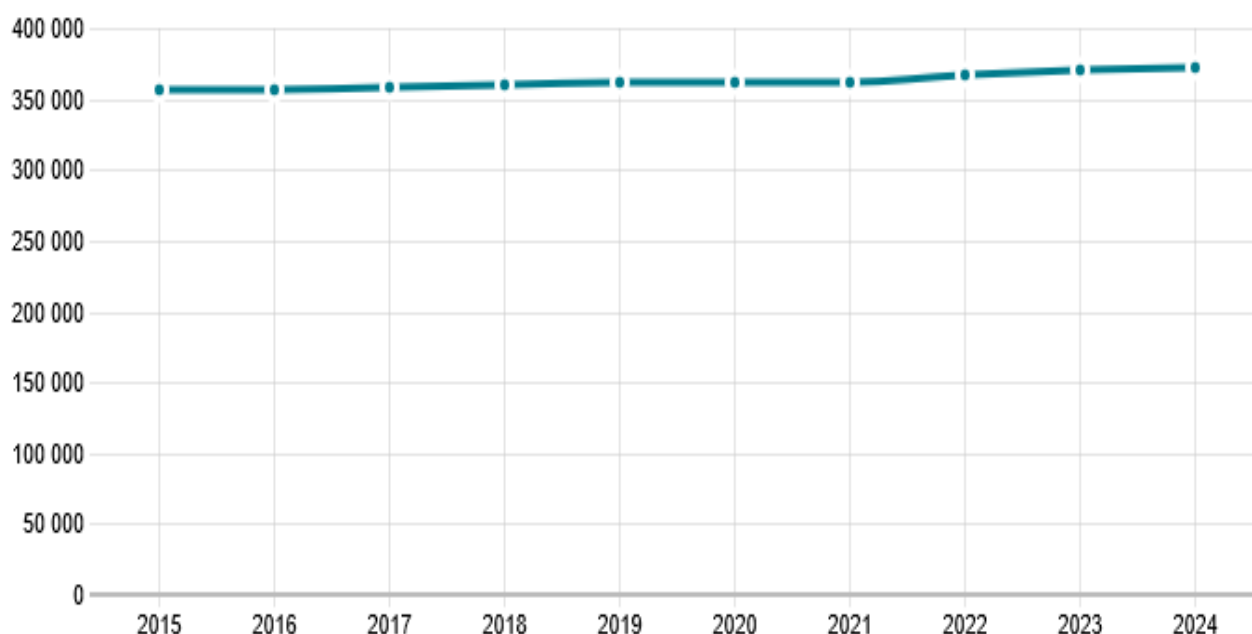
relativement faible, mais un nombre de séniors sous le seuil de pauvreté parmi les plus élevés du territoire parisien. La répartition du 6ème arrondissement, à l'inverse, indique une proportion beaucoup plus importante de séniors dont les revenus sont très faibles, même si leur nombre, en valeur absolu, demeure très faible en comparaison d'autres arrondissements.

Des éléments généraux confirmés par les données d'activité des organismes de sécurité sociale

En 2024, d'après les données de l'Observatoire des fragilités inter-régimes, développé par la CNAV, la CPAM et la MSA, Paris comptait 372 383 retraités, ce qui représentait alors 17,3% de la population générale (INSEE, 2024). Ce chiffre ainsi que cette proportion connaissent une augmentation continue depuis 2015 (date des dernières données disponibles), puisque les retraités étaient alors au nombre de 356 254 et représentaient 16,1% de la population. Ainsi, **en 9 ans, le nombre de retraités parisiens a augmenté de +16 130, alors que la population parisienne est en diminution sur la même période**, faisant croître leur part de 1,2 point de pourcentage. **Sur une période plus courte, entre 2021 et 2024, on voit que cette augmentation s'accélère**, puisque qu'elle est alors de +11 184 individus et de +0,4 point de pourcentage – en 2021, les retraités représentaient 16,9% de la population parisienne.

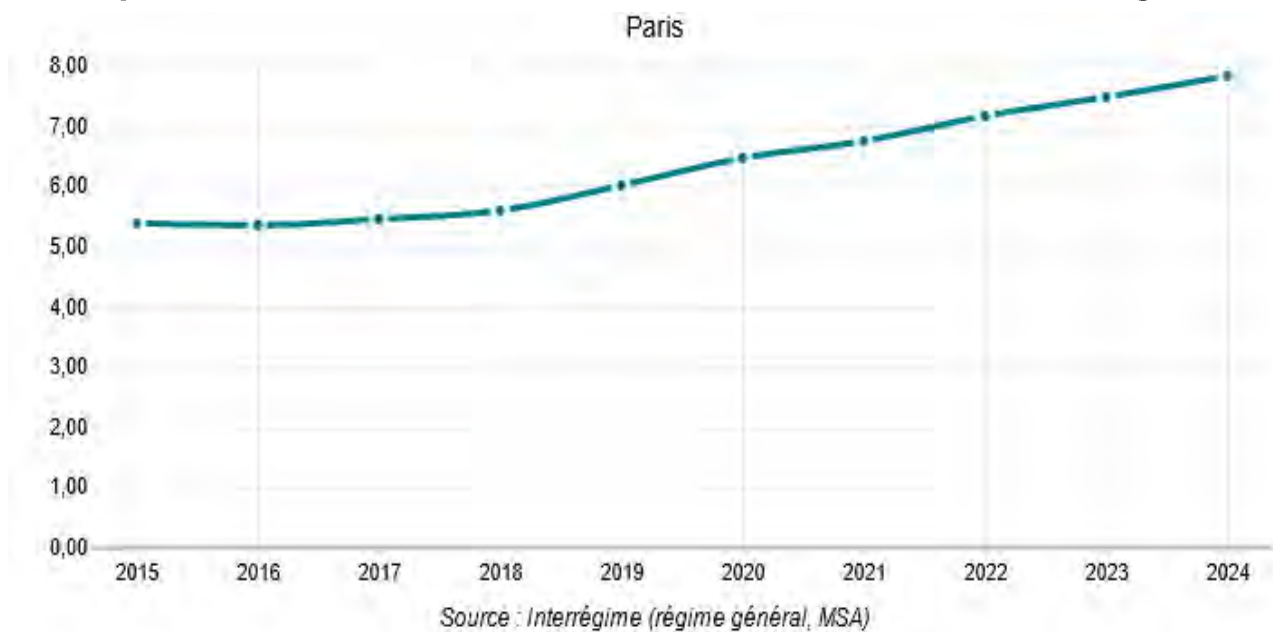
On observe le **même phénomène quant au nombre et à la part de retraités bénéficiaires du minimum vieillesse et / ou d'un complément de retraite**, qui concerne les seniors ayant les plus faibles revenus. En 2015, ils étaient 19 168 et représentaient 5,38% des retraités. Or, en 2024, ils étaient 29 172, soit une croissance de +10 004 individus en 9 ans (soit +52% depuis 2015), et représentaient 7,83% du nombre total de retraités, ce qui signifie qu'il y a eu une augmentation de +2,45 points de pourcentage de la part de retraités bénéficiant du minimum vieillesse et / ou d'un complément de retraite. **Sur une période courte, de 2021 à 2024, on observe même une accélération de ce phénomène**, avec une augmentation de +4 758 individus et +1,07 point de pourcentage.

Evolution du nombre de retraités de l'interrégime à Paris (2015-2024)



Source : Interrégime (régime général, MSA)

Part de retraités bénéficiaires du minimum vieillesse et/ou d'un complément de retraite / nombre total de retraités de l'interrégime



Ces observations viennent appuyer les constats réalisés sur la base de l'analyse du taux de pauvreté chez les seniors et de son évolution : **la précarité progresse chez les Parisiens les plus âgés et touche un nombre d'individus et une part de la population de plus en plus importante.** Quant à la répartition du taux de seniors bénéficiant du minimum vieillesse et/ou d'un complément de retraite, selon les arrondissements, elle reprend les grandes lignes du taux de pauvreté : les territoires les plus touchés sont les 18^e (12,57%), 19^e (12,22%), 20^e (11,21%) et 10^e (10,04%) arrondissements, tandis que les moins touchés demeurent ceux du centre-ouest : le 7^e (2,85%), le 6^e (3,06%), le 8^e (3,12%), le 16^e (3,96%) et le 5^e (3,99%).

L'analyse du nombre et de la part de retraités exonérés de la contribution sociale généralisée (CSG), qui concerne des seniors aux revenus plus élevés mais demeurant faibles, permet de réaffirmer ces constats. En 2015, ils représentaient 77 527 individus parmi les retraités, soit 21,76% d'entre eux ; en 2024, ils étaient au nombre de 94 006 et représentaient 25,24% des retraités à Paris. On constate donc une **augmentation à la fois en valeur absolue (+16 479 individus) et en pourcentage (+3,48 pts)** sur une période de 9 ans. Ici encore, les arrondissements les

plus touchés sont les 19^e (37,52%), 18^e (36,83%), 20^e (34,31%) et 10^e (32,15%) tandis que les moins concernés sont les 7^e (12,53%), 6^e (13,03%), 8^e (14,47%), 16^e (14,68%) et 5^e (15,86%) arrondissements.

Un autre indicateur permet d'illustrer plus concrètement ce propos, à savoir le **nombre et la part de ménages de 65 ans et plus vivant en logement social.** En 2010, ils étaient 47 646, soit 20% des retraités ; en 2021, année des dernières données disponibles, ces ménages étaient au nombre de 53 843, représentant 21,1% de la population considérée. On note donc une **augmentation de +6 197 ménages et de 1,1 point de pourcentage.** Une analyse par arrondissement ne s'avère pas forcément pertinente sur cette dimension puisque la répartition des retraités en logement social sur le territoire parisien dépend de la répartition des logements sociaux sur ce dernier.

Pour mettre en évidence la fragilité pluridimensionnelle des seniors, on peut également observer la part et le nombre d'assurés interrégimes de plus de 65 ans sans médecin traitant déclaré : ils étaient 48 266 en 2024, soit 12,8 % des assurés. Autrement dit, plus d'un senior parisien sur dix se trouve en situation de vulnérabilité

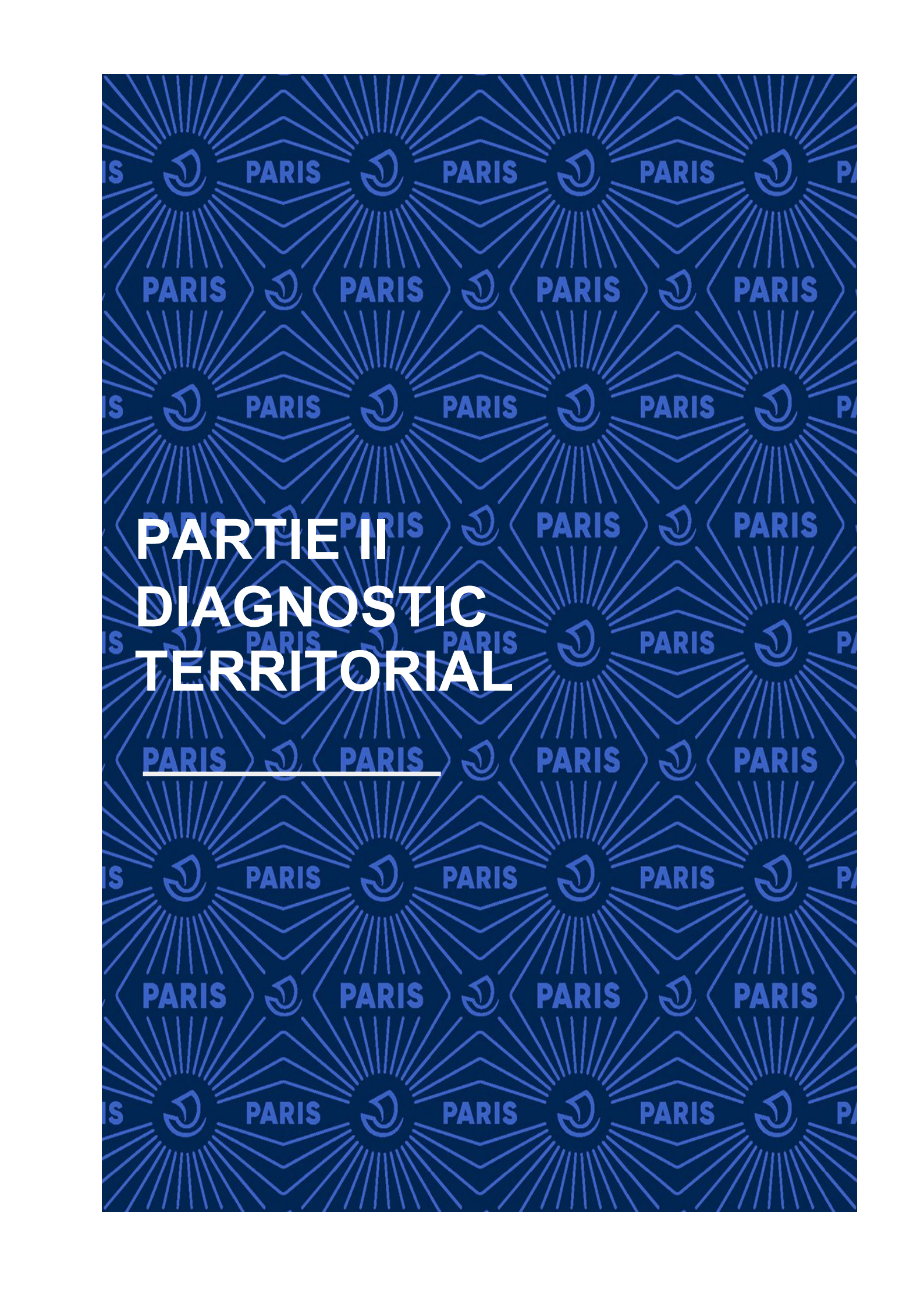
sanitaire, qui vient s'ajouter aux fragilités déjà liées aux ressources financières. Enfin, l'analyse des données concernant les Parisiens âgés de 50 à 59 ans peut s'avérer pertinente afin d'anticiper les enjeux de précarité des prochaines années.

. Dans cette tranche d'âge, le taux de pauvreté moyen au seuil de 60 % s'élève à 18 %, contre 16 % pour l'ensemble de la population parisienne. Il est plus élevé que celui observé chez les seniors de 60 à 74

ans dans tous les arrondissements, à l'exception du 7^e et du 18^e où les proportions sont identiques (respectivement 8 % et 25 %), ainsi que des 2^e, 3^e et 10^e arrondissements où le taux est plus élevé chez les seniors. À titre d'exemple, dans le 14^e arrondissement, il atteint 16 % chez les 50-59 ans, contre 12 % chez les 60-64 ans et 9 % chez les plus de 75 ans. Ces constats appellent à la vigilance : en vieillissant, cette population

Analyse sociodémographique - Les points clés

- Un territoire qui demeure plus jeune que la moyenne nationale
- Un vieillissement de la population porté exclusivement par les plus de 75 ans et la réduction des catégories de population les plus jeunes
- Des seniors vivant principalement à domicile, et en majorité propriétaires
- Des seniors aux niveaux de vie contrastés sur le territoire parisien
- Beaucoup de seniors pauvres proportionnellement à la moyenne nationale, avec une faible pension de retraite (taux de pauvreté de 15,4% contre 9,7% au niveau national pour les 60-74 ans)

The background of the entire page is a repeating pattern of the Paris logo, which consists of a stylized 'P' inside a circle with radiating lines, followed by the word 'PARIS'.

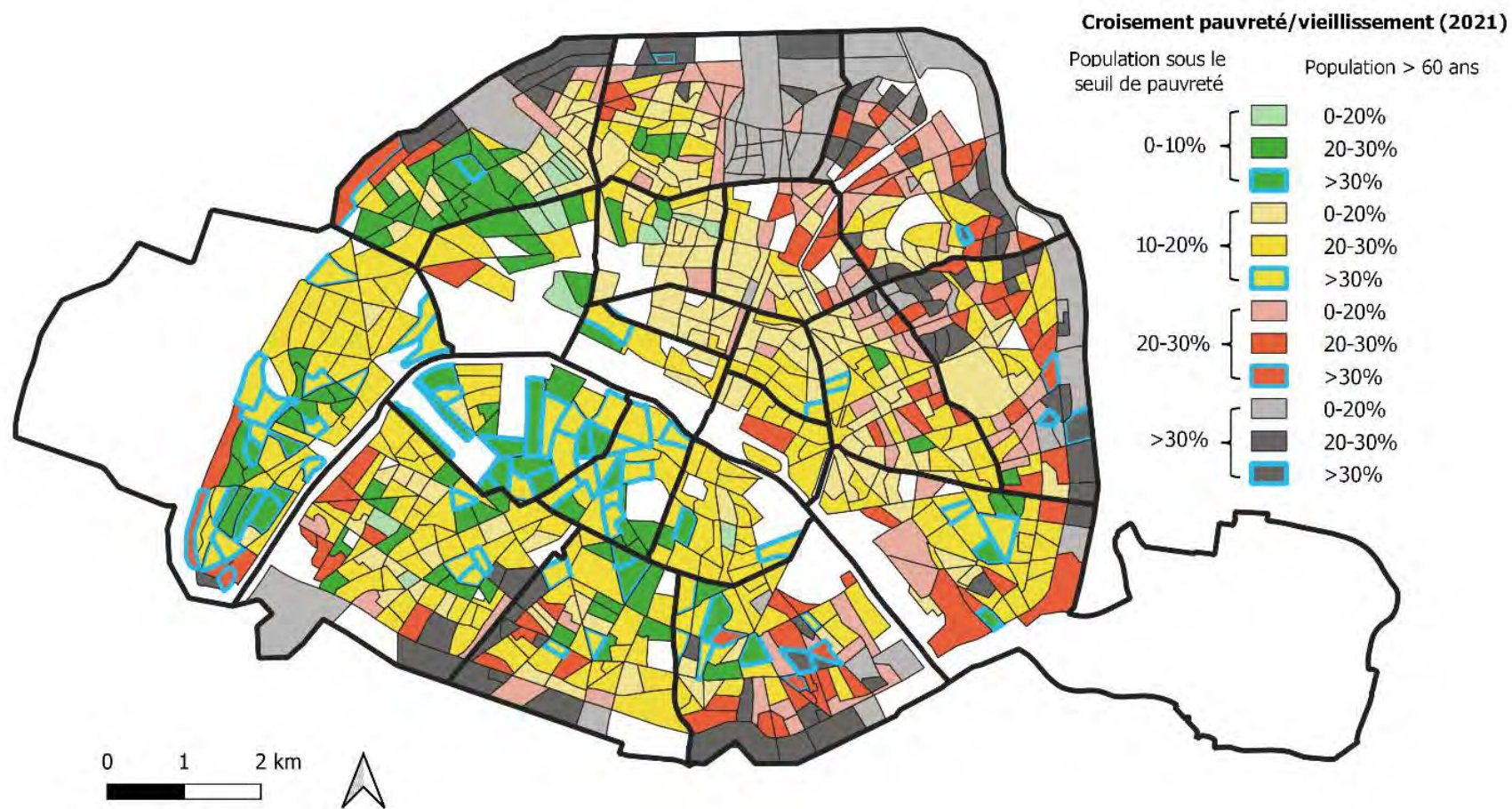
PARTIE II

DIAGNOSTIC

TERRITORIAL

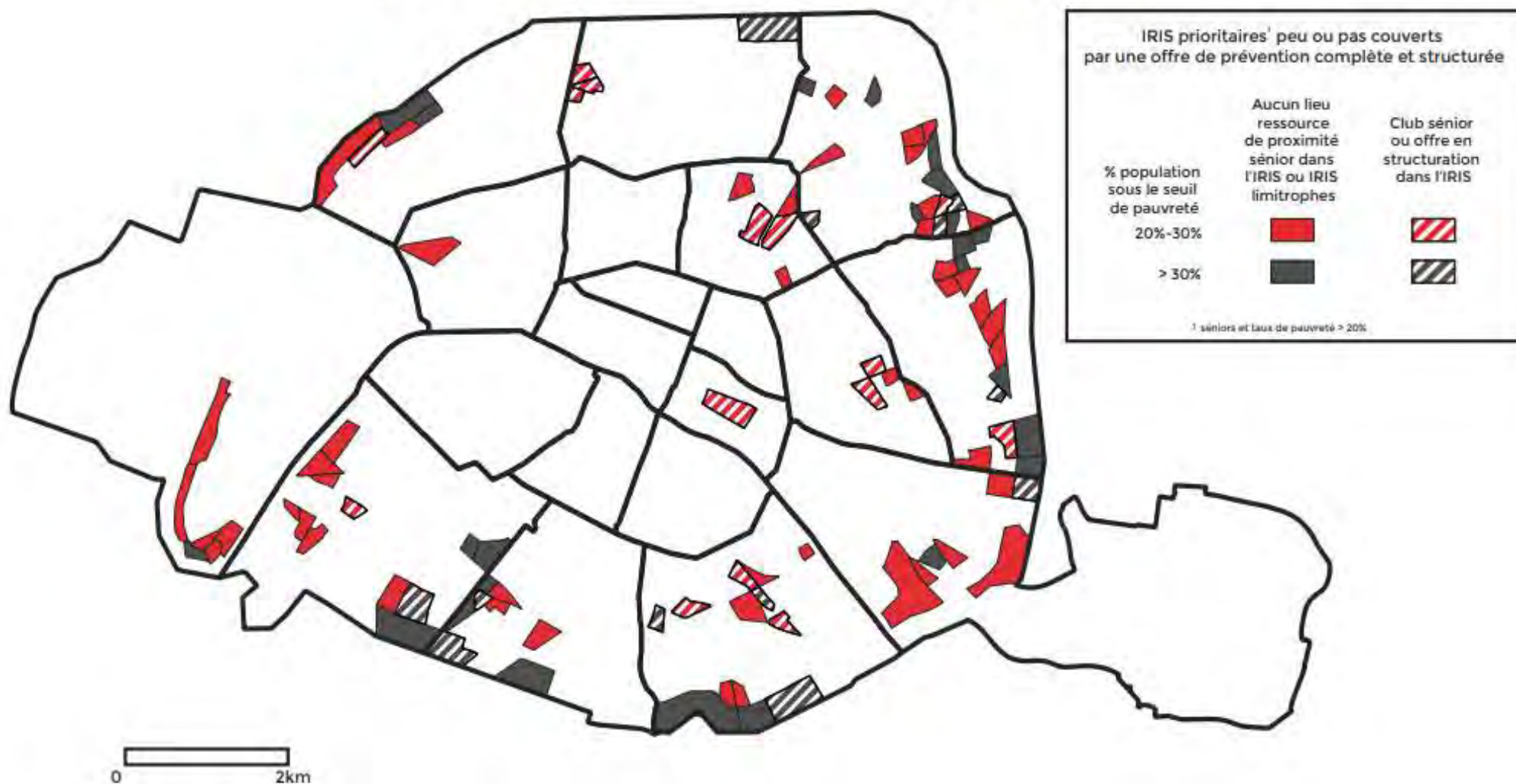
ANNEXES CARTOGRAPHIQUES

Taux de pauvreté et vieillissement : un clivage Est-Ouest très marqué malgré quelques cas particuliers



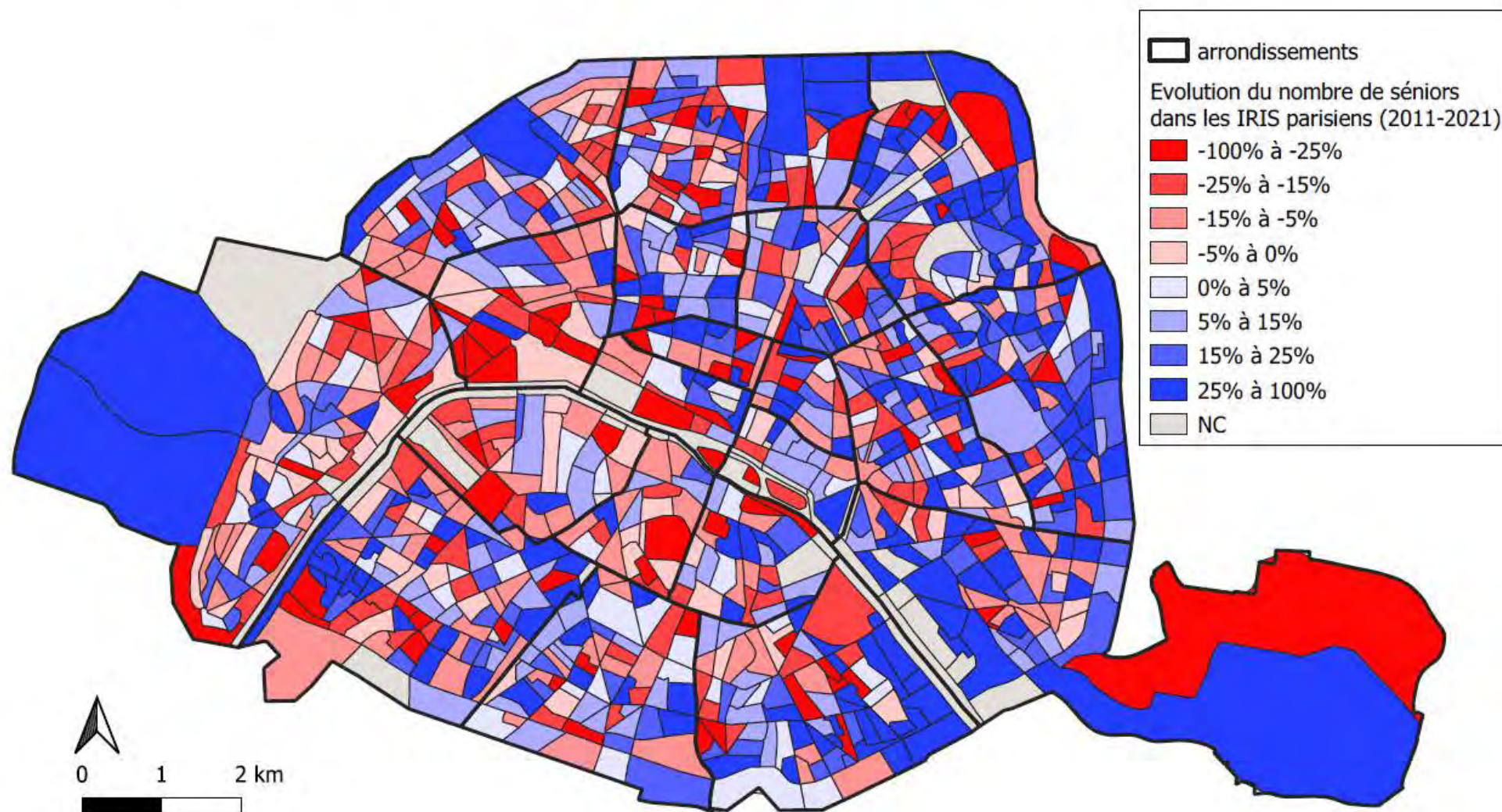
Contre-cartographie de l'offre de prévention en direction des seniors à Paris

IRIS issus du zonage prioritaire non couverts
par une offre de prévention complète et de proximité



Séniors à Paris

Une évolution démographique différenciée



AVANT-PROPOS

La notion de parcours de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées repose sur une approche globale et coordonnée qui tient compte des besoins physiques, psychologiques, sociaux et environnementaux des seniors.

A l'échelle du territoire, l'objectif est donc de proposer aux seniors une offre de proximité (dans un rayon d'un quart d'heure de marche de leur domicile), et adaptée sur les thématiques de prévention suivantes :

- Prévention santé physique
- Prévention santé mentale
- Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable (maintien à domicile)
- Accès aux droits / inclusion numérique

Une attention particulière doit également être portée sur les publics les plus fragiles, notamment concernant les enjeux d'accès aux droits et aux ressources locales, qui conditionne souvent le maintien de l'autonomie et l'inclusion sociale.

Enfin la construction d'un parcours de prévention repose sur la mobilisation de tous les acteurs du territoire, leur interconnaissance et leur coordination.

Les fiches suivantes vous proposent une cartographie non exhaustive de l'offre de prévention identifiée dans chaque arrondissement.

La définition de « sénior », retenue pour ce diagnostic, concerne l'ensemble des habitants de plus de 60 ans, qu'ils soient actifs ou non.

FICHE Paris Centre

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021 :

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	16 899	16 387	15 459	14 942
20-59 ans	68 492	68 576	63 833	62 950
60-74 ans	11 263	12 805	13 103	13 363
Plus de 75 ans	6 209	6 609	6 344	6 900
Séniors arrt	17 472	19 414	19 447	20 263
Total arrt	102 863	104 377	98 739	98 155
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	17,0%	18,6%	19,7%	20,6%
Proportion <20 ans arrt	16,4%	15,7%	15,7%	15,2%

Entre 2006 et 2021, la population du 16^e arrondissement connaît d'abord une légère croissance avant d'entrer dans une phase de recul continu, plus marquée que celle observée à l'échelle parisienne. À l'inverse, la population des 60 ans et plus augmente régulièrement, entraînant une progression de leur part au sein de la population, qui atteint 20,6 % en 2021, un niveau inférieur à la moyenne parisienne (22,5 %). Cette dynamique est surtout portée par la hausse notable des jeunes seniors, tandis que la croissance est plus modérée parmi les 75 ans et plus.

La proportion de seniors dans la population est en hausse et atteint 20,6 % en 2021, un niveau inférieur à la moyenne parisienne (22,5 %).

Focus 2016-2021 :

Sur la période 2016-2021, les moins de 60 ans sont en diminution alors que le nombre de séniors augmente :

- 3,3 % pour les moins de 20 ans (-517 individus)
- 1,4 % pour les 20-59 ans (-883 individus)
- +2 % pour les 60-74 ans (+260 individus)
- +8,8 % pour les 75 ans et + (+556 individus)

La population senior progresse de manière plus marquée à Paris Centre (+4,2 %) que dans l'ensemble de la capitale (+0,7 %), tandis que la population totale recule légèrement (-0,6 %), une baisse toutefois moins importante que la moyenne parisienne (-2,9 %).

L'IDV¹ Paris Centre est de 1,03, un niveau supérieur à la moyenne parisienne (0,93), ce qui signifie que l'arrondissement compte proportionnellement plus de personnes de 65 ans que de moins de 20 ans. Cet indice est par ailleurs stable.

L'IDV² est de 0,52 inférieur à la moyenne parisienne (0,57), ce qui traduit une part légèrement moindre de seniors de 75 ans et plus parmi les 60 ans et plus.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des séniors âgés sur les séniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de séniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les séniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux séniors âgés.

2. Répartition territoriale des projets

Informations également disponible sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](#) sur Paris.fr

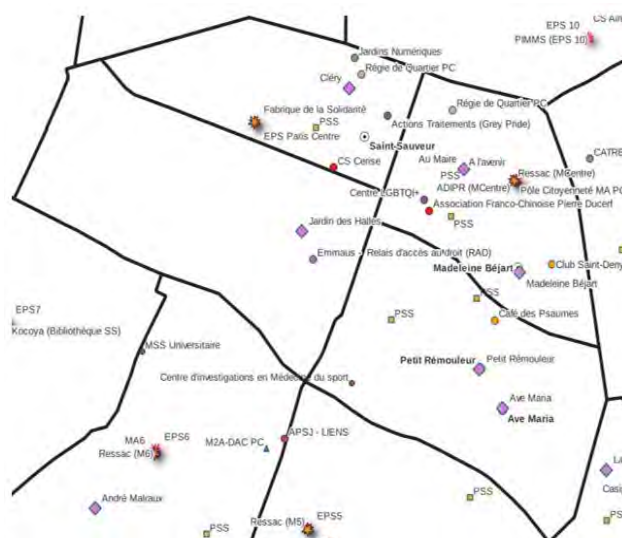
La cartographie de la répartition des projets à Paris Centre met en évidence une offre de prévention plus dense dans l'est du 2^e et l'ensemble du 3^e arrondissement, portée en grande partie par des lieux-ressources proposant une offre multithématique.

Cette offre est complétée par un large choix d'activités conviviales et de loisirs, notamment grâce à la présence de six clubs seniors de la Ville de Paris et de plusieurs structures associatives.

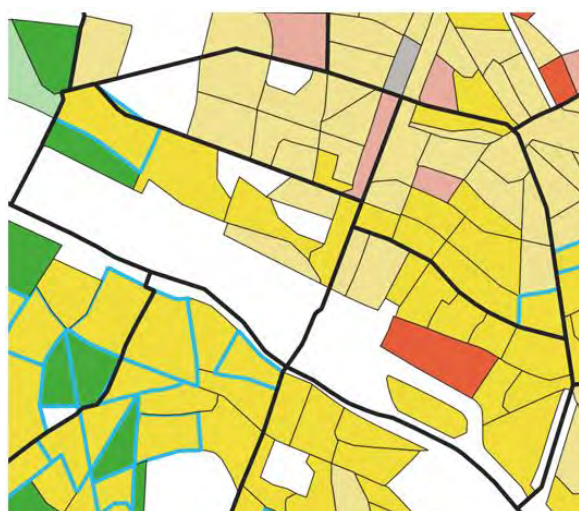
L'ouest de l'arrondissement apparaît moins couvert, en raison notamment de l'emprise du jardin des Tuileries.

Localisation des lieux ressources de proximité

- 6 clubs séniors couvrent de manière équilibrée l'ensemble du territoire
- 1 centre social au centre du territoire
- 1 régie de quartier disposant de deux antennes



3. Caractéristiques socio-démographiques



La population sénior est principalement présente dans les 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements avec deux zones plus denses :

- le Nord-est du 1er arrondissement (autour de la Place Vendôme)
- la Pointe sud-est du 3ème arrondissement (entre les rues du Béarn, Saint-Gilles, du Pas de la Mule, et le boulevard Beaumarchais)

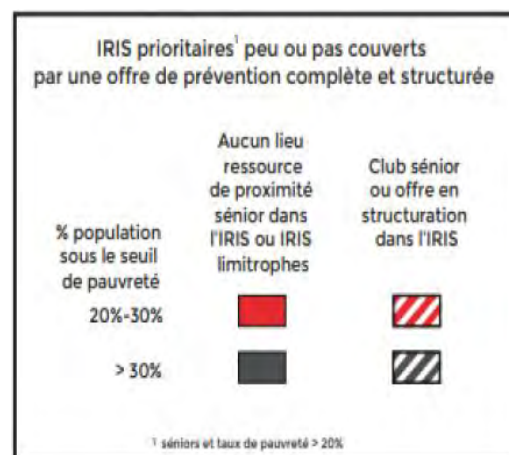
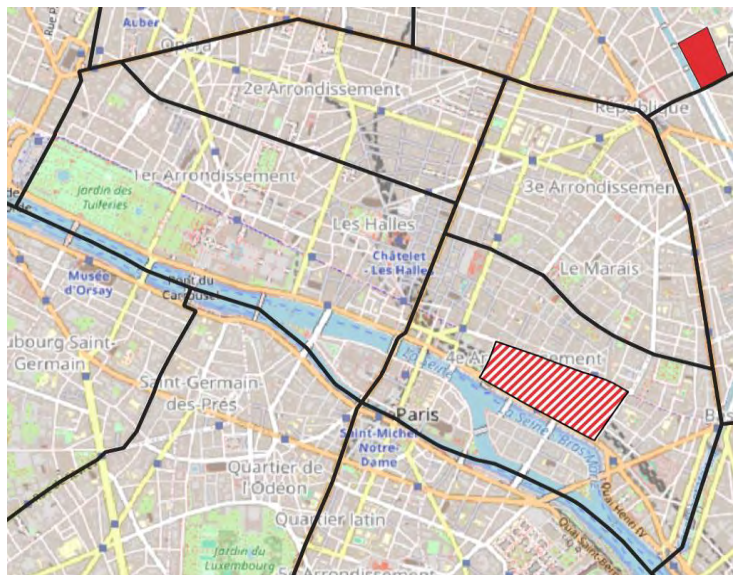
La proportion d'habitants sous le seuil de pauvreté correspond, pour la plupart des IRIS³, à la moyenne parisienne, mais une zone concentrant à la fois proportion élevée de seniors (entre 20% et 30%) et de ménages sous le seuil de pauvreté (entre 20% et 30%) est identifiée dans le 4^{ème} arrondissement, au sud de la rue François Miron.

Le territoire bénéficie de l'expérimentation d'un référent isolement, porté par la M2A-DAC Paris Centre, dont la vocation est de contribuer à la coordination des acteurs et parcours en lien avec la Maison des solidarités, au renforcement de l'offre, et au repérage de seniors isolés.

³ Ilots Regroupés pour information statistique : unité de territoire de base pour diffuser de données socio-démographique fines.(INSEE)

4. Zones prioritaires

La zone concentrant le plus de séniors et le plus de personnes précaires est située dans le 4^e arrondissement, dans la zone située entre la Seine et les rues de Rivoli et Saint-Antoine, territoire en partie couvert par la présence de clubs séniors de la Ville de Paris. Compte tenu du nombre restreint de lieux ressources de proximité dans ce quartier, une attention particulière pourrait être portée au renforcement de l'offre de ces clubs.



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Les clubs séniors
- Les équipements Paris Sport Séniors

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Clubs séniors
- Associations diverses
- Référent isolement M2A-DAC Paris Centre

Prévention santé mentale

- PRIF en clubs séniors

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Permanence à la Mairie
- Relais d'accès aux droits
- Lieux ressources (centres sociaux et régies de quartier)

6. Éléments de synthèse et perspectives

L'arrondissement de Paris Centre présente globalement des indicateurs socio-économiques favorables ainsi qu'une offre de prévention et de loisirs relativement développée. Les zones non couvertes identifiées correspondent principalement à des secteurs occupés par de grands équipements culturels ou paysagers.

Un secteur situé au sud de la rue François-Miron (ancien 4^e arrondissement) se distingue toutefois par des niveaux de précarité et une proportion de séniors plus élevés que dans le reste du territoire.

Cette zone pourrait ainsi faire l'objet d'un travail de repérage plus fin, notamment dans le cadre du déploiement du référent isolement porté par la M2A-DAC Paris Centre, possiblement en lien avec les bailleurs sociaux qui y sont implantés.

L'offre en prévention santé mentale pourrait être renforcée, en lien avec les Clubs séniors et les lieux-ressources de proximité présents dans l'arrondissement.

FICHE 5^e arrondissement

Rappel du contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021 :

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	11 319	10 971	10 295	10 501
20-59 ans	37 102	36 038	34 042	32 271
60-74 ans	7 788	8 481	9 230	8 375
Plus de 75 ans	5 266	5 310	5 539	5 694
Séniors arrt	13 054	13 791	14 769	14 069
Total arrt	61 475	60 800	59 106	56 841
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	21,2%	22,7%	25,0%	24,8%
Proportion <20 ans arrt	18,4%	18,0%	17,4%	18,5%

Entre 2006 et 2021, la population du 5^e arrondissement diminue continuellement, avec une baisse plus marquée qu'à l'échelle parisienne. À l'inverse, le nombre de personnes de 60 ans et plus progresse régulièrement. La part des séniors augmente ainsi nettement (+3,6 points) et atteint 24,8 % en 2021, un niveau supérieur à la moyenne parisienne (22,5 %).

Focus 2016-2021 :

SEntre 2016 et 2021, deux classes d'âge progressent, les moins de 20 ans et les 75 ans et plus, tandis que les 20-59 ans et les 60-74 ans connaissent un recul notable.

- +2 % pour les moins de 20 ans (+206 individus)
- -5,2 % pour les 20-59 ans (-1771 individus)
- -9,3 % pour les 60-74 ans (-855 individus)
- +2,8 % pour les 75 ans et + (+155 individus)

La population senior recule de 4,7 %, contrairement à la tendance parisienne (+0,7 %). La population totale du 5^e arrondissement diminue également (-3,8 %), une baisse un peu plus marquée que la moyenne parisienne (-2,9 %).

L'IDV¹ du 5^e arrondissement est de 1,06, un niveau supérieur à la moyenne parisienne (0,93) et stable, indiquant que la population de 65 ans et plus y est proportionnellement plus nombreuse que celle des moins de 20 ans

L'IDV² est de 0,68 contre 0,57 à Paris, indiquant une proportion plus forte de séniors de plus de 75 ans parmi les 60 ans et + qu'à Paris.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'IDV² consiste à calculer le rapport des séniors âgés sur les séniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de séniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les séniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux séniors âgés

2. Répartition territoriale des projets

La cartographie de la répartition des projets dans l'arrondissement laisse apparaître une offre de prévention éparse et de faible densité essentiellement constituée par les Clubs Séniors, avec donc une prédominance de l'offre municipale culturelle et de loisirs.

Une Maison Sport Santé est localisée sur l'arrondissement et pourrait de par la nature de ses activités accompagner des séniors.

L'arrondissement est, par ailleurs, couvert par le référent isolement porté par la M2A-DAC Paris Centre (LIENS).

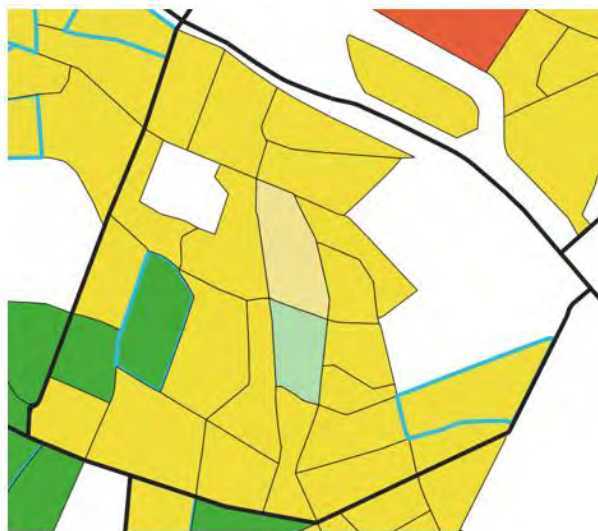
Localisation des lieux ressources de proximité

4 clubs séniors, répartis dans le sud de l'arrondissement.



Informations également disponibles sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](https://paris.fr/etre-senior-a-paris) sur Paris.fr

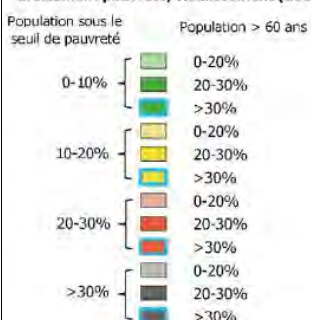
3. Caractéristiques socio-démographiques



La population sénior est présente en assez forte proportion dans tout l'arrondissement, avec deux territoires particulièrement concernés par un phénomène de vieillissement, les séniors représentant plus de 30% de leur population :

- Zone située entre les rues Lhomond, Gay Lussac, Claude Bernard et Malebranche
- Zone située entre les rues Buffon, Geoffroy Saint-Hilaire et Poliveau.

Croisement pauvreté/vieillesse (2021)



4. Zones prioritaires

L'arrondissement ne présente aucun IRIS³ remplissant les critères cumulatifs de fragilités de revenus et de proportion élevée de seniors, néanmoins les études de l'intensité de la pauvreté à l'échelle de l'arrondissement ont permis d'y identifier la présence de seniors en situation de forte précarité et probablement isolés.

Les îlots les plus concernés par un phénomène de vieillissement ne s'apparentent pas, en tout état de cause, à des « zones blanches » compte tenu de l'implantation à proximité immédiates de Clubs seniors de la Ville de Paris, mais une attention particulière pourrait être portée au quartier Poliveau, qui ne présente pas d'indicateur de fragilité socio-économique fort, mais une proportion très forte de seniors.

5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Clubs seniors
- 4 équipements Paris Sport Seniors

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Clubs seniors
- Référent isolement M2A-DAC Paris Centre

Prévention santé mentale

- M2A-DAC Centre

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Permanences associatives à la Mairie

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 5^e arrondissement présente un profil démographique marqué par une diminution de la population senior comme de la population globale. Aucun îlot ne ressort du zonage prioritaire de prévention, mais une attention particulière doit être portée aux situations de seniors isolés et précaires présents sur le territoire.

Le faible nombre de lieux-ressources de proximité est en partie compensé par la forte densité des clubs seniors implantés dans l'arrondissement.

Certaines thématiques de prévention pourraient être davantage mobilisées (santé mentale, nutrition, mémoire...), en lien avec des acteurs spécialisés intervenant à l'échelle parisienne ou des structures de proximité plus généralistes, comme la M2A-DAC Paris Centre.

Enfin, une mobilisation du dispositif Liens de la M2A-DAC Paris Centre permettrait de mieux qualifier les besoins liés au vieillissement, notamment pour les résidents du parc social.

³ Ilots Regroupés pour information statistique : unité de territoire de base pour diffuser de données socio-démographique fines.(INSEE)

FICHE 6^e arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021 :

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	8 526	8 393	7 357	7 466
20-59 ans	25 530	23 375	21 677	20 968
60-74 ans	6 538	7 327	7 034	6 761
Plus de 75 ans	4 683	4 784	4 848	5 014
Séniors arrt	11 222	12 112	11 882	11 775
Total arrt	45 278	43 880	40 916	40 209
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	24,8%	27,6%	29,0%	29,3%
Proportion <20 ans arrt	18,8%	19,1%	18,0%	18,6%

Entre 2006 et 2021, la population du 6^e arrondissement diminue fortement – 11,2%), avec une baisse nettement plus marquée qu'à l'échelle parisienne (-2,2%).

Sur la même période, le nombre de séniors de 60 ans et plus augmente dans un premier temps, puis recule légèrement après 2011 : les jeunes seniors progressent jusqu'en 2011 avant de diminuer, tandis que les seniors âgés poursuivent une hausse modérée mais continue.

La part des seniors dans la population augmente ainsi de manière sensible (+4,5 points) et atteint 29,3 % en 2021, un niveau nettement supérieur à la moyenne parisienne (22,5 %).

Focus 2016-2021 :

Entre 2016 et 2021, la structure démographique du 5^e arrondissement évolue de façon différenciée : les moins de 20 ans et les 75 ans et plus sont en légère progression, tandis que les 20-59 ans et les 60-74 ans enregistrent un recul notable:

- +1,5 % pour les moins de 20 ans (+109 individus)
- -3,3 % pour les 20-59 ans (-709 individus)
- -3,9 % pour les 60-74 ans (-273 individus)
- +3,4 % pour les 75 ans et + (+166 individus)

La population senior recule légèrement (-0,9 %), contrairement à la tendance parisienne (+0,7 %). La population totale du 6^e arrondissement diminue également (-1,7 %), à un rythme toutefois un peu moins marqué que la moyenne parisienne (-2,9 %)

L'IDV¹ du 6^e arrondissement est de 1,28, un niveau nettement supérieur à la moyenne parisienne (0,93) et stable, indiquant que la population de 65 ans et plus y est proportionnellement beaucoup plus nombreuse que celle des moins de 20 ans..

L'IDV2 ²est de 0,74 contre 0,57 à Paris, indiquant une proportion plus forte de seniors de plus de 75 ans parmi les 60 ans et plus que la moyenne Parisienne.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des seniors âgés sur les seniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de seniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les seniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux seniors âgés

2. Répartition territoriale des projets

La cartographie de la répartition des projets dans l'arrondissement laisse apparaître une offre de prévention éparse et de faible densité, essentiellement constituée par le Club Sénior Malraux, et la M2A-DAC Paris Centre. L'arrondissement est, par ailleurs, couvert par le référent isolement porté par la M2A-DAC Paris Centre (LIENS).

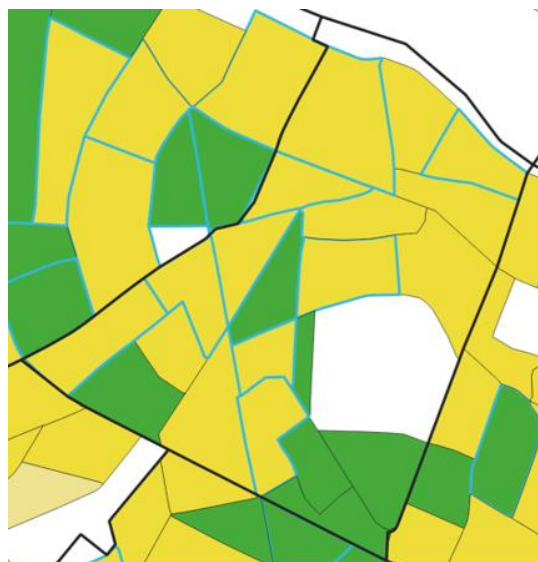
Localisation des lieux ressources de proximité

1 club séniors



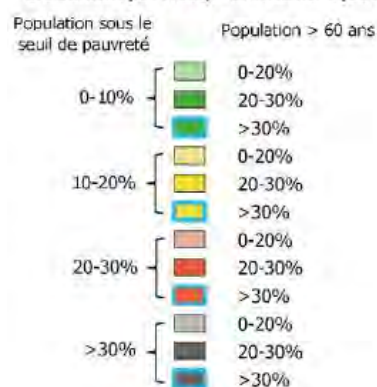
Informations également disponibles sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](#) sur Paris.fr

3. Caractéristiques socio-démographiques



Le 6^e arrondissement présente un profil très homogène du point de vue de la pauvreté, avec des niveaux globalement faibles. La présence de seniors y est en revanche marquée et bien répartie sur le territoire, plusieurs IRIS³ comptant plus de 20 à 30 % de personnes de 60 ans et plus. Quelques contrastes apparaissent entre secteurs plus jeunes et secteurs très vieillissants, mais l'arrondissement se caractérise surtout par une faible précarité et une forte concentration de seniors.

Croisement pauvreté/vieillessement (2021)



³ Ilots Regroupés pour information statistique : unité de territoire de base pour diffuser de données socio-démographique fines.(INSEE)

4. Zones prioritaires

L'arrondissement ne présente aucun IRIS remplissant les critères cumulatifs de fragilités liés à l'âge et au niveau de revenus, néanmoins les études de l'intensité de la pauvreté à l'échelle de l'arrondissement ont permis d'identifier la présence de seniors en situation de forte précarité et probablement isolés.

L'offre dans le nord et l'ouest de l'arrondissement est assez faible, pour une population senior particulièrement dense.

5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- 1 club senior
- Equipements Paris Sport Senior
- Activités proposées au sein de la Mairie d'arrondissement.

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Club senior
- Référent isolement M2A-DAC Paris Centre

Prévention santé mentale

- M2A-DAC Centre

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Club senior
- Association d'inclusion numérique

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 6^e arrondissement est l'un des arrondissements parisiens concentrant la plus grande proportion de personne aisée, et également des indicateurs de vieillissement très marqués, portés principalement par les plus de 75 ans, dont la population est en constante augmentation depuis le début des années 2000. Aucun îlot ne ressort du zonage prioritaire de prévention mais une attention spécifique doit être portée aux situations de seniors isolées et précaires présents sur le territoire.

L'offre de prévention présente sur le territoire reste limitée et s'appuie peu sur des lieux-ressources de proximité, moins nombreux dans l'arrondissement. Toutefois, des actions peuvent être développées en mobilisant la M2A-DAC et les équipements de la Ville de Paris (club senior Malraux, bibliothèques, restaurant Émeraude...), ainsi qu'en renforçant le repérage ciblé en lien avec les bailleurs sociaux présents dans l'arrondissement et la M2A-DAC Paris Centre, qui porte l'expérimentation du référent isolement sur ce territoire. Un lien pourrait également être établi avec les associations proposant des permanences d'accès aux droits au sein de la Mairie d'arrondissement, afin de favoriser la mise en relation avec la M2A-DAC et le club senior.

FICHE 7^e arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021 :

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	9 996	10 830	9 398	8 256
20-59 ans	32 461	31 585	28 531	25 409
60-74 ans	8 266	9 400	8 823	8 286
Plus de 75 ans	5 889	5 971	5 760	5 996
Séniors arrt	14 156	15 371	14 583	14 282
Total arrt	56 612	57 786	52 512	47 947
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	25,0%	26,6%	27,8%	29,8%
Proportion <20 ans arrt	17,7%	18,7%	17,9%	17,2%

Après une légère hausse entre 2006 et 2011, la population de l'arrondissement connaît une baisse continue entre 2011 et, 2021, pour se situer très en dessous de son niveau de 2006. Cette baisse s'explique par un recul marqué des populations les plus jeunes, aussi bien des moins de 20 ans que des 20-59 ans.

Sur l'ensemble de la période, la population sénior connaît une légère augmentation (+0,9 %) très inférieure au taux de croissance global de la population sénior parisienne (+17,6%).

La part des seniors progresse en revanche nettement (+4,8 points entre 2006 et 2021) pour atteindre 29,8 % de la population, un niveau très supérieur à la moyenne parisienne (22,5 %).

Focus 2016-2021 :

Entre 2016 et 2021, la population du 7^e arrondissement recule de 8,7 %, un rythme bien supérieur à la moyenne parisienne (-2,9 %). Cette baisse est surtout portée par le net recul des moins de 60 ans, tandis que la population des plus de 60 ans diminue plus modérément (-2,1 %, contre +0,7 % à Paris), en raison notamment du recul des jeunes seniors.. :

- -12,2 % pour les moins de 20 ans (-1 142 individus)
- -10,9 % pour les 20-59 ans (-3 122 individus)
- -6,1% pour les 60-74 ans (-537 individus)
- +4,1 % pour les 75 ans et + (+236 individus)

L'IDV¹ est de 1,38, nettement supérieur à la moyenne parisienne(0,93), le 7^e arrondissement compte proportionnellement beaucoup plus de seniors que de jeunes.

L'IDV2² est de 0,72, supérieur à la moyenne parisienne (0,57), ce qui traduit une proportion plus élevée de seniors de 75 ans et plus au sein des 60 ans et plus que dans l'ensemble de la capitale.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des seniors âgés sur les seniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de seniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les seniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux seniors âgés

2. Répartition territoriale des projets

La cartographie de la répartition de l'offre laisse apparaître une couverture de l'arrondissement limitée, en particulier dans le sud du territoire, avec une concentration de l'offre entre la rue de Grenelle et la rue Saint-Dominique.

L'inclusion numérique est la thématique la plus présente sur l'arrondissement, de par l'implantation d'un acteur historique dans l'ouest parisien, et la présence d'un lieu-ressource acteur généraliste de proximité ayant intégré cette thématique à son offre globale d'accompagnement.

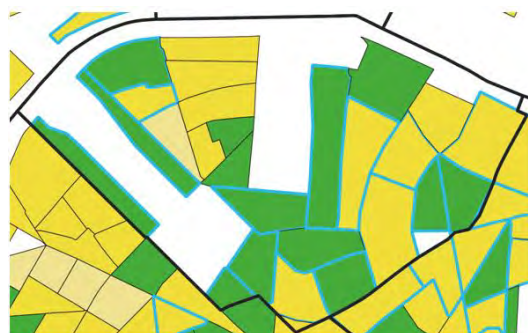
Localisation des lieux ressources de proximité

- 1 club sénior
- Une association proposant une offre multithématique

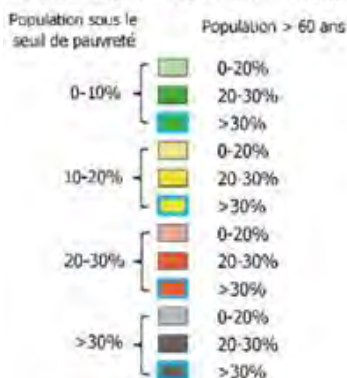
Informations également disponibles sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](https://senior.paris.fr) sur Paris.fr



3. Caractéristiques socio-démographiques



Croisement pauvreté/vieillesse (2021)



Le territoire présente un niveau de pauvreté globalement faible et une présence importante de seniors dans la plupart des IRIS, confirmant un profil socialement favorisé mais fortement vieillissant. Les variations observées concernent davantage la structure par âge que la précarité, avec quelques secteurs plus jeunes. Aucun îlot de fragilité majeure ne ressort, mais les besoins liés au vieillissement sont particulièrement significatifs.

4. Zones prioritaires

L'arrondissement ne présente aucun IRIS³ remplissant les critères de fragilités cumulatifs liés à l'âge et au niveau de revenus, néanmoins les études de l'intensité de la pauvreté à l'échelle de l'arrondissement ont permis d'y identifier la présence de seniors en situation de forte précarité et probablement isolés.

Le sud-est de l'arrondissement constitue une zone de vigilance : l'offre de prévention y est limitée alors même que le quartier concentre une part importante de seniors, plutôt issus des classes moyennes. Pour autant, l'enjeu majeur à l'échelle de l'arrondissement réside surtout dans la capacité à repérer les personnes âgées isolées du parc privé, qui peuvent présenter des niveaux de revenus plus faibles et restent souvent hors des radars des dispositifs existants.

³ Ilots Regroupés pour information statistique : unité de territoire de base pour diffuser de données socio-démographique fines.(INSEE)

5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Club Malar (Gym douce par Sport Pour Tous)
- Associatin
- 1 équipement Paris Sport Séniors proposant gym douce

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Club Malar
- Lieu-ressource de proximité

Prévention santé mentale

Pas d'offre identifiée

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Club Malar
- Lieu-ressource de proximité
- Association des champs du numérique et de l'accès aux droits

6. Éléments de synthèse et perspectives

Arrondissement le plus âgé de Paris, avec près de 30 % de sa population âgée de plus de 60 ans, le 7^e se distingue également par une structure démographique particulièrement vieillissante, sa population senior étant elle-même parmi les plus âgées de la capitale.

L'arrondissement dispose d'une offre de prévention structurée autour d'un lieu-ressource de proximité et d'un club sénior, dont la proximité immédiate ne permet pas d'envisager une répartition homogène sur le territoire.

Aucune zone prioritaire n'est identifiée, mais un travail de repérage des publics séniors présentant les plus faibles revenus (en particulier dans le parc social très modeste situé dans l'arrondissement) pourrait être mené.

FICHE 8^e arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021 :

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	8 501	8 788	7 726	7 173
20-59 ans	23 161	23 100	20 678	19 855
60-74 ans	4 523	5 805	5 347	5 197
Plus de 75 ans	2 902	2 897	2 700	2 899
Séniors arrt	7 425	8 702	8 047	8 095
Total arrt	39 088	40 589	36 451	35 123
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	19,0%	21,4%	22,1%	23,0%
Proportion <20 ans arrt	21,7%	21,7%	21,2%	20,4%

La population de l'arrondissement augmente légèrement entre 2006 et 2011, puis connaît une baisse marquée et continue entre 2011 et 2021. Sur l'ensemble de la période 2006-2021, le taux de croissance atteint -10,1 %, contre -2,2 % en moyenne à l'échelle parisienne.

Le nombre de 60 ans et plus augmente entre 2006 et 2011, puis diminue légèrement entre 2011 et 2021. Sur l'ensemble de la période, la population sénior connaît une légère augmentation (+9 %) très inférieure au taux de croissance global de la population sénior parisienne (+17,6%). Au sein de la catégorie sénior, la population des jeunes seniors est en nette progression, tandis que celle des seniors les plus âgés reste globalement stable. En 2021, les seniors représentent 23 % de la population de l'arrondissement, un niveau légèrement supérieur à la moyenne parisienne (22,5 %).

Focus 2016-2021 :

Sur la période 2016-2021, on constate une diminution de toutes les catégories de population hormis les plus de 75 ans :

- -7,2 % pour les moins de 20 ans (-553 individus)
- -4 % pour les 20-59 ans (-823 individus)
- -2,8% pour les 60-74 ans (-150 individus)
- +7,4 % pour les 75 ans et + (+199 individus)

Entre 2016 et 2021, la population sénior progresse légèrement (+0,6 %), à un rythme proche de celui observé à Paris (+0,7 %).

Dans le même temps, la population totale du 8^e arrondissement recule nettement (-3,6 %), une baisse plus marquée que la moyenne parisienne (-2,9 %).

L'IDV¹ du 8^e est de 0,86, un niveau inférieur à la moyenne parisienne (0,93), ce qui indique que l'arrondissement compte proportionnellement moins de personnes de 65 ans que de moins de 20 ans par rapport à la moyenne parisienne

L'IDV2² est de 0,56, proche de celui de Paris (0,57), indiquant une même proportion de seniors de plus de 75 ans parmi les 60 ans et + qu'à Paris.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des seniors âgés sur les seniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de seniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les seniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux seniors âgés

2. Répartition territoriale des projets

Informations également disponibles sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](#) sur Paris.fr

La cartographie de la répartition de l'offre laisse apparaître une couverture globale limitée de l'arrondissement, avec un déséquilibre en faveur du nord de l'arrondissement. Le sud de l'arrondissement correspond néanmoins à une zone très peu densément peuplée.

Localisation des lieux ressources de proximité

- 1 club sénior



3. Caractéristiques socio-démographiques



Croisement pauvreté/vieillesse (2021)

Population sous le seuil de pauvreté	Population > 60 ans
0-10%	0-20%
	20-30%
	>30%
10-20%	0-20%
	20-30%
	>30%
20-30%	0-20%
	20-30%
	>30%
>30%	0-20%
	20-30%
	>30%

Le zonage du 8^e arrondissement repose sur un volume de données limité, l'INSEE ne diffusant pas certaines informations pour plusieurs IRIS en raison du secret statistique (effectifs insuffisants). Dans ce contexte, le Sud de l'arrondissement apparaît comme moins prioritaire, car nettement moins densément peuplé que le Nord.

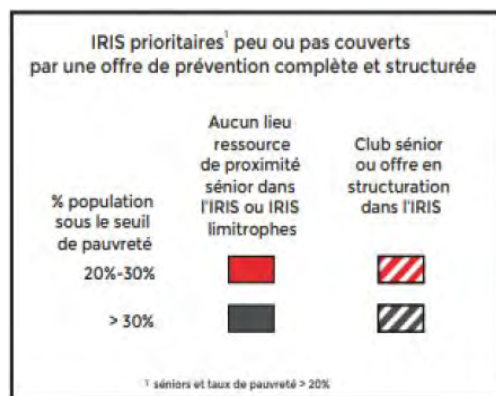
Près de 80% des IRIS³ étudiés présentent une proportion de seniors dans leur population supérieure à 20%. Par ailleurs, seul l'IRIS délimité par les avenues de Friedland, des Champs Elysées, et la rue Washington présente un taux de pauvreté élevé (20-30%), plus important que la moyenne parisienne

Il est à noter qu'aucun EHPAD, PUV ou résidence autonomie n'est situé sur le territoire de l'arrondissement ; par conséquent, la proportion de seniors dans les IRIS ne se trouve pas biaisée par la présence de ces établissements.

³ Ilots Regroupés pour information statistique : unité de territoire de base pour diffuser de données socio-démographique fines.(INSEE)

4. Zones prioritaires

Si, en moyenne, le 8^e arrondissement présente des indicateurs socio-économiques favorables, le quartier cité (Friedland-Champs Elysées-Washington) pourrait faire l'objet d'une action de repérage ciblée. L'ensemble des autres IRIS de l'arrondissement ne permettent pas de déduire des zones d'intervention prioritaires.



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Club sénior Beaucour
- 1 équipement Paris Sport Séniors proposant un grand nombre d'activités

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Club sénior Beaucour

Prévention santé mentale

- Absence d'offre territoriale identifiée

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Acteur associatif de l'inclusion numérique

6. Éléments de synthèse

Le 8^e arrondissement dispose, de manière générale, d'une offre de prévention de proximité limitée.

La mise en œuvre d'actions ciblant en particulier l'îlot Friedland-Champs Elysées-Washington pourrait ainsi être envisagée. Une action de repérage préliminaire pourrait être utile pour confirmer les éléments statistiques présentés dans ce diagnostic. Plus globalement, des actions de lutte contre l'isolement pourraient être priorisées pour repérer des personnes résidant dans des appartements peu accessibles ou très peu adaptés (nature d'habitat assez répandu dans cet arrondissement du fait de ses caractéristiques architecturales).

FICHE 9^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs :

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	11 162	11 580	11 246	10 591
20-59 ans	37 885	38 554	37 886	37 630
60-74 ans	5 870	6 731	6 961	7 116
Plus de 75 ans	3 580	3 255	3 535	3 614
Séniors arrt	9 451	9 986	10 496	10 730
Total arrt	58 497	60 120	59 628	58 951
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	16,2%	16,6%	17,6%	18,2%
Proportion <20 ans arrt	19,1%	19,3%	18,9%	18,0%

Après une hausse entre 2006 et 2011 (+2,8 %, un rythme proche de celui observé à Paris), la population du 9^e arrondissement connaît une diminution entre 2011 et 2021. En 2021, elle demeure toutefois légèrement supérieure à son niveau de 2006 (+0,8 %), alors que la population parisienne a reculé de 2,2 % sur la même période.

Cette légère augmentation est due à une augmentation marquée du nombre de jeune sénior.

Le nombre de personnes de 60 ans et plus progresse de manière continue entre 2006 et 2021. La part des seniors augmente également (+2 points sur la période) et atteint 18,2 % en 2021, un niveau inférieur à la moyenne parisienne (22,5 %).

Focus 2016-2021 :

Entre 2016 et 2021, la population des moins de 60 ans diminue, tandis que celle des 60 ans et plus augmente :

- -5,8 % pour les moins de 20 ans (-655 individus)
- -0,7 % pour les 20-59 ans (-256 individus)
- -2,2% pour les 60-74 ans (+155 individus)
- +2,2 % pour les 75 ans et + (+79 individus)

La population senior progresse de 2,2 % dans le 9^e arrondissement, un rythme supérieur à celui observé à Paris (+0,7 %). Dans le même temps, la population totale recule de 1,1 %, une baisse toutefois plus modérée que la moyenne parisienne (-2,9 %).

L'IDV¹ du 9^e est de 0,77, un niveau inférieur à la moyenne parisienne (0,93) mais en légère hausse, indiquant que la part des 65 ans et plus reste relativement faible par rapport aux moins de 20 ans, même si cet équilibre évolue lentement vers un vieillissement accru.

L'IDV2², est de 0,51, un niveau inférieur à la moyenne parisienne (0,57), ce qui indique une proportion plus faible de seniors de 75 ans et plus parmi les 60 ans et plus que dans l'ensemble de la capitale.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des seniors âgés sur les seniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de seniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les seniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux seniors âgés.

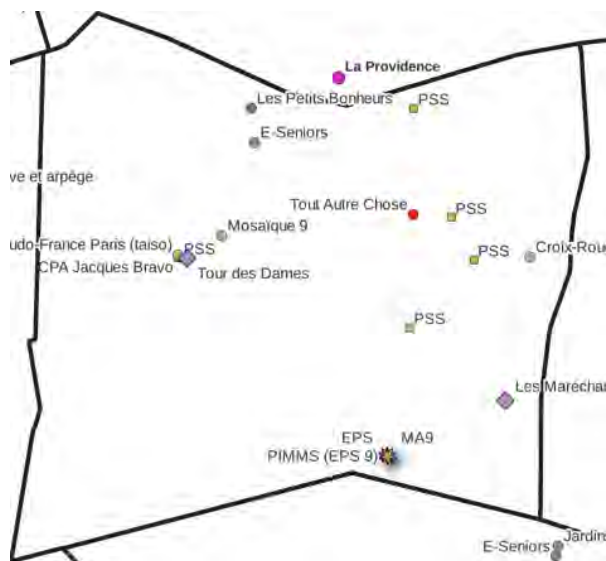
2. Répartition territoriale des projets

L'essentiel de l'offre est localisé dans la moitié nord de l'arrondissement, avec la présence de plusieurs lieux ressources proposant une offre multithématique, et pour certaines des actions de lutte contre l'isolement

Le sud-ouest est en revanche peu couvert, notamment dans le quartier situé entre Havre Caumartin et Chaussée d'Antin et entre le Boulevard des Italiens et la rue de Châteaudun

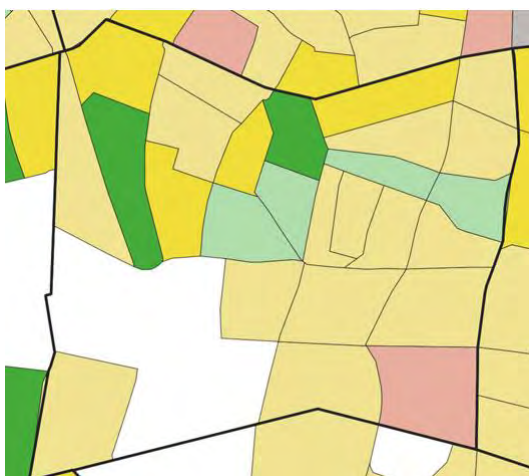
Localisation des lieux ressources de proximité

- Quatre structures associatives :
- Deux clubs seniors couvrent un territoire assez large, auxquels on peut ajouter l'offre du Centre Paris Anim qui accueillent principalement des programmes d'activité physique adaptée.



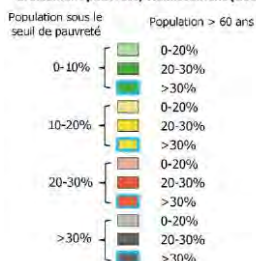
Informations également disponibles sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](#) sur Paris.fr

3. Caractéristiques socio-démographiques



La proportion de seniors vivant dans l'arrondissement est globalement moins élevée que dans d'autres arrondissements. Les zones les plus densément peuplées par les seniors sont situées au nord-ouest de l'arrondissement, et concernent des ménages à revenus

Croisement pauvreté/vieillesse (2021)



moyens à aisés, notamment au nord de l'Eglise de la Sainte-Trinité et au sud-est de la Place Pigalle.

Une zone aux indicateurs de fragilité socio-économique marqués se situe à la pointe sud-est de l'arrondissement mais la zone présente une faible proportion d'habitants seniors.

4. Zones prioritaires

L'arrondissement ne présente aucun IRIS³ remplissant les critères de fragilités liés à l'âge et au niveau de revenus, néanmoins les études de l'intensité de la pauvreté à l'échelle de l'arrondissement ont permis d'identifier la présence de seniors en situation de forte précarité et probablement isolés

Par ailleurs, le zonage laisse apparaître une forte densité de population aux revenus moyens et une offre de proximité limitée dans le nord-ouest de l'arrondissement (entre le boulevard de Clichy, la rue de Clichy, la rue Ballu et la rue Blanche).

L'enjeu en termes de ciblage sur le 9ème consisterait donc plus à repérer les seniors isolés tout territoire confondu, et à intensifier les actions d'aller-vers, qu'à renforcement de l'offre sur une zone en particulier.

³ Ilots Regroupés pour information statistique : unité de territoire de base pour diffuser de données socio-démographiques fines.(INSEE)

5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Les clubs séniors
- Paris Sport séniors au sein de 5 équipements

Le CPA Jacques Bravo avec une offre de boxe et d'art martiaux portée par des clubs sportifs (judo club paris et wado académie)

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- 3 structures sur l'arrondissement développant une offre variée
- Actions associatives à destination de publics seniors présentant des vulnérabilités spécifiques, notamment liées aux parcours migratoires ou à certaines pathologies chroniques.

Prévention santé mentale

- M2A-DAC
- Offre bien-être dans clubs séniors

Accès aux droits / Inclusion numérique

- PIMMS Maison des solidarités
- Lieux ressources de proximité numérique

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 9^{ème} arrondissement se caractérise par une mixité limitée des profils socio-économiques de ses habitants et un volume et une proportion de séniors assez faibles, mais néanmoins en augmentation.

L'offre repérée est essentiellement financée par la Commission e des financeurs ou proposée en régie, portée par des lieux ressources de proximité situés près des territoires concentrant le plus de séniors, ce qui constitue un atout important pour l'arrondissement.

Un travail pourrait être mené afin d'améliorer l'articulation entre les acteurs présents et la complémentarité de leur offre.

La thématique de la santé mentale des séniors semble parait peu présente sur l'arrondissement, alors que celle-ci est pertinente en complémentarité des actions de lutte contre l'isolement notamment.

Enfin, si le zonage ne permet pas d'identifier nettement un territoire à travailler de manière prioritaire, les remontées des partenaires font état de réels besoins pour une population sénior vivant dans des logements précaires dans le diffus, difficiles à capter, et pour lesquels un renforcement des actions de repérage s'avère pertinent. L'élargissement de l'expérimentation de référent isolement porté par la M2A-DAC Paris Nord Est pourrait contribuer à cet objectif.

FICHE 10^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	18 306	18 586	17 869	15 172
20-59 ans	61 206	61 345	59 092	53 453
60-74 ans	8 051	9 738	10 565	10 270
Plus de 75 ans	4 519	4 359	4 399	4 648
Séniors arrt	12 570	14 097	14 964	14 918
Total arrt	92 082	94 027	91 926	83 543
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	13,7%	15,0%	16,3%	17,9%
Proportion <20 ans arrt	19,9%	19,8%	19,4%	18,2%

La population globale de l'arrondissement connaît une croissance légère entre 2006 et 2011 (+2,1 %), puis une forte décroissance continue de -11,1% (contre -2,9% pour population totale parisienne).

Le nombre de 60 ans et plus progresse globalement (+18,7 %), mais recule très légèrement depuis 2016.

La proportion de séniors connaît une croissance importante (+4,2 points entre 2006 et 2021), favorisée par des diminutions importantes enregistrées dans les autres catégories de population. Cette proportion demeure toutefois toujours en dessous de la moyenne parisienne (en 2021, il y a 17,9% de séniors dans le 10^e contre 22,5% à Paris).

Focus 2016-2021 :

Sur la période 2016-2021, toutes les catégories de population, connaissent une forte diminution de leur effectif, à l'exception des plus de 75 ans :

- -15,1 % pour les moins de 20 ans (-2 697 individus)
- -9,4 % pour les 20-59 ans (-5 639 individus)
- -2,8 % pour les 60-74 ans (-995 individus)
- +5,7 % pour les 75 ans et + (+249 individus)

La population senior diminue ainsi de 0,3 %, alors que la moyenne parisienne est de +0,7 %, malgré la croissance du nombre de plus de 75 ans sur cette période.

La population totale du 10^e arrondissement recule de 9,1 %, un rythme très supérieur au taux d'évolution moyen parisien (-2,9 %).

L'IDV¹ du 10^e s'établit à 0,72, un niveau inférieur à la moyenne parisienne (0,93) mais en hausse, indiquant que la part des 65 ans et plus demeure relativement faible par rapport à celle des moins de 20 ans, même si l'arrondissement tend progressivement à vieillir.

L'IDV2² est de 0,45 contre 0,57 à Paris, indiquant une proportion plus faible de seniors de plus de 75 ans parmi les 60 ans et + qu'à Paris.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des séniors âgés sur les séniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de séniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les séniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux séniors âgés

2. Répartition territoriale des projets

L'essentiel de l'offre est localisé autour des quartiers Faubourg du temple, Hôpital Saint Louis et Grange aux Belles – Colonel Fabien, qui disposent d'une couverture relativement dense et complète, même si toutes les thématiques n'y sont pas représentées. En particulier, le quartier Grange-aux-Belles, bien que bénéficiant de l'activité de nombreux acteurs différents (publics ou associatifs), ne dispose pas d'une offre structurée couvrant l'ensemble des champs de la prévention avec une répartition des compétences entre les partenaires présents.

En revanche, le nord de l'arrondissement est peu couvert, notamment le quartier des deux Gares, au Nord de la rue Lafayette, tout comme le territoire situé autour de la Mairie d'arrondissement, le long des rues du Château d'Eau et des Petites Ecuries.

Localisation des lieux ressources de proximité

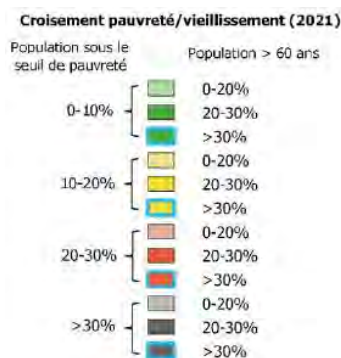
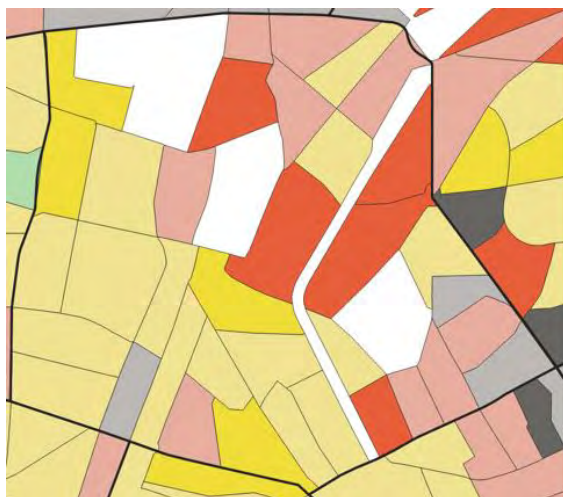
- Deux centres sociaux dans le centre et l'est de l'arrondissement : Le Pari's des Faubourgs (financé par la CDF depuis 2025 seulement) et le CS Aires 10.
- Trois clubs seniors inégalement répartis sur le territoire (concentrés autour de la Grange aux Belles) et Club Présentation en limite d'arrondissement



Informations également disponibles sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](https://www.paris.fr/etre-senior) sur Paris.fr

3. Caractéristiques socio-démographiques

La proportion de seniors vivant dans l'arrondissement est globalement moins élevée que dans d'autres arrondissements. Les zones les plus densément peuplées par les seniors sont situées au nord-est de l'arrondissement, et sont par ailleurs celles qui concentrent des ménages à faibles revenus en plus forte proportion, autour du Nord des Quais de Jemmapes et de Valmy, et le long de la rue du Faubourg du Temple.



Le Nord-Ouest de l'arrondissement comprend également des quartiers présentant une proportion importante de seniors, mais des indicateurs de fragilité socio-économique moins marqués.

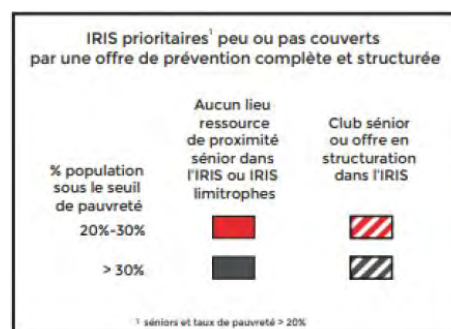
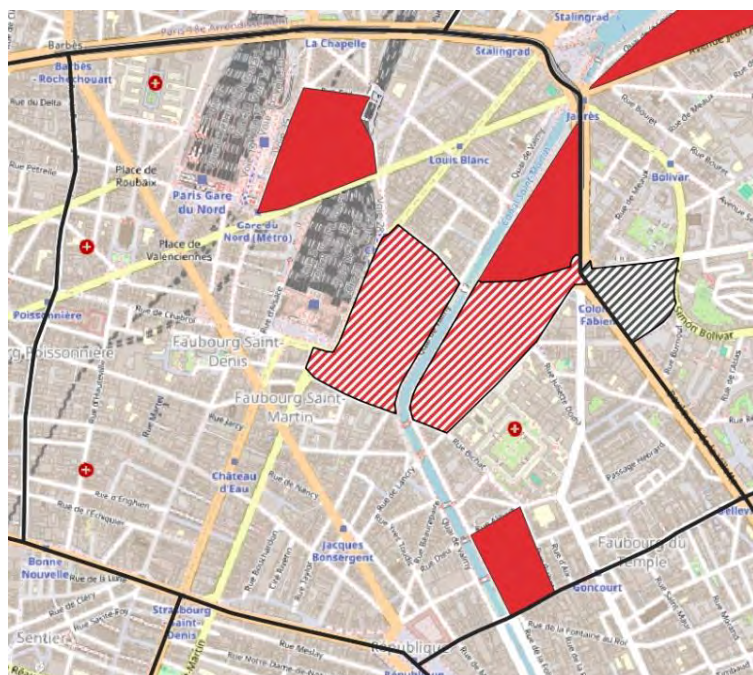
Aucun IRIS représenté n'appartient à la première catégorie de revenus (<10% de la population sous le seuil de pauvreté).

4. Zones prioritaires

Le zonage présenté dans la section précédente met en valeur trois zones concernés par un vieillissement de leur population, et la présence d'indicateurs de précarité forts :

- Entre-deux-gares
- Quais de Valmy et Jemmapes
- Rue du Faubourg-du-Temple

Le quartier situé le long de la rue du Faubourg-du-Temple, et en partie englobé dans le quartier politique de la ville « Petit Belleville » dispose, comme nous l'avons montré, d'une offre de prévention assez bien structurée, avec la présence de nombreux acteurs relais, à l'inverse du quartier situé entre les deux gares, qui ne dispose pas d'acteur identifié comme engagé dans le champ de la prévention, ou de celui situé entre les quais de Valmy et Jemmapes, qui bénéficie de la présence d'acteurs, mais dont l'offre gagnerait à être étoffée ou mieux structurée.



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Offre principalement portée par les clubs seniors, tous situés autour du quartier Grange aux Belles
- Actions portées par les Centres Sociaux présents dans l'arrondissement
- Actions résiduelles portées par des acteurs associatifs ne s'inscrivant pas nécessairement dans un cadre « activité physique adapté »

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Référent isolement (Union Retraite Action / M2A-DAC Nord-Est)
- Projet d'opération d'aller-vers mobile porté par les Petits Frères des Pauvres
- Actions concourant au lien social porté par l'ensemble du réseau associatif

Prévention santé mentale

- M2A-DAC
- Offre bien-être portée par Clubs et CS : sophro/yoga
- Actions portées ponctuellement par des structures non spécifiquement implantées dans l'arrondissement
- Pas d'acteur ressource identifié spécifiquement dans le champ de la santé mentale-bien-être psychologique

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Maison des Solidarités et Mairie d'arrondissement
- Centres sociaux et Espaces de Vie Sociale
- Associations spécialisées, en particulier rue du Buisson Saint-Louis.

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 10^e arrondissement se caractérise par une grande mixité dans les profils socio-démographiques de ses habitants, avec une dichotomie géographique très nette entre le Sud-Ouest, dont la population est encore peu vieillissante, et le reste de l'arrondissement, en particulier, l'Est, qui concentre à la fois une plus grande proportion de seniors, et des ménages aux revenus plus faibles.

L'offre repérée, en grande majorité financée par la Commission des Financeurs, ou proposée en régie par la Ville de Paris, présente une répartition disparate avec des zones de concentration, particulièrement dans l'Est de l'arrondissement. Parmi les trois zones prioritaires, deux se détachent particulièrement.

- Le quartier Quais de Jemmapes-Valmy, au Nord du coude du Jardin Villemin, dispose d'une offre encore peu structurée, marquée principalement par la présence de trois clubs seniors, et de quelques acteurs associatifs dont l'offre est en structuration ; l'intégration de nouvelles thématiques en mobilisant les acteurs présents ou de nouveaux partenaires pourrait être pertinente. La construction d'une offre spécifique dans l'îlot Valmy-Faubourg Saint-Martin pourrait être pertinente pour limiter l'impact éventuel du Canal Saint-Martin, comme obstacle géographique au recours par les habitants d'une offre situé majoritairement dans le quartier Grang-aux-Belles.
- Le quartier situé entre les deux gares ne dispose, d'après le diagnostic réalisé, d'aucune offre de proximité en matière de prévention. Un travail de micro-diagnostic pourrait utilement y être mené pour amorcer une réflexion en matière de besoins de prévention de la population y habitant.

Un travail de diagnostic et de repérage pourrait également être mené dans l'îlot Jemmapes Sud.

FICHE 11^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	26 201	26 152	23 374	21 875
20-59 ans	101 474	100 718	94 754	90 854
60-74 ans	15 660	18 049	19 551	19 772
Plus de 75 ans	9 100	9 728	9 338	10 082
Séniors arrt	24 761	27 777	28 889	29 854
Total arrt	152 436	154 647	147 017	142 583
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	16,2%	18,0%	19,6%	20,9%
Proportion <20 ans arrt	17,2%	16,9%	15,9%	15,3%

Après une légère hausse entre 2006 et 2011, la population du 11^e diminue fortement entre 2011 et 2021, pour atteindre un niveau nettement inférieur à celui de 2006 (-6,5 %, contre -2,2 % à Paris). À l'inverse, la population des 60 ans et plus progresse continûment (+20,6 %), avec une hausse particulièrement marquée des 60-74 ans (+26,3 %) et significative des 75 ans et plus (+10,8 %). Au total, les seniors augmentent de 20,9 % entre 2006 et 2021, soit davantage que la moyenne parisienne (+17,7 %), et représentent 20,9 % de la population en 2021, un niveau toutefois inférieur à celui de Paris (22,5 %).

Focus 2016-2021

Entre 2016 et 2021, la population senior est la seule en hausse dans le 11^e arrondissement. Le recul de la population totale s'explique donc essentiellement par la baisse marquée des classes d'âge plus jeunes

- -6,4 % pour les moins de 20 ans (-1 499 individus)
- -4,1 % pour les 20-59 ans (-3 900 individus)
- +1,1 % pour les 60-74 ans (+221 individus)
- +8 % pour les 75 ans et + (+744 individus)

La population senior progresse de 3,3 %, un rythme nettement supérieur à la moyenne parisienne (+0,7 %). Dans le même temps, la population totale du 11^e arrondissement recule de 3 %, un niveau proche de la moyenne parisienne (-2,9 %).

L'IDV¹ du 11^e est de 1,05, au-dessus de la moyenne parisienne (0,93) et en hausse, indiquant une proportion plus élevée de seniors de 75 ans et plus parmi les 60 ans et plus qu'à Paris.

L'IDV² est de 0,51, inférieur à celui de Paris (0,57), ce qui indique une proportion plus faible de seniors de 75 ans et plus parmi les 60 ans et plus que dans l'ensemble de la capitale.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'IDV² consiste à calculer le rapport des seniors âgés sur les seniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de seniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les seniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux seniors âgés

2. Répartition territoriale des projets

La cartographie de la répartition des projets dans l'arrondissement laisse apparaître une couverture globale de l'arrondissement de moyenne densité, avec une offre principalement constituée par les clubs seniors et les centres sociaux.

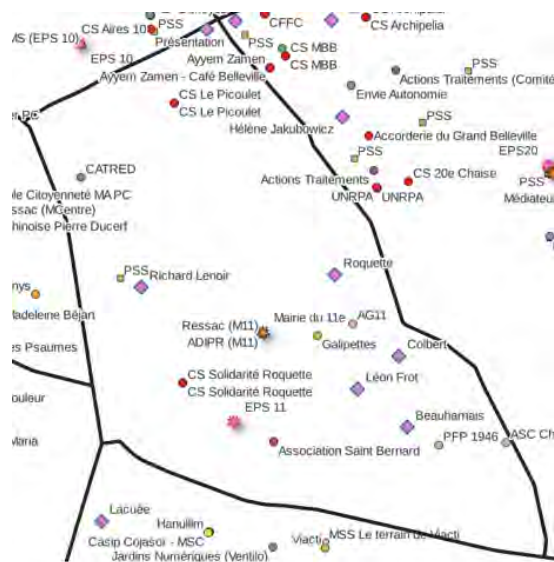
Il s'agit donc d'une offre multithématique, complétée par des actions d'accès aux droits sous forme de permanence principalement.

Une zone moins couverte apparaît le long de l'axe constitué par l'avenue de la République, notamment autour du quartier Oberkampf.

Localisation des lieux ressources de proximité

- 6 clubs seniors
- 2 centres sociaux
- 2 associations

Informations également disponibles sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](#) sur Paris.fr



3. Caractéristiques socio-démographiques



Croisement pauvreté/vieillesse (2021)

Population sous le seuil de pauvreté	Population > 60 ans
0-10%	0-20%
	20-30%
	>30%
10-20%	0-20%
	20-30%
	>30%
20-30%	0-20%
	20-30%
	>30%
>30%	0-20%
	20-30%
	>30%

La plupart des IRIS³ du 11^e combinent une faible proportion de personnes de 60 ans et plus avec des niveaux de pauvreté parfois élevés, notamment dans le nord et l'est de l'arrondissement. Les seniors sont davantage présents dans quelques IRIS du centre et de l'ouest, généralement plus favorisés. Le 11^e se caractérise ainsi par une

présence senior globalement limitée et une concentration des poches de pauvreté dans des secteurs plutôt jeunes, moins concernés par le vieillissement.

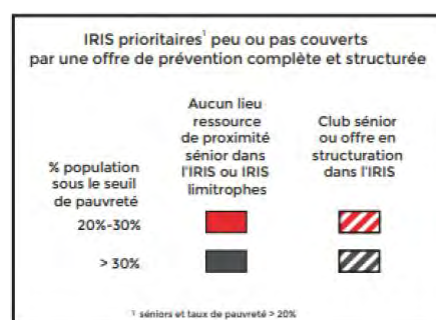
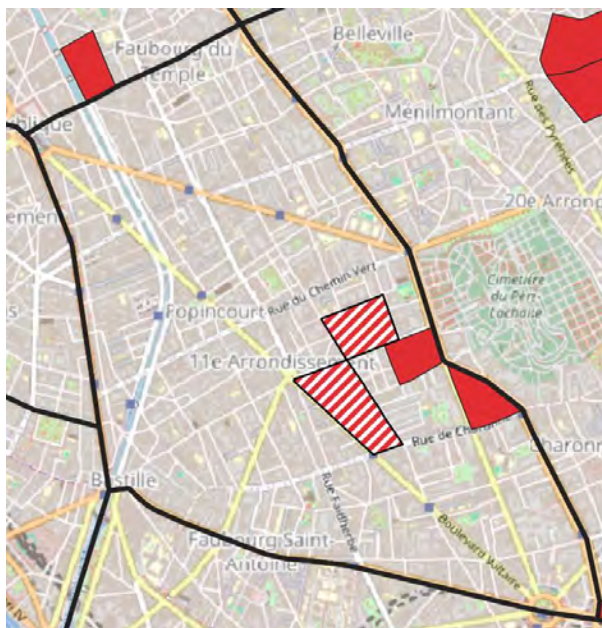
³ Ilots Regroupés pour information statistique : unité de territoire de base pour diffuser de données socio-démographique fines.(INSEE)

4. Zones prioritaires

L'arrondissement présente trois IRIS remplissant les critères de fragilités liés à l'âge et au niveau de revenus :

- Au nord-est de l'arrondissement, autour du quartier Belleville et notamment entre la rue du Faubourg du temple, la rue Jules Verne, la rue de la Présentation et la rue de l'Orillon.
- Dans les quartiers entre la rue de Charonne et la rue de la Roquette et autour de la rue Léon Frot
- Entre l'est de la rue Keller et l'ouest de l'avenue Ledru Rollin

Le quartier situé au bas de Belleville et en partie englobé dans les quartiers politiques de la Ville des Grand et Petit Belleville dispose, d'une offre de prévention assez bien structurée, avec la présence de nombreux acteurs relais (parfois situés dans le 20^{ème}), à l'inverse du quartier situé autour de la rue de la Roquette, qui bénéficie de la présence d'acteurs mais dont l'offre gagnerait à être étoffée, ou entre l'avenue Philippe Auguste et le boulevard de Charonne, autour du métro Alexandre Dumas.



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Les clubs séniors (Sport Cap avec actions déployées en lien avec structures spécialisées)
- Activités proposées en centres sociaux
- 1 équipement Paris Sport Séniors
- Associations

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Actions d'aller-vers (marché) et café sénior porté par la Maison des solidarités, perspectives de déploiement plus large de ces actions
- Centres sociaux très actifs
- Associations très actives dans le 20^{ème} limitrophe dont les actions touchent public sénior nord du 11^{ème} (Belleville)

Prévention santé mentale

Absence de structure localisée identifiée.

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Permanences accès aux droits en Mairie portées par des associations
- Partenariat Maison des solidarités et CNAV

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 11^e arrondissement présente un profil contrasté, mêlant des quartiers socialement variés. Globalement plus jeune que la moyenne parisienne, il connaît toutefois une progression marquée de sa population senior, liée à la baisse des classes d'âge les plus jeunes et à l'augmentation des seniors les plus âgés.

L'arrondissement dispose d'une offre de prévention portée par les centres sociaux et les clubs seniors du 11^e et du 20^e limitrophe, mais les interactions entre les différents acteurs pourraient être renforcées afin de mieux structurer l'offre sur l'arrondissement. Les actions menées par la Maison des Solidarités dans le cadre du TZNR, ainsi que le développement des démarches d'aller-vers (café seniors, marchés), devraient renforcer cette interconnaissance et faciliter une mise en réseau plus cohérente des acteurs.

Un déploiement renforcé des actions d'aller-vers dans les zones prioritaires identifiées apparaît pertinent, des lieux-ressources étant accessibles à proximité.

Une offre d'accompagnement à l'accès aux droits pourrait être développée à destination de ces quartiers dans le cadre du TZNR qui viendraient compléter l'offre sport et loisirs des clubs seniors. Certains quartiers repérés comportent des îlots constitués de logements sociaux. Un travail de ciblage avec les bailleurs concernés pourrait utilement être amorcé. ([Carte – Les bailleurs de logements sociaux au sens de la loi SRU](#))

FICHE 12^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006-2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	25 339	26 386	26 149	25 513
20-59 ans	87 369	88 215	89 228	82 307
60-74 ans	16 368	17 849	19 782	20 623
Plus de 75 ans	12 444	11 952	12 329	12 511
Séniors arrt	28 812	29 801	32 111	33 134
Total arrt	141 519	144 402	147 488	140 954
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	20,4%	20,6%	21,8%	23,5%
Proportion <20 ans arrt	17,9%	18,3%	17,7%	18,1%

La population globale de l'arrondissement connaît une croissance importante entre 2006 et 2016 (+4,2 %), puis une diminution de -2,7% (contre -2,9% pour population totale parisienne) depuis 2016 pour atteindre en 2021 un niveau légèrement inférieur à celui de 2006

Le nombre de 60 ans et plus progresse quant à lui fortement (+15,5% entre 2006 et 2021), avec une dynamique particulièrement accélérée entre 2011 et 2016.

La proportion de séniors est en augmentation (+3,1 points entre 2006 et 2021), particulièrement ces 10 dernières années, bénéficiant de la diminution des autres catégories de population. Elle se situe au-dessus de la moyenne parisienne (en 2021, il y a 23,5% de séniors dans le 12^e contre 22,5% à Paris).

Focus 2016-2021

Sur la période 2016-2021, seule la population sénior est en augmentation dans le 12^{ème} arrondissement, les catégories « moins de 20 ans » et « 20-59 ans » étant toutes deux en diminution (-2,4% et -7,8%).

La population sénior gagne, sur la période, 3,2% alors que la moyenne parisienne s'établit à +0,7 %.

La population totale du 12^e arrondissement recule quant à elle de 4,4 %, ce qui est supérieur au taux moyen parisien (-2,9 %). On assiste ainsi à un phénomène croisé de vieillissement et de diminution de la population de l'arrondissement, tous deux à un rythme plus important que la moyenne parisienne.

L'IDV¹ du 12^e est de 0,99 (au-dessus de la moyenne parisienne de 0,93) et en légère augmentation, ce qui confirme le constat précédemment établi d'un vieillissement de la population de l'arrondissement lié à la croissance du nombre de séniors, mais également à la stagnation ou diminution des autres catégories de population.

L'IDV2² est de 0,61 contre 0,57 à Paris, indiquant une proportion plus forte de séniors de plus de 75 ans parmi les 60 ans et plus qu'en moyenne à Paris.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des séniors âgés sur les séniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de séniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les séniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux séniors âgés

2. Répartition territoriale des projets

La cartographie de la répartition des projets dans l'arrondissement laisse apparaître une couverture globale de l'arrondissement de faible densité, avec une offre un peu plus concentrée dans l'ouest. Certaines zones blanches, particulièrement le long des berges de la Seine, peuvent trouver une explication dans l'existence d'équipements ferroviaires de grande importance (Gares de Bercy et de Lyon) dont l'emprise grève considérablement l'Est et Sud-Est de l'arrondissement.

La proximité du Bois de Vincennes (dont l'administration est rattachée à l'arrondissement) induit l'implantation d'acteur spécifiques liés notamment à la pratique du vélo.

Aucune thématique ne semble se détacher en particulier sur le territoire.

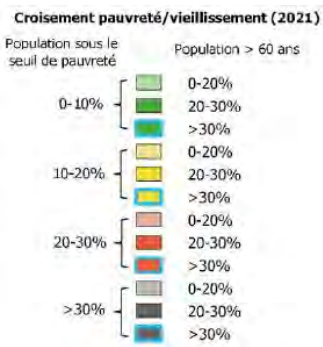
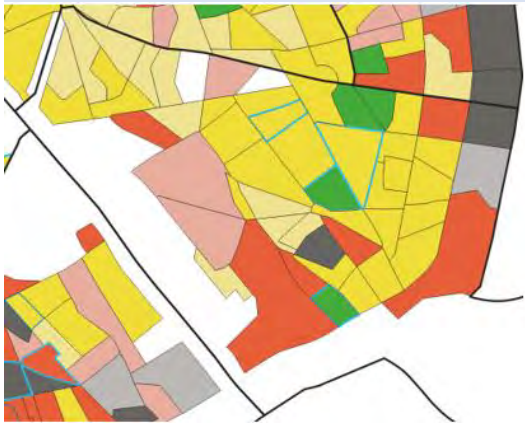


Informations également disponibles sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](#) sur Paris.fr

Localisation des lieux ressources de proximité

- 3 clubs séniors à l'ouest, au centre et au nord-est de l'arrondissement.
- Centre Social Relais 59
- La maison des séniors et de la culture Bluma Fiszler

3. Caractéristiques socio-démographiques



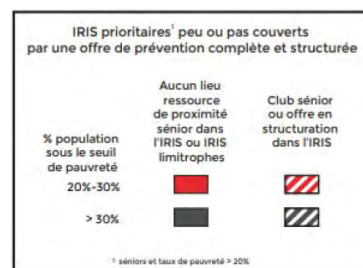
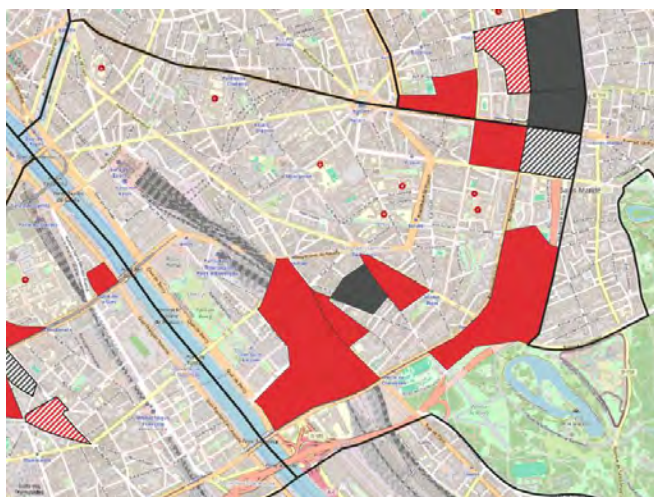
La proportion de séniors vivant dans l'arrondissement est globalement élevée sur tout le territoire avec des zones plus denses dans le centre et l'est de l'arrondissement, autour de l'hôpital Rothschild au nord de la place Felix Eboué, autour du square Ilan Halimi et au nord de la rue du Sergent-Bauchat.

Une grande partie des IRIS étudiés présente un taux de pauvreté autour de la moyenne parisienne. Toutefois, l'arrondissement comporte de nombreux îlots caractérisés par des indicateurs de fragilité socio-économiques forts, en particulier entre les Boulevards des Maréchaux et le périphérique, et le long des emprises ferroviaires.

4. Zones prioritaires

Les zones concentrant les populations les plus précaires sont à prioriser, l'offre de prévention y est très limitée. Deux territoires ressortent de manière plus flagrante :

- Environs de la Porte de Vincennes ;
- Sud de la place Félix Eboué, en particulier îlot Paris Habitat du square Georges Contenot.



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Les clubs séniors (Sport Cap avec actions déployées via porteurs techniques)
- Lieux ressources de proximité (centres sociaux et associations de quartiers multi-thématiques)
- 10 équipements Paris Sport Séniors dans l'arrondissement
- Clubs de sports ayant développé une offre adaptée et Maisons Sport-Santé

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Peu d'action au regard de la taille de l'arrondissement
- Permanence sociale Petits Frères de Pauvres Porte Dorée

Prévention santé mentale

- Absence de structure localisée identifiée.

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Inclusion numérique via associations spécialisées et lieux ressources de proximité
- Permanence d'accès aux droits à la MA12
- PIMMS Paris est

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 12^e arrondissement est un territoire très contrasté rassemblant des quartiers aux profils socio-économiques et démographiques très différents. De manière globale, l'arrondissement se situe dans la moyenne parisienne, avec une proportion de séniors proche de l'ensemble du territoire parisien et une dynamique de vieillissement marquée, principalement portée par les jeunes séniors.

L'offre de prévention de l'arrondissement demeure à ce jour concentrée autour de quelques lieux-ressources de proximité et actions avec un besoin de soutien à la structuration. Le croisement de l'offre existante et des territoires présentant des indicateurs de fragilité socio-économique forts met en valeur plusieurs îlots prioritaires peu couverts, en particulier dans le Sud et l'Est de l'arrondissement.

Compte tenu du peu d'acteurs de prévention identifié dans ces îlots, un rapprochement avec des acteurs plus généralistes (régies de quartier ou centres paris Anim') pourrait, dans un premier temps, être envisagé pour mettre en place ou accueillir des actions en direction des séniors. D'autres acteurs, accompagnés par la CAF notamment (centres sociaux) pourraient également être mobilisés. Certains quartiers repérés comportent par ailleurs plusieurs îlots intégralement ou partiellement constitués de logements sociaux. Un travail de ciblage avec les bailleurs concernés (notamment Paris Habitat pour le groupe d'immeubles situé autour du square Georges Contenot) pourrait utilement être amorcé.

Enfin, une vigilance particulière doit demeurer en direction de certains quartiers identifiés comme partiellement couverts, mais dont les caractéristiques urbaines complexifient considérablement la construction d'une offre de prévention pertinente et accessible. Ainsi, l'IRIS situé au Sud de la Porte de Vincennes bénéficie de la présence du Club Séniors Les Tourelles, situé toutefois extra-muros (territoires situés au-delà du boulevard périphérique dont l'administration est assurée par la collectivité parisienne), ce qui ne facilite pas son identification ou sa fréquentation par des séniors habitant à proximité. Il en va de même pour certains IRIS concernés par les emprises ferroviaires des Gares de Lyon et de Bercy.

FICHE 13^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	34 629	36 155	35 051	33 302
20-59 ans	110 667	107 534	103 903	102 540
60-74 ans	21 017	25 496	28 043	27 349
Plus de 75 ans	12 403	14 075	14 552	15 159
Séniors arrt	33 420	39 571	42 595	42 508
Total arrt	178 716	183 260	181 549	178 350
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	18,7%	21,6%	23,5%	23,8%
Proportion <20 ans arrt	19,4%	19,7%	19,3%	18,7%

La population globale de l'arrondissement connaît une croissance légère entre 2006 et 2011 (+2,5 %), puis une décroissance continue de -2,7% entre 2011 et 2021 (-2,9% pour l'ensemble du territoire parisien sur la même période 2016-2021).

Le nombre de 60 ans et plus progresse fortement sur la période (+27,2% entre 2006 et 2021), malgré une légère diminution en toute fin de période. De ce point de vue, la dynamique de vieillissement du 13^e arrondissement se distingue fortement de la tendance moyenne à Paris.

La proportion de séniors présente également une croissance forte (+5,1 points entre 2006 et 2021), et se situe au-dessus de la moyenne parisienne (en 2021, il y a 23,8% de séniors dans le 13^e contre 22,5% à Paris).

Focus 2016-2021

Sur la période 2016-2021, toutes les catégories d'âge connaissent une baisse de leur effectif sauf les plus de 75 ans :

- -5 % pour les moins de 20 ans (-1 749 individus)
- -1,3 % pour les 20-59 ans (-1 363 individus)
- -2,5 % pour les 60-74 ans (-694 individus)
- +4,2 % pour les 75 ans et + (+607 individus)

La population sénior augmente de 3,2% alors que la moyenne parisienne est de +0,7 %.

La population totale du 13^e arrondissement recule de 4,4 %, ce qui est supérieur au taux moyen parisien (-2,9 %).

L'IDV¹ du 13^e est de 0,98, un niveau légèrement supérieur à la moyenne parisienne (0,93) et en hausse, indiquant que la part des 65 ans et plus y est un peu plus élevée que celle des moins de 20 ans.

L'IDV² est de 0,55, inférieur à la moyenne parisienne (0,57), ce qui traduit une proportion légèrement plus faible de seniors de 75 ans et plus parmi les 60 ans et plus que dans l'ensemble de Paris.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

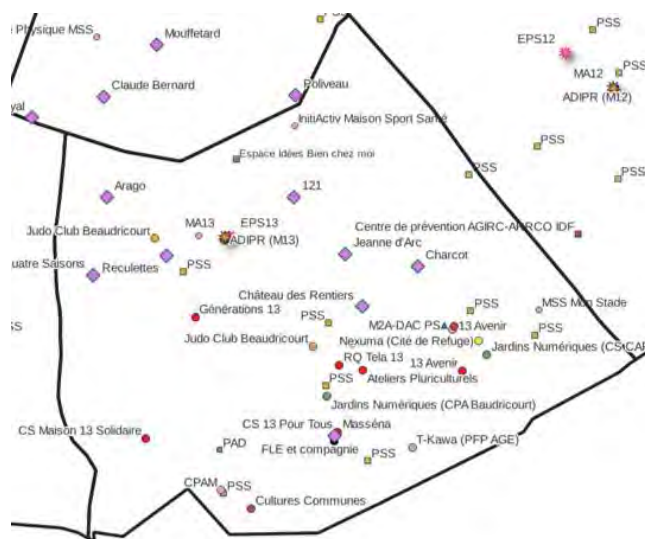
² L'IDV² consiste à calculer le rapport des séniors âgés sur les séniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de séniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les séniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux séniors âgés

2. Répartition territoriale des projets

La cartographie de la répartition des projets laisse apparaître une bonne couverture globale de l'arrondissement avec toutefois une offre moins importante dans le nord-est (autour du quai de la Gare et de la Gare d'Austerlitz), et à l'ouest, dans un triangle entre Glacière, Place de Rungis et Porte de Choisy. L'offre au nord de l'arrondissement est surtout portée par les Clubs séniors, et consiste ainsi principalement en une offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Dans le sud, les actions sont principalement portées par des structures associatives et des centres sociaux, elle est donc multithématique avec une forte prégnance accès aux droits et inclusion numérique

Localisation des lieux ressources de proximité

- 8 clubs séniors essentiellement situés dans la moitié nord de l'arrondissement
- 2 centres sociaux dans le sud de l'arrondissement
- 1 Entreprise à But d'Emploi
- 1 régie de quartier et des associations structurantes disposant de locaux permettant l'accueil du public



Informations également disponibles sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](#) sur Paris.fr

3. Caractéristiques socio-démographiques



Croisement pauvreté/vieillesse (2021)

Population sous le seuil de pauvreté	Population > 60 ans
0-10%	0-20%
	20-30%
	>30%
10-20%	0-20%
	20-30%
	>30%
20-30%	0-20%
	20-30%
	>30%
>30%	0-20%
	20-30%
	>30%

La population sénior présente des proportions importantes dans un grand nombre d'îlot de l'arrondissement, avec des zones néanmoins plus repérées. On observe ainsi des territoires particulièrement denses autour de la place Nationale, et dans le quart nord-est de

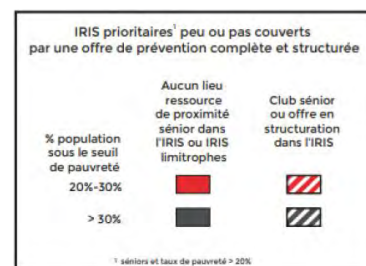
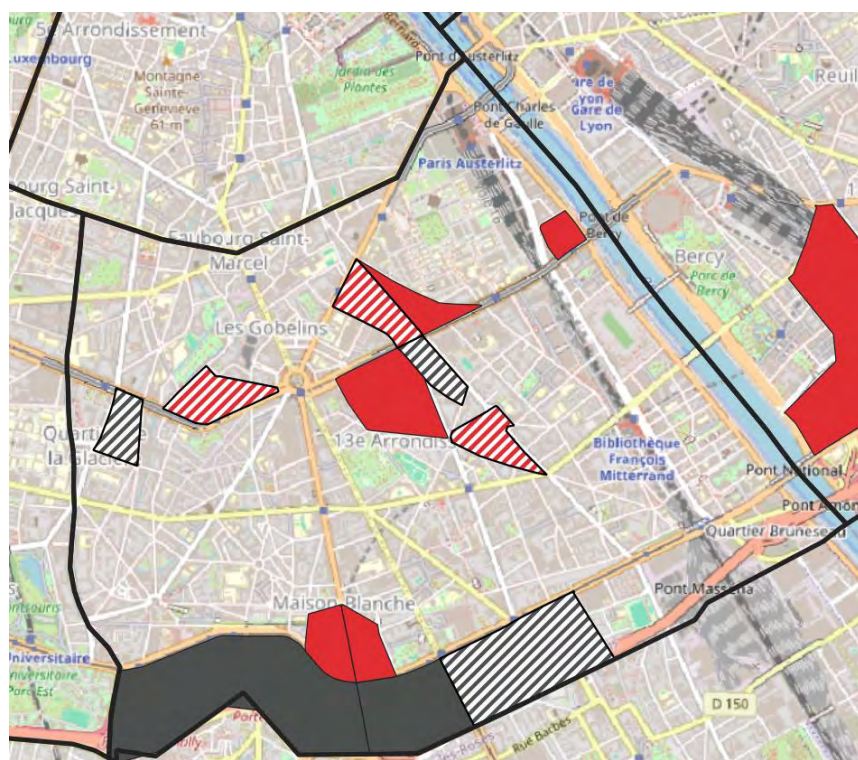
l'arrondissement (entre l'est de l'avenue des gobelins et le nord de la rue de Tolbiac). Cette dernière zone est principalement habitée par une population aux revenus moyens à élevés. On y distingue toutefois deux micro-quartiers caractérisés par des indicateurs de fragilité socio-économique forts : le quartier de la Glacière, au nord de la rue Daviel, et le quartier Croulebarbe.

Un territoire assez vaste situé au sud de la rue de Tolbiac est également caractérisé par la présence d'indicateurs de fragilité socio-économique forts. Il comprend la zone située entre les boulevards des Maréchaux et le Périphérique, et entre l'avenue d'Italie et la rue Nationale (proportion de séniors et population sous le seuil de pauvreté > 30%).

4. Zones prioritaires

Les zones apparaissant comme prioritaires sont nombreuses dans l'arrondissement. Elles sont composées des territoires présentant des critères de fragilité et peu ou pas couverts par une offre de prévention. On identifie ainsi :

- La zone située entre le boulevard Kellermann et le boulevard périphérique, de la Porte de Gentilly à la Porte d'Ivry
- Les quartiers Croulebarbe et Glacière
- Plusieurs zones situées entre le boulevard de l'Hôpital et la rue de Tolbiac
- Un carré situé au nord de la station Quai de la Gare



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Les clubs séniors (AS mouvement, Initiactiv, APA et Gym douce)
- Equipements PSS (voir annexes)
- CPAM, CPTS
- Asso et clubs
- Nutrition avec M2A-DAC Sud

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- 13 Avenir (conciergerie et référent isolement)
- Centres sociaux et nombreuses associations
- M2A-DAC Sud (diagnostics ergothérapeutiques)

Prévention santé mentale

- M2A-DAC Sud
- Soutien Insertion Santé

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Accès aux droits : permanences en mairies et structure associatives.
- Peu d'offre de formation au numérique, hors usage accès aux droits/administratif

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 13^e arrondissement présente un profil démographique marqué par le vieillissement important de sa population depuis le début des années 2000, avec une dynamique de croissance plus forte que la moyenne parisienne dans les dernières séries démographiques disponibles.

Les indicateurs socio-démographiques et les données relatives à l'offre existante financée ou non par la Commission des Financeurs de Paris permettent de mettre en évidence l'existence de quatre zones à privilégier pour le développement de nouvelles actions ou l'amélioration de la structuration de l'offre déjà présente :

- Portes Sud-Est
- Glacière-Croulebarbe
- Îlots situés entre le boulevard de l'Hôpital et la rue de Tolbiac
- Îlot isolé Quai de la Gare

Le développement d'offres nouvelles dans ces quartiers suppose néanmoins un travail de repérage préalable d'éventuelles offres non spécifiquement orientées vers un public sénior, auxquelles les partenaires intéressées pourraient se raccrocher, et une articulation avec les dispositifs non spécifiquement implantés dans ces îlots mais ayant vocation à intervenir dans l'ensemble de l'arrondissement (en particulier le dispositif de Référent Isolement piloté par 13 Avenir).

FICHE 14^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	23 281	24 233	23 963	24 755
20-59 ans	84 073	85 564	80 455	79 657
60-74 ans	16 059	18 831	20 695	19 580
Plus de 75 ans	10 957	11 689	11 991	12 377
Séniors arrt	27 016	30 520	32 685	31 957
Total arrt	134 370	140 317	137 103	136 368
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	20,1%	21,8%	23,8%	23,4%
Proportion <20 ans arrt	17,3%	17,3%	17,5%	18,2%

La population globale de l'arrondissement présente une dynamique de croissance entre 2006 et 2011 (+4,4 %), puis diminue pour atteindre 136 368 habitants en 2021, ce qui demeure supérieur à 2006.

Le nombre de 60 ans et plus progresse fortement entre 2006 et 2016 (+21%), puis diminue légèrement entre 2016 et 2021. Cette dynamique est surtout portée par les 60-74 ans, qui suivent une tendance identique (période de croissance entre 2006 et 2016, puis diminution en 2016 et 2021). En revanche, les plus de 75 ans progressent sur l'ensemble de la période d'étude. La proportion de séniors est en augmentation (+3,3 points entre 2006 et 2021), et se situe au-dessus de la moyenne parisienne (en 2021, il y a 23,4% de séniors dans le 14^e contre 22,5% à Paris). Néanmoins, cette proportion est en diminution entre 2016 et 2021, ce qui différencie ce territoire des autres arrondissements parisiens, pour lesquels une diminution du nombre de séniors n'entraîne pas de diminution de leur proportion dans l'arrondissement, du fait de l'existence de dynamiques de diminution plus importantes encore parmi les autres catégories de population.

Focus 2016-2021

Sur la période 2016–2021, les + de 75 ans (+3,2%) et les moins de 20 ans (+3,3%) connaissent une augmentation de leurs effectifs. La catégories 60-74 ans, quant à elle, diminue (-5,4%), tout comme celle des 20-59 ans.

La population sénior totale diminue de 2,2% alors que la moyenne parisienne s'établit à +0,7 %.

La population totale du 14^e arrondissement recule de 0,5%, à un rythme inférieur au taux moyen observé pour l'ensemble du territoire parisien (-2,9 %).

L'IDV¹ du 14^e est de 1,02 (au-dessus de la moyenne parisienne de 0,93) et en légère diminution.

L'IDV2² est de 0,63 contre 0,57 à Paris, indiquant une proportion plus forte de seniors de plus de 75 ans parmi les 60 ans et plus qu'à Paris.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des séniors âgés sur les séniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de séniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les séniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux séniors âgés

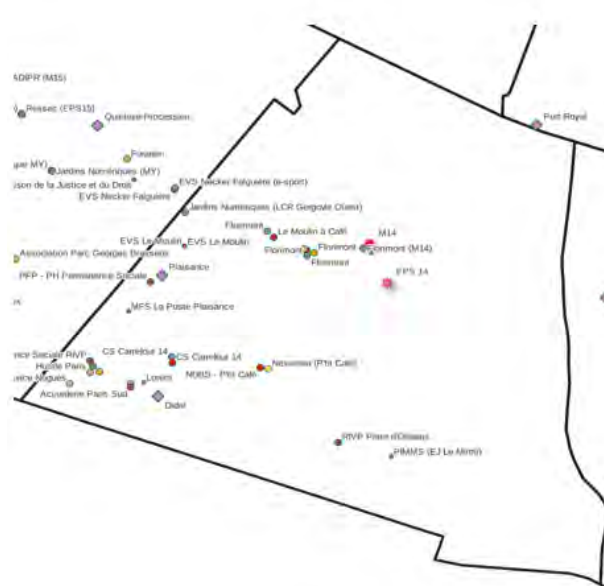
2. Répartition territoriale des projets

La cartographie de la répartition des projets dans l'arrondissement laisse apparaître une offre dense et variée dans l'ouest de l'arrondissement, qui suit globalement la géographie de la politique de la ville. Tandis que l'on observe une zone peu couverte au nord et à l'est de l'arrondissement. Le cimetière Montparnasse isole le nord (frontière 6^{ème}) du reste de l'arrondissement.

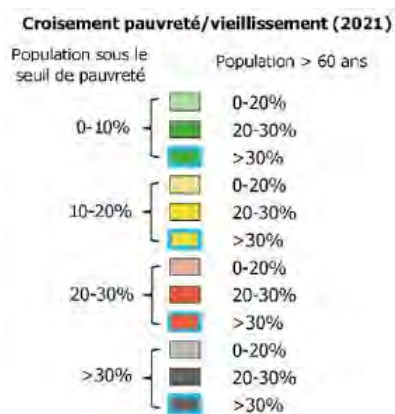
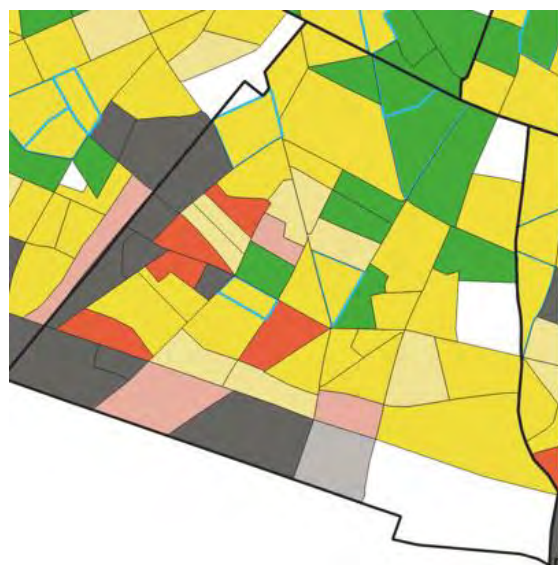
Localisation des lieux ressources de proximité

Les lieux ressources de proximité présentent la même caractéristique de répartition territoriale avec une forte concentration dans le sud-ouest de l'arrondissement, autour du boulevard Brune, entre la Porte de Vanves et la Porte de Chatillon.

Informations également disponibles sur la carte interactive [Etre senior à Paris](#) disponible sur [Paris.fr](#)



3. Caractéristiques socio-démographiques



La proportion de seniors vivant dans l'arrondissement est globalement élevée sur tout le territoire : plus de 83% des IRIS représentés présentent une proportion de seniors parmi leur population supérieure à 20%. Le contraste se situe plutôt au niveau du revenu des habitants : une approche par le taux de pauvreté permet de constater une forte concentration de foyers sous le seuil de pauvreté dans le sud et l'ouest de l'arrondissement (rues Vercingétorix, Raymond Losserand, Porte de Vanves rue Didot, Porte de Montrouge, Porte de Châtillon, Porte d'Orléans, quartier Pernety), correspondant globalement à la géographie de la politique de la Ville en vigueur actuellement.

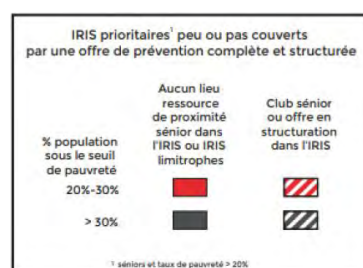
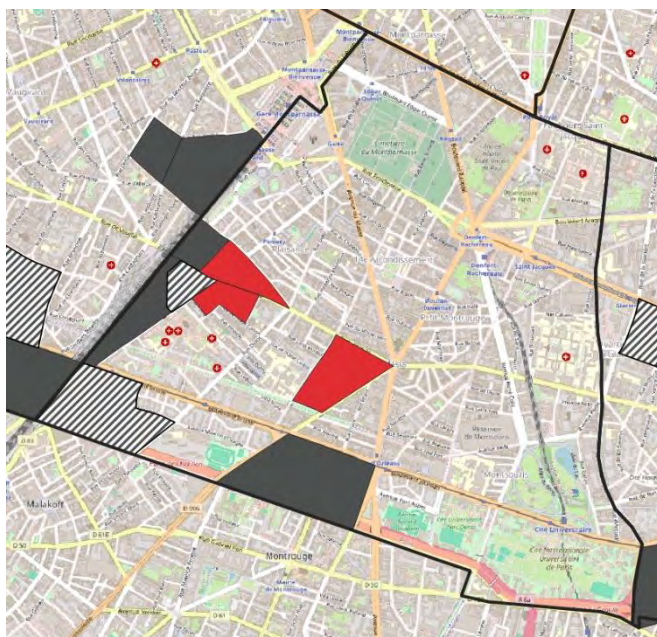
Le Nord et l'Est de l'arrondissement présentent quant à eux des proportions plus faibles de foyers à très bas revenus, mais une proportion très importante de seniors.

De manière générale, et contrairement à une prénotion courante, les IRIS concentrant les populations les plus pauvres ne sont pas forcément les plus jeunes : si 28% des IRIS situés autour de la moyenne parisienne en matière de prévalence du taux de pauvreté dans la population (10-20%) présentent une proportion relativement faible de seniors (moins de 20%), ce pourcentage tombe à 11% pour les IRIS regroupant les quartiers les plus pauvres (plus de 30% de la population sous le seuil de pauvreté).

4. Zones prioritaires

Les zones prioritaires sont pour la plupart couvertes par une offre plus ou moins complète de prévention, par la présence notamment de lieux-ressources de proximité diversifiés proposant des programmes de prévention et des actions de lien social nombreux. Certaines zones demeurent toutefois moins couvertes :

- Entre la rue Raymond-Losserand et les emprises ferroviaires de l'Ouest, correspondant pour partie à la géographie prioritaire du Contrat de ville ;
- Entre les Portes d'Orléans et de Chatillon
- Groupe d'îlots entre la Rue des Plantes et l'Avenue Jean Moulin



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Les clubs séniors
- Les centres sociaux
- Des structures de sport santé (Maison sport santé Florimont et CPTS13-14)
- Paris Sport séniors au sein de cinq équipements

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Les actions de lutte contre l'isolement portées au sein de l'arrondissement se déploient principalement au niveau des Maréchaux, et sont portées par les Petits Frères des Pauvres, en lien avec des bailleurs sociaux : permanences et lieux d'accueil au sein des résidences, adossées à des actions d'aller vers et VAD.
- Une expérimentation de référent isolement, portée par l'association Nexumea, est en cours de déploiement dans l'arrondissement, avec une première implantation entre les Portes d'Orléans et de Châtillon.
- Le tissu associatifs des QPV du 14^{ème} développe une offre riche d'activité et d'actions, avec de façon ponctuelle des actions d'aller-vers, à destination des séniors isolés de ces quartiers

Prévention santé mentale

- Absence d'action portée par des structures localisées d'accompagnement en santé mentale, donc faible de visibilité sur les lieux de prise en charge.
- Actions portées par des acteurs non localisés spécifiquement dans l'arrondissement mais y intervenant ponctuellement (ex : Les Psys Nomades, local RIVP du boulevard Brune, et Soutien Insertion Santé)
- Action autour de la mémoire déployée par Culture Commune dans le même secteur.
- Des actions non ouvrables existent par ailleurs en EHPAD ou dans les établissements des Petits Frères des Pauvres (pair-aidance en santé mentale)

- Actions santé bien-être dans les lieux ressources de proximité (clubs seniors, centres sociaux), notamment via le PRIF (activités bien-être, ateliers mémoires dans les deux clubs seniors et centres sociaux, actions portées par la RIVP)
- Présence d'une M2A-DAC dynamique.

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Accès aux droits : permanences en mairies et structure associatives (centres sociaux notamment).
- Offre d'accompagnement au numérique portée par des centres sociaux

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 14^e arrondissement présente des caractéristiques socio-démographiques extrêmement contrastées qui résultent en un clivage géographique clair. Si le territoire rajeunit légèrement, il présente néanmoins une proportion de seniors supérieure à la moyenne parisienne. Des zones prioritaires se dessinent à l'Est et au Sud de l'arrondissement, du fait d'une proportion beaucoup plus importante de foyers sous le seuil de pauvreté que dans le reste de l'arrondissement.

Le groupe de travail sur la lutte contre l'isolement piloté par la Mairie d'arrondissement et l'équipe d'ingénierie sociale de la Maison des Solidarités a permis de mettre en évidence la richesse de l'offre existant à destination des territoires prioritaires de l'arrondissement mais également une interconnaissance des périmètres d'action des acteurs et une coordination de leur offre qui pourraient être améliorée.

- Identifier des lieux ressources supplémentaires dans cette zone ;
- Inviter des structures disposant d'une expertise en matière d'aller-vers à s'y déployer ;
- Développer les offres d'accompagnement.

Des actions ciblées dans des quartiers moins identifiés dans le zonage prioritaire, mais concernés par une dynamique de vieillissement (en particulier dans l'Est de l'arrondissement où l'offre demeure assez faible) pourraient être envisagées, pour repérer et mieux connaître la population sénior y résidant.

Des partenaires du territoire pourraient par ailleurs être invités à cibler certains îlots de quartiers identifiés dans le zonage prioritaire :

- Entre la rue Raymond-Losserand et les emprises ferroviaires de l'Ouest, correspondant pour partie à la géographie prioritaire du Contrat de ville ;
- Entre les Portes d'Orléans et de Chatillon
- Groupe d'îlots entre la Rue des Plantes et l'Avenue Jean Moulin

L'îlot Didot-Porte de Vanves a connu, progressivement, l'implantation et le renouvellement d'une dynamique associative et partenariale particulièrement intéressante pour le public sénior. L'absence de lieu-ressource généraliste proposant une offre de prévention complète, suppose une attention particulière pour coordonner l'ensemble des offres qui s'y déploient actuellement. En particulier, la participation active des acteurs y implantés aux réseaux animés par la Maison des Solidarités, et des liens avec le Collectif de la Porte de Vanves serait très pertinent.

FICHE 15^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	41 976	44 256	43 464	41 595
20-59 ans	143 845	142 673	136 821	132 435
60-74 ans	27 845	31 452	32 588	32 326
Plus de 75 ans	19 282	20 014	20 609	21 390
Séniors arrt	47 128	51 466	53 197	53 716
Total arrt	232 949	238 395	233 482	227 746
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	20,2%	21,6%	22,8%	23,6%
Proportion <20 ans arrt	18,0%	18,6%	18,6%	18,3%

Après une période de croissance entre 2006 et 2011 (+2,3 %), le nombre d'habitants du 15^{ème} est en diminution depuis 2011 (-2,2%), pour une population de 227 746 individus en 2021.

Le nombre de 60 ans et plus progresse fortement sur l'ensemble de la période d'étude (+14%), malgré un ralentissement du rythme de croissance depuis 2016.

La proportion de séniors connaît une croissance importante (+3,4 points entre 2006 et 2021), favorisée par des diminutions importantes enregistrées dans les autres catégories de population. Cette proportion se situe légèrement au-dessus de la moyenne parisienne (en 2021, il y a 23,6% de séniors dans le 14^e contre 22,5% à Paris).

Focus 2016-2021

Le 15^e arrondissement connaît une diminution de la population sur l'ensemble des tranches d'âge sur la période 2016-2021 hormis les plus de 75 ans.

Les diminutions les plus marquées concernent les catégories les plus jeunes, en particuliers les moins de 20 ans (-4,3% soit -1 869 individus), mais également les 20-59 ans (-3,2% soit -4 386 individus).

Les dynamiques sont différentes au sein même de la catégorie « séniors ». Les jeunes séniors enregistrent une faible diminution (-0,8%), contrairement aux plus de 75 ans, dont la population présente une croissance importante (+3,8%).

L'IDV¹ du 15^{ème}, à 1,02 en 2021, demeure fort comparé à la moyenne parisienne (0,93). L'IDV², quant à lui, est de 0,66 quand celui de Paris est de 0,57, ce qui signifie que la proportion de séniors âgés (plus de 75 ans) par rapport aux séniors de 60 à 74 ans est plus importante dans le 15^{ème} arrondissement que dans le reste du territoire parisien.

Le vieillissement de la population du 15^{ème} arrondissement est ainsi à la fois la conséquence d'une croissance des séniors les plus âgés et d'une diminution des populations plus jeunes.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des séniors âgés sur les séniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de séniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les séniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux séniors âgés.

2. Répartition territoriale des projets

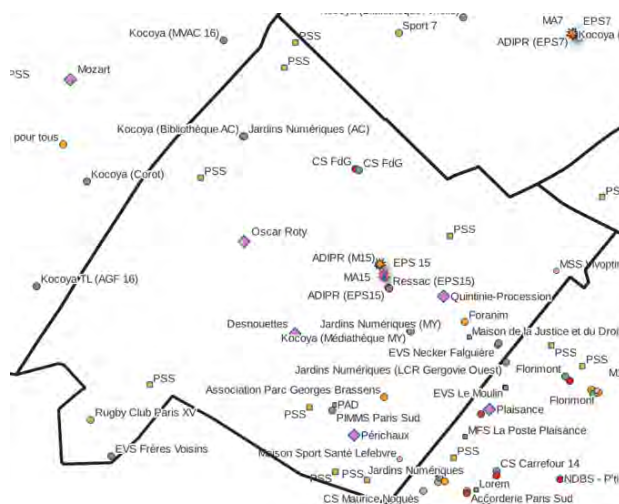
La cartographie de la répartition de l'offre fait apparaître une double concentration territoriale (centre-ouest) et thématique (accès aux droits et inclusion numérique).

On observe par ailleurs des zones enclavées autour de la Seine du fait de la présence d'important axes routiers à l'ouest de l'arrondissement (Javel – Balard) et par les rails (Gare Montparnasse) à l'est.

Localisation des lieux ressources de proximité

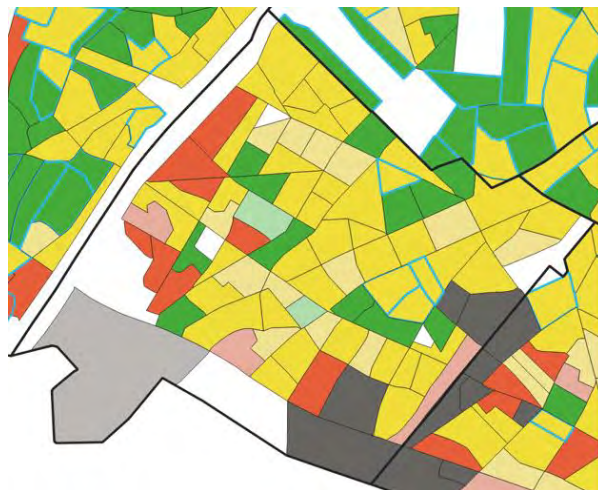
Plusieurs lieux ressources de proximité proposent une offre de prévention multithématique aux seniors. Comme pour l'ensemble des actions recensées, ces lieux sont inégalement répartis sur le territoire :

- Un seul centre social est à ce jour présent dans l'arrondissement, possiblement complété d'un second dans le quartier Falguière
- Les Clubs seniors offrent une meilleure couverture avec 4 structures globalement bien réparties
- 2 EVS complètent le maillage dans le sud-ouest et l'est de l'arrondissement.



Informations également disponibles sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](https://www.paris.fr/themes/le-senior-a-paris) sur Paris.fr

3. Caractéristiques socio-démographiques



Croisement pauvreté/vieillesse (2021)

Population sous le seuil de pauvreté	Population > 60 ans
0-10%	0-20%
	20-30%
	>30%
10-20%	0-20%
	20-30%
	>30%
20-30%	0-20%
	20-30%
	>30%
>30%	0-20%
	20-30%
	>30%

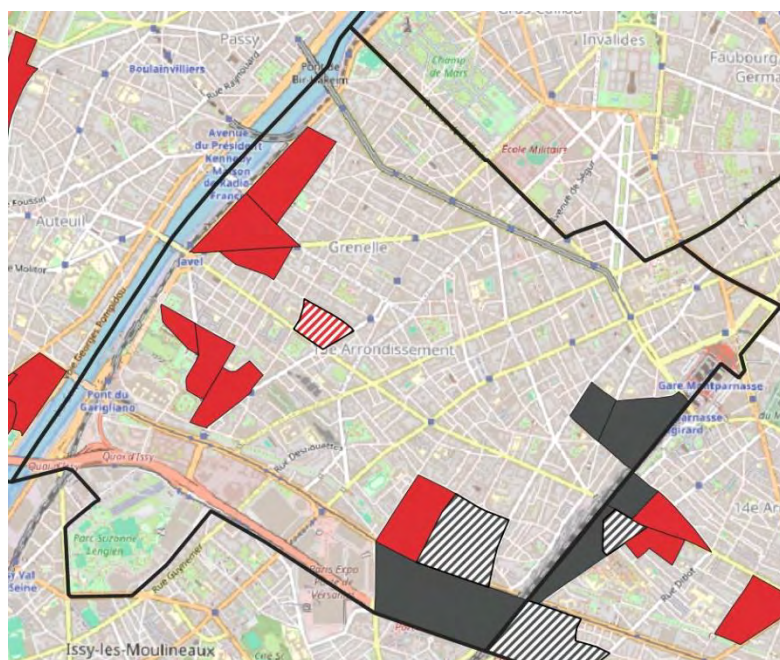
L'ouest de l'arrondissement, **le long des quais de Seine**, présente également une importante population sénior et des indicateurs de fragilité socio-économique (Javel, quai André Citroën).

4. Zones prioritaires

Les zones prioritaires coïncident, dans le 15^{ème}, avec les zones aux indicateurs de fragilité socio-démographique identifiées dans la section précédente.

S'il existe bien une offre de prévention dans les zones situées au sud-est (Brancion-Périchaux) et à l'est de l'arrondissement (Falguière), celle-ci paraît encore peu structurée, et aucun lieu ressource de proximité n'y est identifié.

Les territoires situés le long des quais de Seine ne bénéficient quant à eux d'aucune offre de prévention identifiée. Ils ne sont pas situés en quartier politique de la Ville bien qu'identifié comme Quartiers Populaires (Quatre Frères Peignot) par la Ville de Paris.



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Les clubs seniors
- Centre social
- Offre associative complémentaire

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Aucune action de lutte contre l'isolement, proposant des actions d'aller-vers, n'est identifiée en-dehors d'une action ponctuelle portée par les Petits Frères des Pauvres autour d'un marché de l'arrondissement.

Prévention santé mentale

- Absence d'action portée par structure localisée d'accompagnement en santé mentale repérée
- Actions bien-être en Clubs seniors

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Accès aux droits : permanences en Mairie
- Point d'Accès aux Droits
- Offre partenariale assez étoffée en matière d'inclusion numérique

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 15^{ème} arrondissement présente des caractéristiques socio-économiques très contrastées qui résultent en un clivage géographique clair entre le centre et la périphérie de l'arrondissement. Le profil démographique de l'arrondissement est représentatif de l'ouest parisien, avec un vieillissement de la population avancé en comparaison de la moyenne parisienne.

Les zones prioritaires (Javel, Périchaux-Brancion et Falguière) se dessinent donc du fait d'une proportion beaucoup plus importante de foyers sous le seuil de pauvreté, et de l'absence d'une offre de prévention complète identifiée dans ces territoires.

L'identification de lieux ressources de proximité, autour duquel pourrait s'articuler un parcours global de prévention à travers une offre partenariale, et la mise en place d'action d'aller-vers dans ces quartiers, permettraient de toucher les seniors les plus isolée, et de structurer un parcours en s'appuyant sur les ressources existantes.

Sur les territoires peu ou pas dotés (zone des quais de Seine autour du métro Javel), un repérage des acteurs généralistes volontaires pour s'engager en direction du public seniors pourrait être réalisé. Le recours dans un premier temps à des acteurs n'ayant pas d'implantation pérenne dans l'arrondissement mais ayant une bonne connaissance du territoire parisiens et/ou relevant d'autres publics (précarité, jeunes, insertion...) apparaît pertinent.

Une première approche permettant de mieux connaître le public de ce territoire serait utile pour appréhender les besoins à couvrir et les modalités d'action les plus pertinentes à mettre en place et accompagner financièrement. À ce titre, un partenariat avec les bailleurs sociaux présents sur le territoire pourrait être intéressant pour cibler les nombreux îlots comportant des logements sociaux. ([Carte – Les bailleurs de logements sociaux au sens de la loi SRU](#))

FICHE 16^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	31 842	36 245	34 257	33 601
20-59 ans	81 470	87 414	84 188	82 764
60-74 ans	22 500	26 700	27 452	26 530
Plus de 75 ans	18 108	19 583	19 539	19 165
Séniors arrt	40 608	46 283	46 991	45 696
Total arrt	153 920	169 942	165 436	162 061
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	26,4%	27,2%	28,4%	28,2%
Proportion <20 ans arrt	20,7%	21,3%	20,7%	20,7%

Après une forte croissance entre 2006 et 2011, nettement supérieure à la moyenne parisienne, la population de l'arrondissement amorce ensuite une baisse régulière. Malgré cette diminution, le niveau atteint en 2021 reste légèrement supérieur à celui de 2006, alors que, dans le même temps, la population parisienne a globalement reculé. La population senior de l'arrondissement progresse entre 2006 et 2016, puis connaît une légère baisse sur la période 2016-2021. Le taux de croissance reste toutefois positif sur l'ensemble de la période mais inférieur au taux parisien.

La proportion de seniors y est élevée (28 %) et demeure stable depuis 2016, un niveau nettement supérieur à la moyenne parisienne (22,5 %)

Focus 2016-2021 :

Sur la période 2016–2021, toutes les catégories de population connaissent une diminution, bien que modérée :

- 1,9 % pour les moins de 20 ans (-656 individus)
- 1,7 % pour les 20–59 ans (-1 424 individus)
- 3,4 % pour les 60–74 ans (-922 individus)
- 1,9 % pour les 75 ans et + (-374 individus)

La population senior recule légèrement (-0,2 %), contrairement à la tendance parisienne (+0,7 %), tandis que la population totale du 16^e arrondissement diminue de 2 %, une baisse un peu moins marquée que la moyenne parisienne (-2,9 %).

L'IDV¹ du 16^e est de 1,08 (au-dessus de la moyenne parisienne de 0,93) et stable ce qui indique que l'arrondissement compte proportionnellement davantage de seniors de 75 ans et plus parmi les 60 ans et plus que l'ensemble de Paris, sans évolution notable de cette structure d'âge.

La proportion de seniors est de 28,2 %, très supérieure à la moyenne parisienne (22,5 %).

L'IDV² est de 0,72 contre 0,57 à Paris, indiquant une proportion plus forte de seniors âgés parmi les 60 ans et plus.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des seniors âgés sur les seniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de seniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les seniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux seniors âgés

2. Répartition territoriale des projets

La cartographie de la répartition des projets dans l'arrondissement laisse apparaître une offre de prévention limitée sur l'ensemble du territoire – hors bois de Boulogne – avec peu de dispositifs et une prégnance de la thématique de l'inclusion numérique.

Localisation des lieux ressources de proximité

- 2 clubs seniors, l'un au nord-est de l'arrondissement, l'autre au centre.



Informations également disponibles sur la carte interactive : [Etre senior à Paris](#) sur Paris.fr

3. Caractéristiques socio-démographiques



Croisement pauvreté/vieillesse (2021)

Population sous le seuil de pauvreté	Population > 60 ans
0-10%	0-20%
	20-30%
	>30%
10-20%	0-20%
	20-30%
	>30%
20-30%	0-20%
	20-30%
	>30%
>30%	0-20%
	20-30%
	>30%

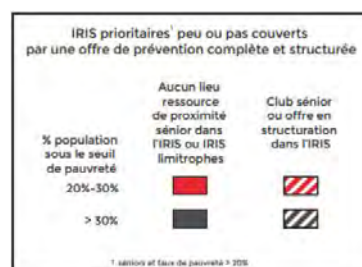
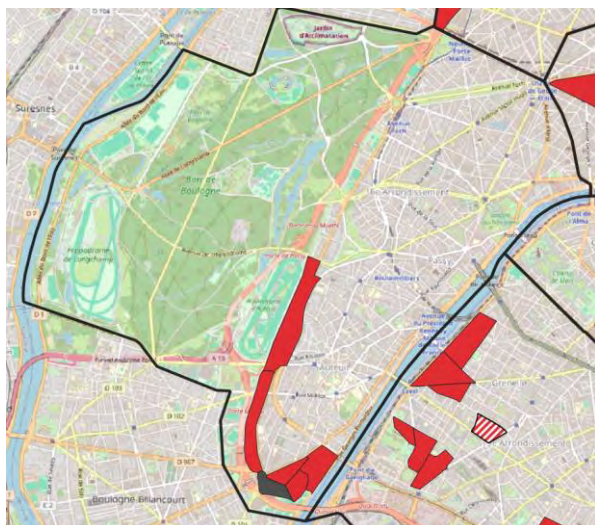
Le 16^e arrondissement se caractérise par une faible pauvreté et une forte présence de seniors dans la quasi-totalité des IRIS. Des zones ressortent toutefois concentrant un taux de pauvreté et une proportion de population sénior élevés à la périphérie sud de

l'arrondissement : sud du boulevard Exelmans et le long du boulevard Suchet (IRIS périphériques sud et Porte de Saint-Cloud).

La proportion de seniors élevée, tant dans les secteurs favorisés que dans les plus modestes, ce qui reflète une grande diversité de situations parmi les individus et les ménages.

4. Zones prioritaires

Les IRIS situés aux abords de la porte de Saint-Cloud présentent des indicateurs socio-démographiques de fragilité particulièrement marqués et ne disposent actuellement d'aucune offre de prévention de proximité identifiée.



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Deux clubs seniors
- Équipements Paris Sport Seniors

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Actions d'inclusion numérique

Prévention santé mentale

- Aucun projet recensé

Accès aux droits / Inclusion numérique

- Actions d'inclusion numérique relativement bien réparties sur l'arrondissement

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 16^e arrondissement présente un profil démographique représentatif de l'Ouest parisien, caractérisé par un vieillissement déjà très avancé et une tendance démographique globale à la diminution.

Quelques quartiers ressortent du zonage prioritaire, en particulier autour de la Porte de Saint-Cloud et des îlots périphériques du Sud.

Le maillage partenarial limité complexifie le développement d'une offre de prévention structurée, diversifiée et de proximité.

Une première approche permettant de mieux connaître le public de ce territoire serait utile pour appréhender les besoins à couvrir et les modalités d'action les plus pertinentes à mettre en place et accompagner financièrement. À ce titre, un partenariat avec les bailleurs sociaux présents sur le territoire pourrait être intéressant pour cibler les nombreux îlots comportant des logements sociaux.

([Carte – Les bailleurs de logements sociaux au sens de la loi SRU](#))

FICHE 17^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs :

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	32 027	33 941	32 751	32 426
20-59 ans	98 377	102 313	100 663	97 736
60-74 ans	17 878	20 995	22 334	21 800
Plus de 75 ans	13 045	12 924	12 086	12 451
Séniors arrt	30 923	33 920	34 420	34 251
Total arrt	161 327	170 174	167 834	164 413
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	19,2%	19,9%	20,5%	20,8%
Proportion <20 ans arrt	19,9%	19,9%	19,5%	19,7%

Après une hausse marquée entre 2006 et 2011 (+5,5 %, contre +3,1 % à Paris), la population de l'arrondissement diminue à partir de 2011 mais reste en 2021 légèrement supérieure à son niveau de 2006 (+1,9 %), tandis que la population parisienne recule de 2,2 % sur l'ensemble de la période.

La population des 60 ans et plus augmente entre 2006 et 2016 (+11,3 %), puis diminue légèrement entre 2016 et 2021 (-0,5 %). Leur part dans la population progresse néanmoins (+1,6 point entre 2006 et 2021) pour atteindre 20,8 % en 2021, un niveau inférieur à la moyenne parisienne (22,5 %).

Cette évolution est entièrement portée par la hausse des jeunes seniors (+21,9 %), tandis que le nombre de personnes de 75 ans et plus recule (-4,6 %).

Focus 2016-2021 :

Sur la période 2016-2021 :

- les moins de 20 ans diminuent de 1,0 % (+325 individus)
- les 20-59 ans diminuent de -2,9 % (-2 927 individus)
- les 60-74 ans diminuent de -2,4 % (-534 individus),
- les 75 ans et + progressent de +3 % (+365 individus).

La population senior recule légèrement (-0,5 %), à rebours de la tendance parisienne (+0,7 %). La baisse de la population totale de l'arrondissement (-2 %) s'explique principalement par le recul des moins de 75 ans.

L'IDV¹ du 17^e est de 0,8,, niveau légèrement inférieur à la moyenne parisienne (0,93). Le 17^{ème} compte proportionnellement un peu plus de jeunes et un peu moins de seniors que Paris dans son ensemble.

L'IDV2² est de 0,57, soit égal à l'indice moyen parisien indiquant une répartition équilibrée entre 60-74 ans et 75 ans et plus.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des seniors âgés sur les seniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de seniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les seniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux seniors âgés

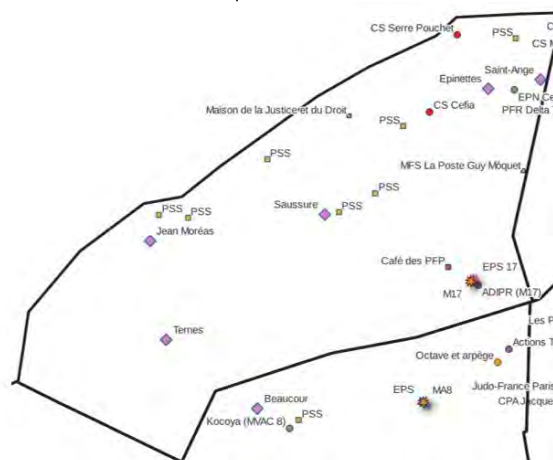
2. Répartition territoriale des projets

La cartographie de la répartition des projets dans l'arrondissement laisse apparaître une offre de prévention concentrée dans le nord-est de l'arrondissement. La thématique la plus représentée est l'accès aux droits, à travers l'accompagnement des centres sociaux et les permanences de l'ADIPR à la Mairie.

Localisation des lieux ressources de proximité

- 5 clubs séniors couvrent l'ensemble du territoire
- 2 centres sociaux sont situés dans le nord-est

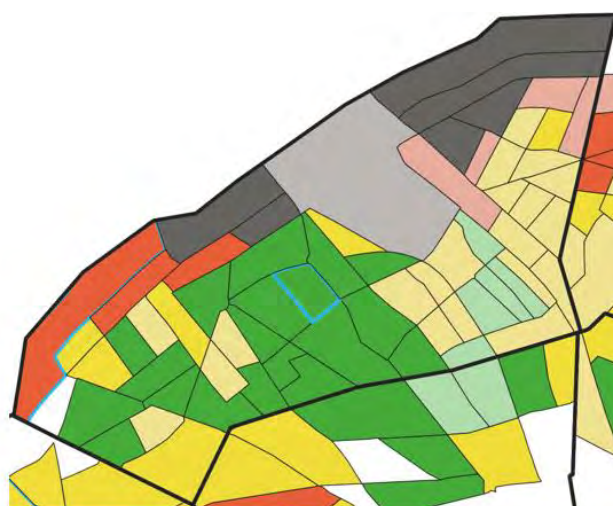
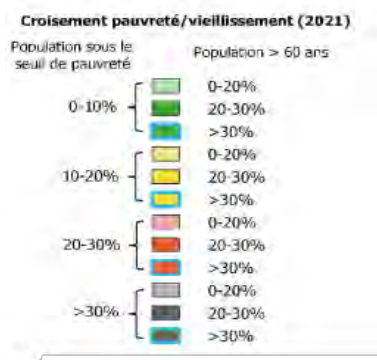
Information également disponible sur la carte interactive [Etre senior à Paris](https://www.paris.fr/equipements/etresenior) disponible sur Paris.fr



3. Caractéristiques socio-démographiques

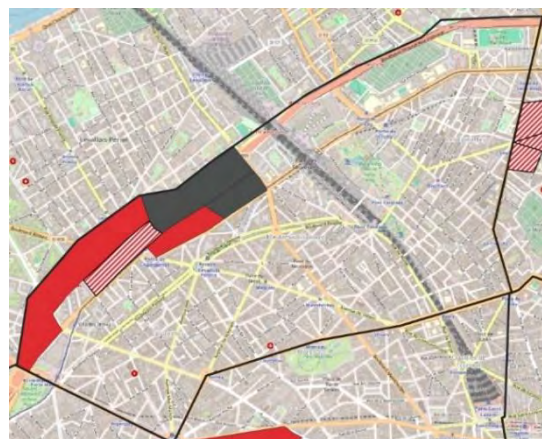
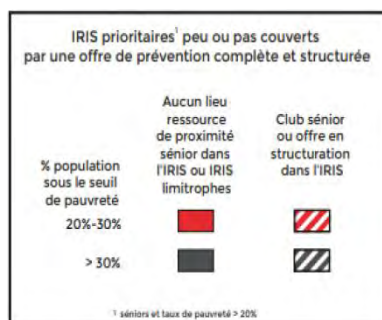
La population sénior est principalement concentrée dans l'est et le nord de l'arrondissement, notamment dans la zone située entre la rue de Tocqueville, la rue de Rome et la rue Legendre, et entre la Porte Maillot et la Porte d'Asnières.

Les contrastes socio-économiques y sont très marqués. Les secteurs présentant des indicateurs de fragilité très forts se situent principalement le long des Maréchaux, entre la Porte de Saint-Ouen et la Porte d'Asnières, ainsi que vers la Porte Maillot, où les taux de pauvreté sont élevés. À l'opposé, le sud de l'arrondissement, en particulier autour de Ternes et Monceau, regroupe une population plus aisée, avec une présence senior plus importante, tandis que le sud-est demeure plus jeune.



4. Zones prioritaires

Le zonage prioritaire du 17^e met en évidence une concentration d'IRIS³ situés entre les Portes de Saint-Ouen, Clichy et Asnières, cumulant précarité élevée, proportion de sénior importante et couverture limitée par l'offre de prévention, un travail de diversification thématique et de renforcement global de l'offre de prévention paraît néanmoins pertinent sur l'ensemble de l'arrondissement.



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Les clubs séniors
- Programmation des centres sociaux
- Equipements Paris Sport Séniors

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Action portée par le Petits Frères des pauvres
- Actions en Résidences Sociales

Prévention santé mentale

- Absence d'action portée par structure localisée d'accompagnement en santé mentale
- Pair-aidance en santé mentale des PFP en pensions de famille
- Offre bien-être et estime de soi dans les Clubs séniors

Accès aux droits / inclusion numérique

- Accès aux droits : permanences associatives en Mairie
- Projets numérique et Espace Public Numérique au sein des Centres sociaux

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 17^{ème} arrondissement présente des caractéristiques socio-économiques très contrastées illustré par un géographique clair entre les zones situées aux abords des boulevards des Maréchaux, et celles situées au sud du boulevard Berthier. Le profil démographique de l'arrondissement laisse également apparaître des disparités géographiques, avec une population âgée dans l'ouest et le nord de l'arrondissement alors que la population est plus jeune dans le sud-est.

Les zones prioritaires (nord du boulevard Berthier – est des voies ferrées) se dessinent donc du fait d'une proportion beaucoup plus importante de foyers sous le seuil de pauvreté, et/ou une offre de prévention limitée sur le territoire. Un repérage des acteurs généralistes volontaire pour s'engager en direction du public séniors pourrait être réalisé. Le recours dans un premier temps à des acteurs parisiens (Petits Frères des Pauvres) et/ou relevant d'autres publics (précarité, jeunes, insertion...) apparaît pertinent.

Une première approche permettant de mieux connaître le public de ce territoire serait utile pour appréhender les besoins à couvrir et les modalités d'action les plus pertinentes à mettre en place et accompagner financièrement. A ce titre, un partenariat avec les bailleurs sociaux présents (PH et RIVP) sur le territoire pourrait être intéressant pour cibler les nombreux îlots comportant des logements sociaux.

https://fl6.apps.paris.mdp/formsdases/jsp/site/Portal.jsp?page=forms&view=stepView&id_form=730&init=true

Les quartiers prioritaires de l'arrondissement (Porte d'Asnières, Porte de Pouchet, Porte de St Ouen, Porte de Clichy), où la proportion de sénior est importante, présente une offre de prévention principalement portée par Une identification précise des actions de ces acteurs pourrait permettre de compléter l'offre et de structurer un parcours en travaillant sur leur complémentarité. Par ailleurs, et la mise en place d'action d'aller-vers dans ces

³ Ilots Regroupés pour information statistique : unité de territoire de base pour diffuser de données socio-démographique fines.(INSEE)

quartiers, permettraient de toucher les seniors les plus isolés, et de structurer le parcours en s'appuyant sur les ressources existantes.

FICHE 18^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs :

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	36 773	39 736	36 162	33 701
20-59 ans	123 474	128 791	123 809	119 781
60-74 ans	19 549	22 690	23 762	23 629
Plus de 75 ans	11 058	11 910	11 316	11 335
Séniors arrt	30 608	34 600	35 078	34 964
Total arrt	190 854	203 127	195 049	188 446
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	16,0%	17,0%	18,0%	18,6%
Proportion <20 ans arrt	19,3%	19,6%	18,5%	17,9%

Après une croissance nette entre 2006 et 2011, la population de l'arrondissement diminue jusqu'en 2021. Sur l'ensemble de la période 2006-2021, le recul atteint -1,3 %, une baisse moins marquée que celle observée à l'échelle parisienne (-2,2 %). La catégorie des plus de 60 ans présente au global une dynamique de croissance sur la période 2006-2021 (+17,6%) malgré une légère diminution entre 2016 et 2021 (-0,5%). Leur proportion dans la population augmente elle aussi (+2,6 points entre 2006 et 2021) et atteint 18,6% en 2021, un niveau toujours très inférieur à la moyenne parisienne (22,5%)

Cette augmentation du nombre de sénior est exclusivement tirée par la catégorie jeunes séniors (+20,9%), la catégorie des plus de 75 ans demeurant stable.

Focus 2016-2021 :

Sur la période 2016-2021 :

- les 60-74 ans sont en diminution de -0,6 % (-133 individus),
- les 75 ans et plus progressent de +0,2 % (+19 individus).

La population sénior (60 ans et plus) perd 0,3 %, tandis que le taux de croissance moyen à Paris s'établit à +0,7%. Cette tendance concerne à la fois les 60-74 ans et les plus de 75 ans, cas unique pour un arrondissement dont la proportion de séniors est inférieure à la moyenne parisienne : le 18^e arrondissement, bien que présentant l'une des proportions de séniors les plus faibles de Paris, ne connaît pas de dynamique de croissance de ses catégories de population les plus âgées.

La diminution de la population globale (-3,4%) s'explique surtout par des diminutions enregistrées dans les catégories de population les plus jeunes.

L'IDV¹ du 18^e atteint 0,77, et est stable sur la période. Il demeure très inférieur à la moyenne parisienne (0,93), traduisant une structure par âge moins vieillissante.

L'IDV2² est de 0,48, inférieur lui aussi à celui de Paris (0,57), ce qui signifie que la proportion de séniors âgés (plus de 75 ans) par rapport aux séniors de 60 à 74 ans est plus faible qu'elle ne l'est en moyenne à Paris.

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

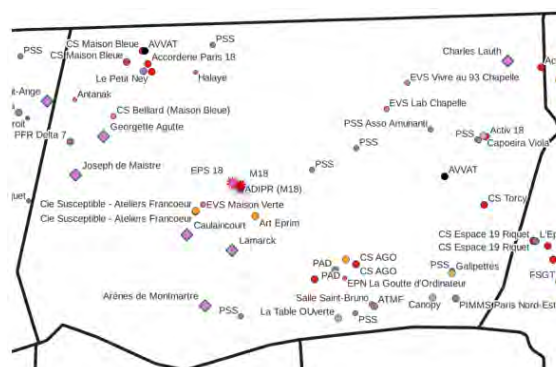
² L'IDV2 consiste à calculer le rapport des séniors âgés sur les séniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de séniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les séniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux séniors âgés

2. Répartition territoriale des projets

La cartographie de la répartition des projets dans l'arrondissement montre un territoire globalement bien couvert avec une diversité de thématiques d'action, notamment autour de la Porte Montmartre et du quartier de la Goutte d'or, qui concentrent de nombreuses structures associatives. L'arrondissement peut également compter sur l'implantation de nombreux « lieux-ressources de proximité » proposant aux seniors un panier de service élargi (accès aux droits, accompagnement au numérique, prévention santé, loisirs...): c'est le cas notamment des centres sociaux qui y sont implantés. Mais, il persiste plusieurs zones où l'offre de prévention semble moins complète :

- La première zone, se situe autour du quartier Amiraux -Simplon – Poissonniers.
- Une deuxième zone située entre la Porte de la Chapelle et la porte de Clignancourt, au nord des Maréchaux.

Information également disponible sur la carte interactive [Etre senior à Paris](#) disponible sur [Paris.fr](#)



Localisation des lieux ressources de proximité

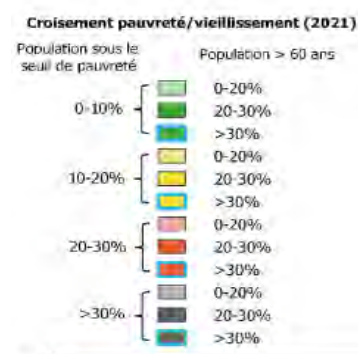
- 3 centres sociaux (Maison bleue, Torcy et Accueil Goutte d'Or)
- 6 clubs seniors essentiellement répartis sur l'est et le centre de l'arrondissement.
- Des EVS, à l'offre moins complète, dont un au sud du quartier Porte Montmartre, et deux autour de la porte de la Chapelle
- Une EBE dans la zone enclavée autour de la rue Tristan Tzara
- Un tissu associatif assez dense avec des associations reconnues : Ayyem Zamen, le petit Ney ou la Table ouverte.

3. Caractéristiques socio-démographiques

La proportion de seniors vivant dans l'arrondissement est globalement peu élevée sur tout le territoire. Des zones plus denses se détachent toutefois de manière assez claire, avec un certain continuum géographique, permettant d'envisager la typologie suivante :

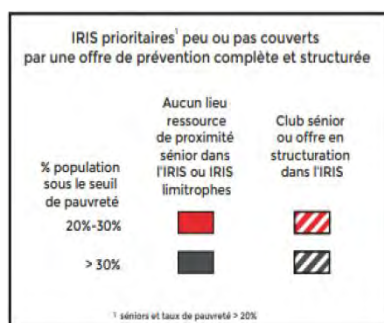
- Butte Montmartre : seniors présents en grandes proportions dans un quartier où les revenus de la population sont plutôt très élevés ;
- Quartier Avenue de Saint-Ouen et rues Belliard, Vauvenargues et Lamarck, dans laquelle les seniors sont présents en assez grande proportion et où 20 à 30% de la population se situe sous le seuil de pauvreté ;
- Quartiers des portes (Montmartre et Charles Hermite) et deux îlots repérés plus au Sud présentant des indicateurs de précarité forts (plus de 30% de la population sous le seuil de pauvreté) et concentrant une population sénior en grande proportion. :
 - o Îlot Letort-Poteau-Ruisseau-Championnet
 - o Îlot Boucrys-Queneau-Tzara-Evangile

Cette typologie suppose que l'arrondissement comporte une grande diversité de profils seniors, dont certains sont particulièrement exposés au risque d'isolement et de précarité.



4. Zones prioritaires

Les quartiers évoqués ci-dessus peuvent être considérées comme prioritaires. Certains de ces quartiers, bien que présentant des indicateurs de fragilité très forts disposent néanmoins d'une offre de prévention plus diversifiée que certains îlots moins identifiés (à l'image de Saint-Ouen-Belliard-Lamarck).



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Clubs séniors
- Centres Sociaux
- Associations de quartier spécialisées
- Nombreux équipements Paris Sport Séniors dans l'arrondissement
- Associations non spécialisées ayant développé une offre en activité physique à destination de publics particulièrement fragiles

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Actions de repérage portées par les Centres Sociaux et l'Entreprise à But d'Emploi Activ 18
- Expérimentation « Résidence Autonomie de Fait » dans le quartier Charles Hermite
- Tissu associatif dense dans certaines zones de l'arrondissement et de l'existence : nombreux lieux ressources de proximité multi-thématiques
- Structure spécialisée dans accompagnement de public avec parcours migratoire et/ou cumul de fragilités

Prévention santé mentale

- Absence d'action portée par des structures localisées d'accompagnement en santé mentale
- Plusieurs associations non spécifiquement implantées dans l'arrondissement ont déclaré y développer des actions ponctuellement
- Localisation de la M2A-DAC Nord-Ouest dans l'arrondissement

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le 18^e arrondissement confirme son statut d'arrondissement jeune, présentant une proportion de séniors toujours très inférieure à la moyenne parisienne. Ce statut ne paraît pas contredit par les évolutions observées en période courte (2016-2021), qui semblent indiquer un ralentissement très fort de la croissance du nombre de séniors (voire une légère diminution).

Malgré ces constats, une analyse plus précise et territorialisée permet de mettre en évidence l'existence de quartiers concentrant enjeux de pauvreté et de vieillissement, en particulier au Nord et à l'Ouest de l'arrondissement. Certains de ces quartiers disposent déjà d'une offre de prévention très diversifiée et structurée, grâce à l'implantation d'acteurs majeurs (centres sociaux notamment). D'autres présentent une offre beaucoup plus lacunaire dont il faudrait accompagner la montée en puissance.

Le quartier Belliard-Avenue de Saint-Ouen-Lamarck-Vauvenargues pourra faire l'objet d'une attention spécifique compte tenu de l'absence de structure identifiée proposant un panier de services et d'accompagnement global. La structuration d'une offre de prévention dans ce quartier pourra néanmoins s'appuyer sur le réseau des clubs séniors (dont deux sont situés au sein ou à proximité immédiate de l'îlot) et la présence de l'EVS Belliard-Maison Bleue dans les îlots limitrophes. Une amélioration de la connaissance du public sénior y résidant pourrait être particulièrement pertinente. Une meilleure structuration de l'offre, en soutien de l'Accorderie Paris 18 pourrait également être envisagée dans le quartier Blémont, qui ne dispose pas d'autre structure repérée pour le public sénior. La complémentarité des actions et compétences entre les acteurs déjà implantés pourrait être renforcée dans certains quartiers (Porte Montmartre, Charles Hermite et Goutte d'Or, et îlot Boucry-Queneau-Tzara notamment).

FICHE 19^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs :

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	47 266	44 719	42 974	39 377
20-59 ans	110 140	108 477	106 106	104 018
60-74 ans	18 783	21 700	25 292	26 283
Plus de 75 ans	9 991	11 193	12 021	11 937
Séniors arrt	28 775	32 893	37 313	38 221
Total arrt	186 180	186 090	186 393	181 616
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	15,5%	17,7%	20,0%	21,0%
Proportion <20 ans arrt	25,4%	24,0%	23,1%	21,7%

Après une quasi-stagnation entre 2006 et 2016, la population totale du 19^e arrondissement diminue à partir de 2016 et se situe en 2021 à un niveau inférieur à celui de 2006, une baisse comparable à la tendance parisienne.

Sur la même période, la population senior augmente fortement (+32,8 %), à un rythme presque deux fois supérieur à celui observé à l'échelle de Paris. Cette progression est particulièrement marquée chez les 60-74 ans et également notable chez les 75 ans et plus. À l'inverse, les classes d'âge plus jeunes sont en diminution, de façon très prononcée pour les moins de 20 ans et plus modérée pour les 20-59 ans.

Focus 2016-2021 :

Sur la période 2016-2021 :

- seule la catégorie des séniors de 60-74 ans est en hausse (+992 individus, +3,9)
- recul marqué des moins de 20 ans (-3 597 individus, -8,4 %),
- baisse modérée des 20-59 ans (-2 088 individus, -2,0 %)
- diminution légère des 75 ans et plus (-84 individus, -0,7 %).

Au global, la population senior progresse de +2,4 %, une évolution supérieure à la moyenne parisienne (+0,7 %).

Cette croissance est portée exclusivement par les 60-74 ans, cas exceptionnel pour l'ensemble du territoire parisien. La population totale de l'arrondissement diminue quant à elle de -2,6 %, sur la période (rythme équivalent à la moyenne parisienne).

L'IDV¹ du 19^{ème} atteint 0,71 en 2021, en progression mais toujours en dessous de la moyenne parisienne (0,93).

L'IDV² reste également plus faible (0,45 contre 0,57), traduisant une population senior proportionnellement plus jeune qu'à Paris. Les séniors représentent 21,0 % de la population, une part légèrement inférieure à la moyenne parisienne (22,5 %).

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

2. Répartition territoriale des projets

La cartographie montre une bonne couverture de l'arrondissement, portée par de nombreux lieux-ressources et une offre multithématique, avec une forte présence d'actions d'accès aux droits et de sport / prévention santé.

Quelques zones apparaissent toutefois moins couvertes :

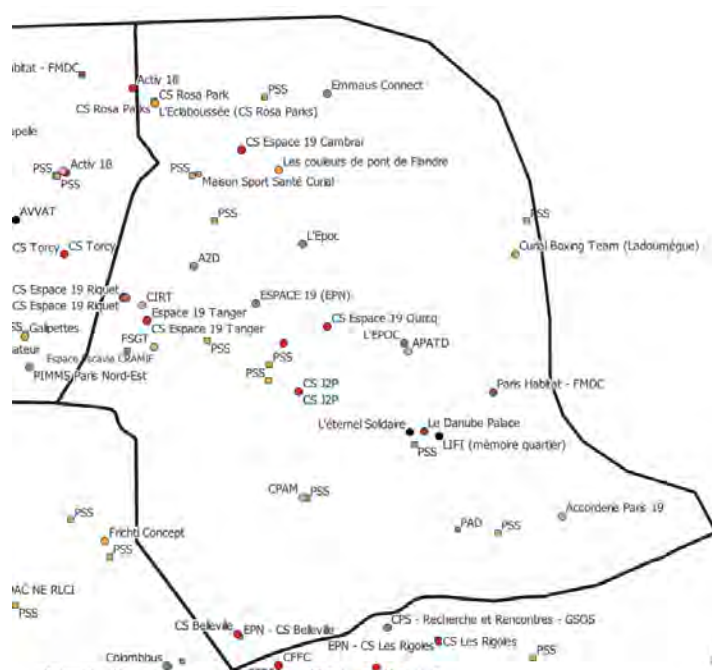
- une large bande allant des secteurs Jaurès–Laumière à Pyrénées–Jourdain (IRIS³ autour des Buttes-Chaumont) ;
- le secteur Place des Fêtes, marqué par un dénivelé important ;
- le secteur Quai de l'Oise / Quai de Marne.

Les IRIS situés à proximité des portes de l'arrondissement présentent également une offre plus limitée, mais la population y est plus faible en valeur absolue et moins vieillissante que dans le reste du territoire. Le relief marqué du 19^e arrondissement (fortes déclivités) peut également constituer un obstacle pour certains publics.

Localisation des lieux ressources de proximité

- 8 centres sociaux implantés dans l'ensemble de l'arrondissement.
- 4 clubs seniors.
- Un réseau dense de structures associatives assurant accueil et accompagnement
- Un maillage complété par des actions d'aller-vers menées par la Maison des Solidarités et différents acteurs, notamment sur les marchés de l'arrondissement.

Information également disponible sur la carte interactive [Etre senior à Paris](#) disponible sur Paris.fr



3. Caractéristiques socio-démographiques



Croisement pauvreté/vieillesse (2021)

Population sous le seuil de pauvreté	Population > 60 ans
0-10%	0-20%
	20-30%
	>30%
10-20%	0-20%
	20-30%
	>30%
20-30%	0-20%
	20-30%
	>30%
>30%	0-20%
	20-30%
	>30%

La population sénior est présente sur l'ensemble de l'arrondissement, et le niveau de pauvreté globalement élevé. Une zone située autour du square Compans (au nord de Place des Fêtes) concentre à la fois une proportion de séniors supérieure à 30 % et un taux de pauvreté également supérieur à 30 %.

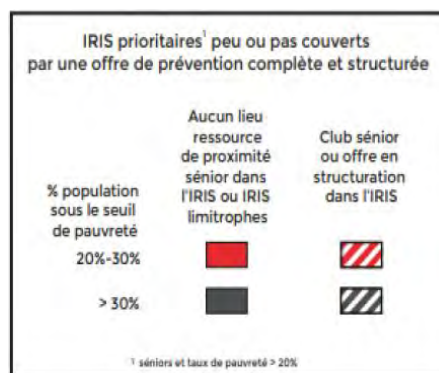
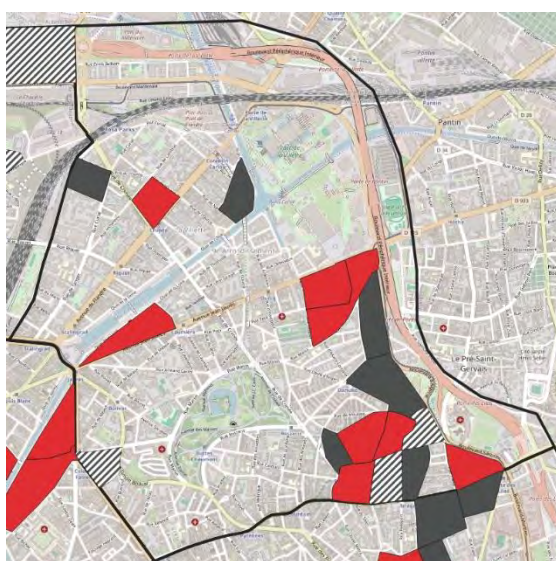
D'autres zones croisent fort taux de pauvreté et nombre élevé de séniors : est du boulevard d'Alger, ouest de l'avenue de Flandre et sud de la rue Rébeval.

³ Ilots Regroupés pour information statistique : unité de territoire de base pour diffuser de données socio-démographique fines.(INSEE)

4. Zones prioritaires

Le croisement de la géographie des fragilités socio-démographiques et celle de la répartition de l'offre met en évidence l'existence de quartiers prioritaires peu ou pas couverts par une offre complète de proximité. Plusieurs territoires se détachent⁴ :

- Un large territoire intégrant le quartier prioritaire Algérie s'étalant de la Place des fêtes, le long du boulevard Serrurier/Indochine, place Danube jusqu'à l'avenue Jean Jaurès, rue Compans à l'ouest et la Porte de Pantin à l'est.
- Sud-est de la Place du Colonel Fabien, entre l'avenue Mathurin Moreau, le boulevard de la Villette, l'avenue Simon Bolivar et la rue Henri Turot
- Triangle entre l'avenue de Flandres, les quais de Seine et la rue Euryale Dehaynin
- Quartier situé entre la rue d'Aubervilliers, la rue Curial, la rue Raymond Radiguet et la rue Labois-Rouillon
- Quartier située en l'avenue de Flandres, et les rues de l'Ourcq, Archereau et de Crimée
- Angle quai de l'Oise et quai de la Gironde



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Clubs séniors
- Centres sociaux
- Équipements Paris Sport Séniors
- Associations de quartier mobilisées sur l'activité physique et la prévention

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Centres sociaux
- Tissu associatif dense concourant au lien social
- Activités ponctuelles de repérage et d'aller-vers (à l'initiative de la Maison des Solidarités ou d'associations)

Prévention santé mentale

- Présence de structures spécialisées implantées dans l'arrondissement
- Appui de la M2A-DAC Paris Nord-Est.

Accès aux droits / inclusion numérique

- Accès aux droits : centres sociaux, Point d'Accès aux Droits, associations
- Formation au numérique : clubs séniors, centres sociaux

⁴ Cartographie en annexe

6. Éléments de synthèse et perspectives

De manière générale, la mobilisation de nouveaux acteurs, ainsi que l'accompagnement des partenaires déjà investis dans le champ senior, pourrait contribuer à développer des actions dans les territoires prioritaires actuellement non couverts.

Une meilleure articulation entre les acteurs de terrain et la M2A-DAC Nord-Est pourrait faciliter la continuité des parcours, notamment en matière de repérage et de prise en charge des situations de fragilité.

Un renforcement de la coordination entre les structures menant des actions d'aller-vers, en complément des interventions de la Maison des Solidarités sur les marchés, et une structuration des liens avec les lieux-ressources de proximité permettraient d'assurer une meilleure complémentarité des interventions, avec identification de l'offre d'accompagnement des différents acteurs.

Par ailleurs, un travail de concertation avec les Maison des Solidarités des arrondissements limitrophes pourrait être envisagé afin d'identifier des modalités de coopération renforçant la couverture des quartiers situés en lisière des 10^e (secteur Colonel Fabien), 18^e (zone entre les voies ferrées et le bassin de la Villette) et 20^e arrondissements (secteur Télégraphe).

FICHE 20^{ème} arrondissement

Rappel contexte d'intervention des Commission des financeurs :

Dans le cadre fixé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), les Commissions des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont pour mission de structurer les parcours de prévention afin de garantir une offre plus large, territorialisée et de favoriser ainsi le changement de comportement des bénéficiaires.

Elles visent également à favoriser, via les actions qu'elle finance, l'adoption durable de comportements favorables à la santé et visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les actions financées doivent ainsi porter une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, économique notamment, dans une logique de réduction des inégalités de santé et d'accès aux droits.

1. Données démographiques (source : INSEE – 2006 à 2021)

Tendances 2006- 2021

Catégories	2006	2011	2016	2021
Moins de 20ans	42 173	42 823	40 476	36 769
20-59 ans	119 459	118 844	115 242	110 688
60-74 ans	19 714	23 776	27 069	28 856
Plus de 75 ans	11 859	12 599	12 816	13 493
Séniors arrt	31 573	36 376	39 885	42 349
Total arrt	193 205	198 042	195 603	189 805
Séniors Paris	408 974	456 678	477 353	480 781
Total Paris	2 181 374	2 249 975	2 196 232	2 133 111
Proportion séniors arrt	16,3%	18,4%	20,4%	22,3%
Proportion <20 ans arrt	21,8%	21,6%	20,7%	19,4%

La population du 19^e arrondissement connaît une croissance nette entre 2006 et 2011, puis une décroissance modérée jusqu'en 2021. Sur l'ensemble de la période, la baisse s'établit à -1,8 %, un recul légèrement moins marqué que celui observé à l'échelle parisienne (-2,2 %).

À l'inverse, la population des 60 ans et plus progresse très fortement (+34,1 %), soit un rythme presque deux fois supérieur à celui de Paris (+17,6 %). Cette hausse est particulièrement marquée parmi les 60-74 ans, tandis que la progression est plus limitée pour les 75 ans et plus.

Focus 2016-2021 :

Sur la période 2016-2021 :

- les 60-74 ans augmentent de +6,6 % (+1 787 individus),
- les 75 ans et + progressent de +5,3 % (+677 individus).

La population senior augmente de +6,2 %, une hausse nettement supérieure à la moyenne parisienne (+0,7 %).

La baisse de la population globale (-3%) s'explique uniquement par le recul des plus jeunes, que la hausse du nombre de seniors ne parvient pas à compenser.

L'IDV¹ du 20^e atteint 0,86, en hausse (+0,13 pt), mais reste légèrement inférieur à la moyenne parisienne (0,93), traduisant une structure par âge un peu moins vieillissante.

L'IDV² est de 0,47, contre 0,57 à Paris, indiquant une proportion plus faible de seniors âgés (75+) parmi les 60 ans et + qu'au niveau parisien.

La proportion de seniors atteint 22,3 %, proche de la moyenne parisienne (22,5 %).

¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

² L'IDV² consiste à calculer le rapport des seniors âgés sur les seniors jeunes : un résultat de 1 signifierait qu'il y a autant de seniors de 60 à 74 ans que de plus de 75 ans au sein de l'arrondissement ; plus le résultat est faible, plus les seniors jeunes sont proportionnellement nombreux par rapport aux seniors âgés

2. Répartition territoriale des projets

La cartographie de l'arrondissement laisse apparaître un territoire bien couvert, en particulier pour ce qui concerne l'accès aux droits et les activités culturelles et de lien social.

Quelques zones apparaissent toutefois moins couvertes :

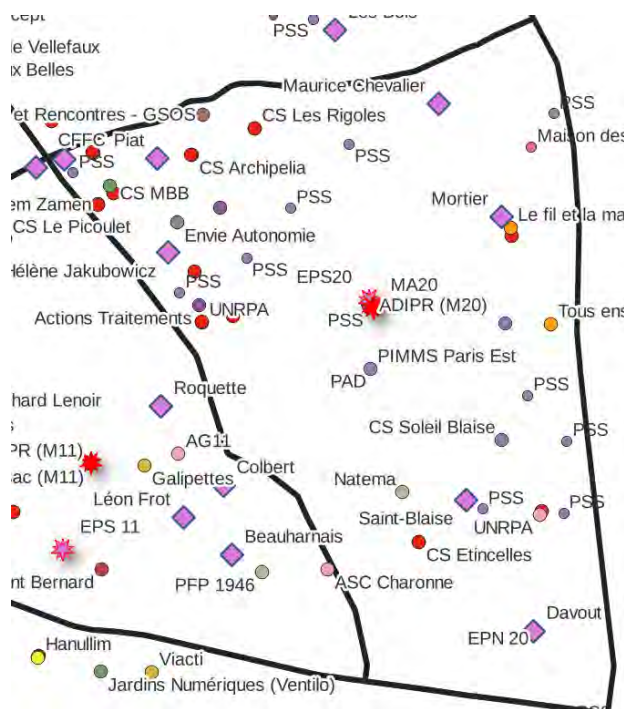
- les franges Sud de l'arrondissement, en particulier le secteur Sud-Est entre Maraîcher, Avron et Nation ;
- le long de la rue de Bagnolet et en limite avec le 19^e arrondissement.

On note également l'absence de lieux-ressources dans le centre de l'arrondissement (secteur est du Père-Lachaise) ainsi que dans le quartier Pelleport. Enfin, le relief très marqué du 20^e arrondissement, avec plusieurs rues à forte déclivité, peut constituer un obstacle pour certains publics et limiter l'accès effectif à l'offre existante.

Localisation des lieux ressources de proximité

- 7 clubs séniors
- 5 structures associatives proposant lieu d'accueil et activités multithématiques
- 1 Entreprise à But d'Emploi engagée sur les thématiques du bien vieillir

Information également disponible sur la carte interactive
[Etre senior à Paris](#) disponible sur Paris.fr

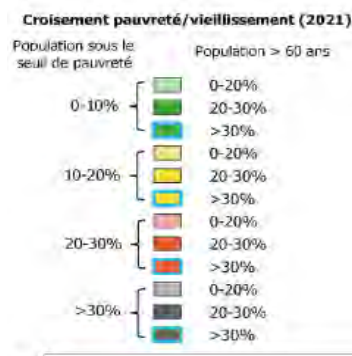


3. Caractéristiques socio-démographiques

Arrondissement fortement marqué par les fragilités socio-économiques : un seul IRIS présente un taux de pauvreté inférieur à 10 %. Plusieurs îlots compris dans la catégorie la plus faible de revenus (taux de pauvreté supérieur ou égal à 30%) comptent également une proportion élevée de seniors, notamment les quartiers Saint-Blaise et Porte de Montreuil. L'analyse confirme l'absence de dichotomie revenu-seniors : les IRIS où les seniors sont nombreux ne correspondent pas nécessairement aux territoires les moins pauvres.

Plusieurs secteurs cumulent à la fois une forte présence de séniors et un niveau de pauvreté important :

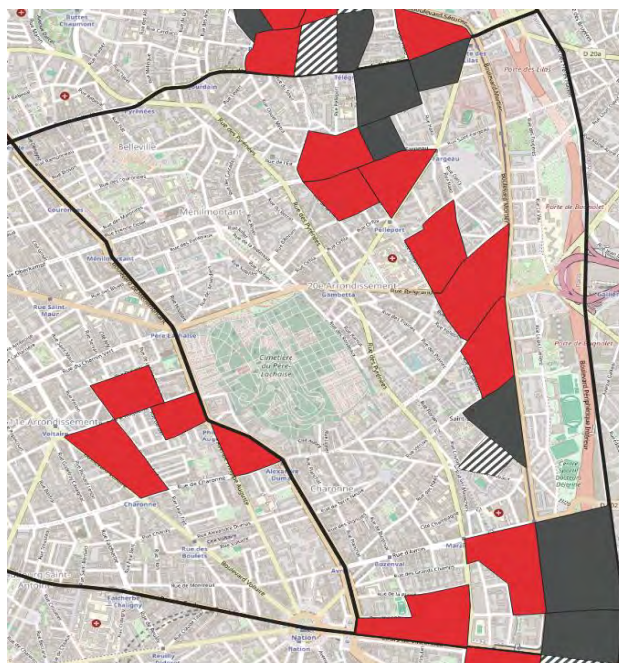
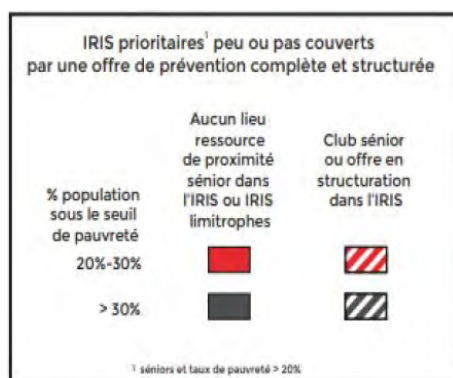
- le sud-est de l'arrondissement (Bd Davout – périphérique) ;
- Saint-Blaise ;
- Belleville ;
- Pyrénées ;
- Télégraphe



4. Zones prioritaires

Le croisement de la géographie des fragilités socio-démographiques et celle de la répartition de l'offre met en évidence l'existence de quartiers prioritaires peu ou pas couverts par une offre complète de proximité. Trois territoires se détachent :

- Télégraphe-Saint-Fargeau
- Entre les rues Pelleport, des Balkans, Saint-Blaise et le Boulevard Davout
- Sud et Sud-Est



5. Offre de prévention

Prévention santé physique

- Offre des Clubs séniors très développée.
- Ateliers du PRIF.
- 11 équipements Paris Sport Séniors sur le territoire.
- Offre complémentaire portée par les centres sociaux et associations.

Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et environnement favorable

- Maillage dense de lieux-ressources de proximité assurant une présence territoriale forte.

Prévention santé mentale

- CLSM actif, avec un groupe de travail dédié à l'isolement des seniors en lien avec la Maison des Solidarités.
- Présence de l'association Recherche & Rencontres (CMP – CPS).
- Actions de proximité portées ponctuellement par des acteurs non spécifiquement implantés dans l'arrondissement

Accès aux droits / inclusion numérique

- Offre d'accompagnement et d'accès aux droits très développée.
- Accompagnement numérique : centres sociaux, Espace Public Numérique

6. Éléments de synthèse et perspectives

Le renforcement de l'offre dans les territoires identifiés comme moins couverts pourrait passer par l'implication de nouveaux acteurs et par l'accompagnement de partenaires déjà présents. Une articulation plus structurée entre les acteurs de terrain et la M2A-DAC Est Human'Est favoriserait la continuité des parcours. Les travaux engagés avec le CLSM du 20^e sur les enjeux de santé mentale constituent également une base pour développer des actions ciblées à destination des séniors.

Dans le champ de l'inclusion numérique, la diversité des intervenants et la densité de certaines implantations, notamment sur le Grand Belleville, soulignent l'intérêt d'une coordination renforcée.

Une réflexion menée avec des acteurs des arrondissements limitrophes pourrait permettre d'améliorer la couverture des secteurs situés en frontière (11^e, 12^e, 19^e). La mobilisation de nouveaux acteurs, financés ou non par la Commission des financeurs, pourrait, de manière générale, également permettre d'améliorer la couverture de l'offre dans les îlots repérés, en particulier ceux situés le long du boulevard des Maréchaux, et limitrophes au 19^e arrondissement.